



Agence de l'Eau
Rhône Méditerranée Corse

**ÉTUDE DES PLANS D'EAU DU PROGRAMME DE
SURVEILLANCE DES BASSINS RHONE-
MEDITERRANEE ET CORSE – LOT N°3 SUD
RAPPORT DE DONNEES BRUTES ET
INTERPRETATION
1^{ER} LAC DE VENS (06)**

SUIVI ANNUEL 2018



Lac de Vens (crédit photo : STE, 2018)



*Rapport n° 16-707B – 1^{er} lac de Vens – novembre
2019*

*Sciences et Techniques de l'Environnement – B.P. 90374
17, Allée du Lac d'Aiguebelette - Savoie Technolac
73372 Le Bourget du Lac cedex
tél. : 04 79 25 08 06; tcp : 04 79 62 13 22*

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : CADRE DU PROGRAMME DE SUIVI.....	1
- CHAPITRE 2 : DESCRIPTION DU PLAN D'EAU SUIVI -	5
1 PRESENTATION DU PLAN D'EAU ET LOCALISATION	7
2 CONTENU DU SUIVI 2018.....	9
2.1 PLANNING DE REALISATION.....	9
2.2 ETAPES DE LA VIE LACUSTRE.....	9
3 BILAN CLIMATIQUE DE L'ANNEE 2018.....	11
CHAPITRE 3 : RAPPEL METHODOLOGIQUE -	13
1 INVESTIGATIONS PHYSICOCHIMIQUES.....	15
1.1 METHODOLOGIE.....	15
1.2 PROGRAMME ANALYTIQUE.....	17
2 INVESTIGATIONS HYDROBIOLOGIQUES.....	18
2.1 PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS.....	18
2.2 DETERMINATION DES TAXONS.....	18
2.3 TRAITEMENT DES DONNEES.....	19
- CHAPITRE 4 : RESULTATS DES INVESTIGATIONS -	21
1 INVESTIGATIONS PHYSICOCHIMIQUES.....	22
1.1 ANALYSES DES EAUX.....	22
1.1.1 Profils verticaux et évolutions saisonnières.....	22
1.1.2 Profils verticaux matières organiques dissoutes.....	26
1.1.3 Paramètres de constitution et typologie du lac.....	26
1.1.4 Analyses physicochimiques des eaux (hors micropolluants).....	27
1.1.5 Micropolluants minéraux.....	28
1.1.6 Micropolluants organiques.....	29
1.2 ANALYSES DES SEDIMENTS.....	30
1.2.1 Analyses physicochimiques des sédiments (hors micropolluants).....	30
1.2.2 Micropolluants minéraux.....	31
1.2.3 Micropolluants organiques.....	32
2 PHYTOPLANCTON.....	34
2.1 PRELEVEMENTS INTEGRES.....	34
2.2 LISTES FLORISTIQUES.....	35
2.3 EVOLUTIONS SAISONNIERES DES GROUPEMENTS PHYTOPLANCTONIQUES.....	37
2.4 INDICE PHYTOPLANCTONIQUE IPLAC.....	38
2.5 COMPARAISON AVEC LES INVENTAIRES ANTERIEURS.....	39

3	APPRECIATION GLOBALE DE LA QUALITE DU PLAN D'EAU	40
	- ANNEXES -	43
ANNEXE 1.	LISTE DES MICROPOLLUANTS ANALYSES SUR EAU	45
ANNEXE 2.	LISTE DES MICROPOLLUANTS ANALYSES SUR SEDIMENT	53
ANNEXE 3.	COMPTE RENDU DES CAMPAGNES PHYSICO-CHIMIQUES ET PHYTOPLANCTONNIQUES	57

Liste des Illustrations

Figure 1 : Moyennes mensuelles de température à la station de Llonse (source : Infoclimat)	11
Figure 2 : Cumul de précipitations mensuelles à la station d'Ilonse (source : Infoclimat)	12
Figure 3 : Représentation schématique des différentes stratégies de comptage	18
Figure 4 : Seuils des classes d'état définis pour chaque métrique et pour l'IPLAC	19
Figure 5 : Profils verticaux de température au point de plus grande profondeur	22
Figure 6 : Profils verticaux de conductivité au point de plus grande profondeur	23
Figure 7 : Profils verticaux de pH au point de plus grande profondeur	24
Figure 8 : Profils verticaux d'oxygène (mg/l) au point de plus grande profondeur	24
Figure 9 : Profils verticaux d'oxygène (% sat.) au point de plus grande profondeur	25
Figure 10 : profils verticaux des matières organiques dissoutes	26
Figure 11 : carte géologique du secteur de Vens (source : InfoTerre BRGM)	32
Figure 12 : Evolution de la transparence et de la zone euphotique lors de 4 campagnes	34
Figure 13 : Répartition du phytoplancton sur le lac de Vens à partir des abondances (cellules/ml)	37
Figure 14 : Evolution saisonnière des biovolumes des principaux groupes algaux de phytoplancton (en mm ³ /l)	37
Tableau 1 : Synoptique générique des investigations menées sur une année de suivi d'un plan d'eau	3
Tableau 2 : liste des plans d'eau suivis sur le sud du bassin Rhône-Méditerranée et bassin Corse	4
Tableau 3 : Synoptique des interventions de terrain et de laboratoire sur le plan d'eau	9
Tableau 4 : Résultats des paramètres de minéralisation	26
Tableau 5 : Résultats des paramètres de physico-chimie classique sur eau	27
Tableau 6 : Résultats d'analyses de métaux sur eau	28
Tableau 7 : Résultats d'analyses de micropolluants organiques présents sur eau	29
Tableau 8 : Synthèse granulométrique sur le sédiment du point de plus grande profondeur	30
Tableau 9 : Analyse de sédiments	30
Tableau 10 : Résultats d'analyses de micropolluants minéraux sur sédiment	31
Tableau 11 : Résultats d'analyses de micropolluants organiques présents sur sédiment	32
Tableau 12 : analyses des pigments chlorophylliens	34
Tableau 13 : Liste taxonomique du phytoplancton (en nombre de cellules/ml)	35
Tableau 14 : Liste taxonomique du phytoplancton (en mm ³ /l)	36
Tableau 15 : évolution de l'indice IPLAC	39
Carte 1 : localisation générale du Lac de Vens	7
Carte 2 : Présentation du point de prélèvement	8

FICHE QUALITE DU DOCUMENT

Maître d'ouvrage	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) Direction des Données et Redevances 2-4, Allée de Lodz 69363 Lyon Cedex 07
	Interlocuteur : Mr IMBERT Loïc
	Coordonnées : loic.imbert@eurmc.fr

Titre du projet	Etude des plans d'eau du programme de surveillance des bassins Rhône-Méditerranée et Corse – Rapport de données brutes et interprétation – Lac de Vens (38)
------------------------	---

Référence du document	Rapport n°16-707C /2018-Rapport Vens 2018
------------------------------	--

Date	Août 2019
-------------	------------------

Auteur(s)	S.T.E. Sciences et Techniques de l'Environnement
------------------	---

Contrôle qualité

Version	Rédigé par	Date	Visé par	Date
V1	Audrey Péricat, Sonia Baillot	08/08/2019	Eric Bertrand	14/08/2019
VF	Audrey Péricat	19/11/2019	Suite aux remarques de l'Agence de l'Eau RM&C, courriel de L. Imbert du 4/11/19	

Thématique

Mots-clés	Géographiques : Bassin Rhône-Méditerranée – PACA – Alpes Maritimes (06) – Parc National du Mercantour
	Thématiques : Réseaux de surveillance – Etat trophique – Plan d'eau

Résumé	Le rapport rend compte de l'ensemble des données collectées sur le lac de Vens lors des campagnes de suivi 2018. Une présentation du plan d'eau et du cadre d'intervention est menée puis les résultats des investigations sont développés dans la suite du document.
---------------	---

Diffusion

Envoyé à :				
Nom	Organisme	Date	Format(s)	Nombre d'exemplaire(s)
Loïc IMBERT	AERMC	19/11/19	Papier et informatique	1
pour version définitive à diffuser				

CHAPITRE 1 : CADRE DU PROGRAMME DE SUIVI

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), adoptée le 23 Octobre 2000 et transposée en droit français le 21 avril 2004, un programme de surveillance a été mis en place au niveau national afin de suivre l'état écologique et l'état chimique des eaux douces de surface (cours d'eau et plans d'eau).

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a en charge le suivi des plans d'eau faisant partie du programme de surveillance sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse.

Le suivi comprend la réalisation de prélèvements d'eau et de sédiments répartis sur quatre campagnes dans l'année pour analyse des paramètres physico-chimiques et des micropolluants. Différents compartiments biologiques sont étudiés (phytoplancton, macrophytes, diatomées, faune benthique). Le tableau 1 synthétise les différentes mesures qui sont réalisées dans le cadre du suivi type (selon la nature des plans d'eau et les éléments déjà suivis antérieurement, le contenu du suivi n'englobera pas nécessairement l'ensemble des éléments listés dans le Tableau 1). Un suivi du peuplement piscicole doit également être réalisé dans le cadre du programme de surveillance sur certains types de plans d'eau.

Tableau 1 : Synoptique générique des investigations menées sur une année de suivi d'un plan d'eau

		Paramètres	Type de prélèvements/ Mesures	HIVER	PRINTEMPS	ETE	AUTOMNE
Sur EAU	Mesures in situ	O2 dis. (mg/l, %sat.), pH, COND (25°C), T°, transparence secchi	Profils verticaux	X	X	X	X
	Physico-chimie classique et micropolluants	DBO5, PO4, Ptot, NH4, NKJ, NO3, NO2, Corg, MEST, Turbidité, Si dissoute	Intégré	X	X	X	X
		Micropolluants sur eau*	Intégré	X	X	X	X
			Ponctuel de fond	X	X	X	X
		Chlorophylle a + phéopigments	Intégré	X	X	X	X
	Ponctuel de fond						
Paramètres de Minéralisation	Ca ²⁺ , Na ⁺ , Mg ²⁺ , K ⁺ , dureté, TAC, SO ₄ ²⁻ , Cl ⁻ , HCO ₃ ⁻	Intégré	X				
	Ponctuel de fond						
Sur SEDIMENTS	Eau interst. : Physico-chimie		PO4, Ptot, NH4				
	Phase solide	Physico-chimie classique	Corg., Ptot, Norg, Granulométrie, perte au feu	Prélèvement au point de plus grande profondeur			X
		Micropolluants	Micropolluants sur sédiments*				
HYDROBIOLOGIE et HYDROMORPHOLOGIE		Phytoplancton	Intégré - Protocole IRSTEA/Utermöhl				X
		Invertébrés	Protocole en cours de développement		X		
		Diatomées	Protocole IRSTEA			X	
		Macrophytes	Norme XP T 90-328			X	

* : se référer à l'arrêté du 7 août 2015 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux

RCS : un passage par plan de gestion pour le suivi complet (soit une fois tous les six ans / tous les trois ans pour le phytoplancton)

CO : un passage tous les trois ans

Poissons et hydromorphologie en charge de l'ONEMA (un passage tous les 6 ans)

Différents réseaux constituent le programme de surveillance. Parmi ceux-ci, deux réseaux sont actuellement mis en œuvre sur les plans d'eau :

- ✓ Le réseau de contrôle de surveillance (RCS) vise à donner une image globale de la qualité des eaux. Tous les plans d'eau naturels de superficie supérieure à 50ha ont été pris en compte sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Pour les plans d'eau d'origine anthropique, une sélection a été opérée parmi les plans d'eau de superficie supérieure à 50 ha, afin de couvrir au mieux les différents types présents sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse (grandes retenues, plans d'eau de digue, plans d'eau de creusement).
- ✓ Le contrôle opérationnel (CO) vise à suivre spécifiquement les plans d'eau (naturels ou anthropiques) de superficie supérieure à 50 ha qui risquent de ne pas atteindre leurs objectifs environnementaux (le bon état ou le bon potentiel).

Au total, 79 plans d'eau sont suivis sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse dans le cadre de ces deux réseaux.

La liste des plans d'eau suivis en 2018 sur le sud du bassin Rhône-Méditerranée et le bassin Corse, précisant pour chaque plan d'eau le réseau qui le concerne, est fournie dans le Tableau 2.

Tableau 2 : liste des plans d'eau suivis sur le sud du bassin Rhône-Méditerranée et bassin Corse

Code_lac	Libellé	Origine	Dept	Réseaux	Type de suivi
X2005023	Allos	Naturel	4	RCS/REF	Phytobenthos
Y4305063	Aulnes	Naturel	13	RCS/CO	Phytobenthos
Y2505003	Avène	MEFM	34	CO	Classique
Y0405263	Bouillouses	MEA	66	RCS	Phytoplancton
Y7615003	Codole	MEFM	2B	RCS/CO	Classique
Y4305143	Entressen	Naturel	13	RCS/CO	Phytobenthos
Y9905043	Figari	MEFM	2A	RCS	Classique
Y1355003	Laprade basse	MEFM	11	CO	Classique
Y0025043	Lliat	Naturel	66	REF	Phytobenthos
Y1005143	Matemale	MEFM	66	CO	Classique
Y6225023	Nègre	Naturel	6	REF	Phytobenthos
Y0405283	Pradeilles	Naturel	66	REF	Classique
V5045103	Puylaurent	MEA	48	CO	Classique
Y4125003	Réaltor	MEA	13	CO	Classique
Y6205123	Vens	Naturel	6	REF	Classique
V5045003	Villefort	MEA	48	CO	Classique
Y0455043	Vinça	MEFM	66	CO	Classique

- CHAPITRE 2 : DESCRIPTION DU PLAN D'EAU
SUIVI -

1 PRESENTATION DU PLAN D'EAU ET LOCALISATION

Le 1^{er} lac de Vens est situé à 2327 m d'altitude dans le département des Alpes-Maritimes, à proximité du col de la Bonnette. Il s'agit d'un lac d'une superficie de 11,4 ha, d'origine naturelle glaciaire. Les lacs de Vens forment un ensemble de cinq lacs qui se déversent les uns dans les autres, en partant du plus grand, nommé "Grand Lac" ou 1^{er} : c'est ce lac qui est pris en compte par cette étude. Il se trouve au fond d'un cirque glaciaire. Il présente une profondeur maximale d'une trentaine de mètres. Le lac est situé dans la zone centrale du Parc National du Mercantour, secteur Haute Tinée.

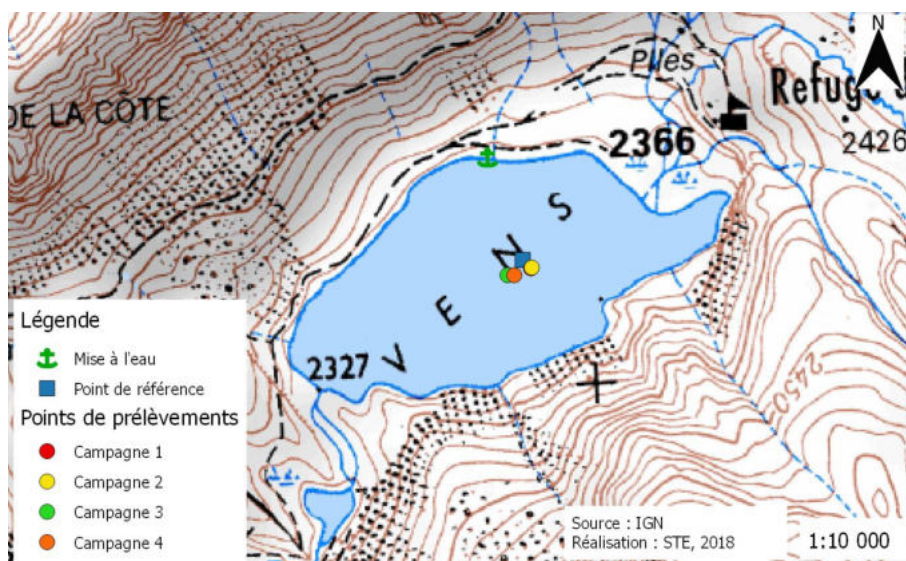


Carte 1 : localisation générale du Lac de Vens

Le bassin versant du lac est constitué d'éboulis et de blocs, les surfaces planes du Nord Est sont recouvertes de pelouses alpines et de groupements tourbeux acides.

Le bassin versant est faiblement anthropisé, seul le refuge de Vens géré par le CAF reçoit des randonneurs en été. De plus, le secteur abrite de nombreux animaux sauvages : chamois, bouquetins, marmottes... Par ailleurs, le plan d'eau se trouve sur un chemin de randonnée assez prisé l'été. La fréquentation de ce secteur Haute-Tinée reste toutefois modérée.

La zone de plus grande profondeur se situe au milieu du lac. En 2018, le point géolocalisé présentait une profondeur de 25 m (Carte 2). Ce lac ne présente pas de marnage.



Carte 2 : Présentation du point de prélèvement

Le lac de Vens présente un fonctionnement dimictique, avec une période de gel de 5 à 6 mois (décembre – juin). En 2018, le dégel complet du lac a eu lieu la semaine précédant la 1^{ère} campagne de prélèvements, soit aux alentours du 20 juin.

2 CONTENU DU SUIVI 2018

Le lac de Vens constitue, comme le lac Nègre à proximité, un des lacs de « Référence » du bassin Rhône-Méditerranée. Le dernier suivi date de 2007, il a été réalisé par STE pour le compte de l'Agence de l'Eau RM&C dans le cadre d'un programme de surveillance de 6 masses d'eau « plan d'eau » de référence du bassin Rhône Méditerranée.

2.1 PLANNING DE REALISATION

Le tableau ci-dessous indique la répartition des missions aussi bien en phase terrain qu'en phase laboratoire/détermination. S.T.E. a, en outre, eu en charge de coordonner la mission et de collecter l'ensemble des données pour établir les rapports et mener l'exploitation des données.

Compte tenu de l'altitude (2300 m) et de la période tardive de dégel, la 1^{ère} campagne est intervenue fin juin après le dégel du plan d'eau (15-20 juin).

Tableau 3 : Synoptique des interventions de terrain et de laboratoire sur le plan d'eau

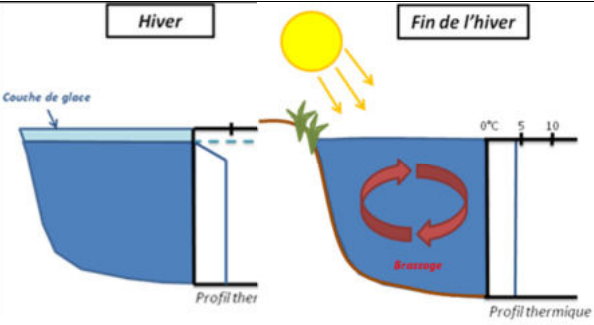
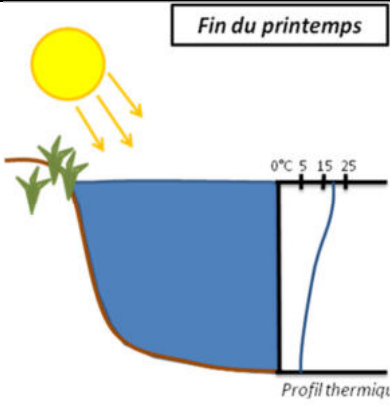
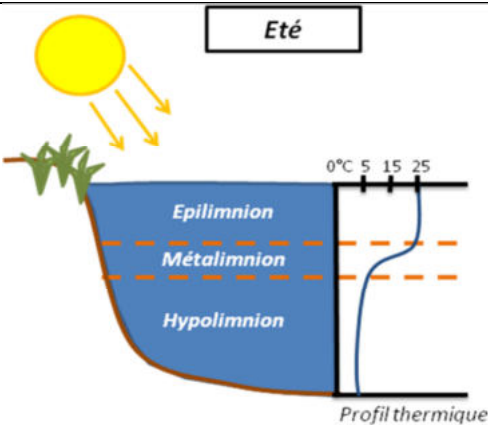
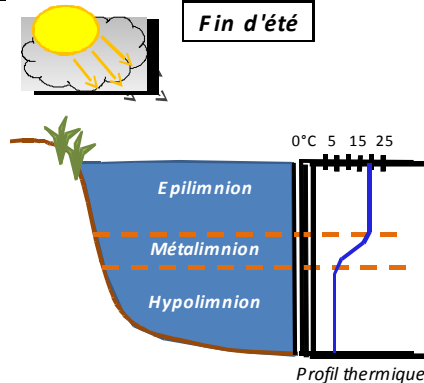
1 ^{er} Lac de Vens	Phase terrain				Laboratoire - détermination
	C1	C2	C3	C4	
Campagne					
Date	26/06/2018	19/07/2018	21/08/2018	25/09/2018	automne/hiver 2018-2019
Physicochimie des eaux	S.T.E.	S.T.E.	S.T.E.	S.T.E.	CARSO
Physicochimie des sédiments				S.T.E.	LDA26
Phytoplancton	S.T.E.	S.T.E.	S.T.E.	S.T.E.	TEREO

Le lac de Vens est difficile d'accès, il nécessite 2h30 de marche en remontant le torrent de Vens depuis le parking du lieu-dit Vens. Le matériel et les modalités de prélèvements ont été adaptés compte tenu du portage nécessaire. Les 3 premières campagnes ont été faites par portage à dos d'hommes (4 personnes). S.T.E a fait appel à un portage par des ânes pour la campagne du 25/09 (ânes de Blore). L'embarcation (kayak) a pu être laissée au refuge de Vens entre la 1^{ère} et la dernière campagne.

2.2 ETAPES DE LA VIE LACUSTRE

Les investigations physicochimiques ont été réalisées lors de quatre campagnes qui correspondent aux différentes étapes de développement de la vie lacustre.

Le lac de Vens est dimictique, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un plan d'eau présentant deux phases annuelles de stratification : une stratification thermique normale en période estivale et une stratification inverse en période hivernale (prise en glace superficielle).

<p><u>Campagne 1</u></p> <p>La première campagne correspond à la phase d'homothermie du plan d'eau. La masse d'eau est homogène (en température et en oxygène). Sur les lacs dimictiques, cette phase intervient en fin hiver à la suite du dégel. La période varie entre mars et juillet suivant l'altitude du plan d'eau.</p>	 <p>Stratification hivernale - Brassage de fin d'hiver</p>
<p><u>Campagne 2</u></p> <p>La seconde campagne correspond à la période de démarrage et de développement de l'activité biologique des lacs. Il s'agit de la période de mise en place de la stratification thermique conditionnée par le réchauffement. Cette phase intervient au printemps et c'est à cette période que l'activité biologique atteint son maximum. La campagne est donc généralement réalisée durant les mois de mai à juin (exceptionnellement juillet pour les plans d'eau d'altitude).</p>	 <p>Phase de stratification printanière</p>
<p><u>Campagne 3</u></p> <p>La troisième campagne correspond à la période de stratification maximum du plan d'eau avec une thermocline bien installée avec une 2^{ème} phase de croissance du phytoplancton. Cette phase intervient en période estivale. La campagne est donc réalisée durant les mois de juillet et août, lorsque l'activité biologique est maximale.</p>	 <p>Stratification installée</p>
<p><u>Campagne 4</u></p> <p>La quatrième campagne correspond à la fin de la stratification estivale du plan d'eau. Elle intervient avant la baisse de la température et la disparition de la thermocline. L'épilimnion présente alors son épaisseur maximale. Cette phase intervient en fin d'été : la campagne est donc réalisée durant le mois de septembre.</p>	 <p>Fin d'été, baisse de la thermocline</p>

3 BILAN CLIMATIQUE DE L'ANNEE 2018

Les conditions climatiques de l'année 2018 pour le lac de Vens sont analysées à partir de la station météorologique d'Ilonse (1000 m NGF), située à 30 kms au sud du lac dans la vallée de la Tinée. Les données seront fournies à titre de cadrage en prenant en compte les spécificités liées à l'altitude du lac de Vens (2300 m NGF) et notamment aux chutes de neige. Cette station météo ne dispose pas de chroniques car elle a été mise en service en 2016¹.

Le climat du secteur de la Haute-Tinée est de type montagnard alpin tempéré par des influences méditerranéennes. L'année 2018 a été globalement chaude dans les Alpes-Maritimes comme sur le reste de la France (Figure 1), ce constat est valable pour toute l'année, avec des températures particulièrement élevées en janvier, avril, et décembre.

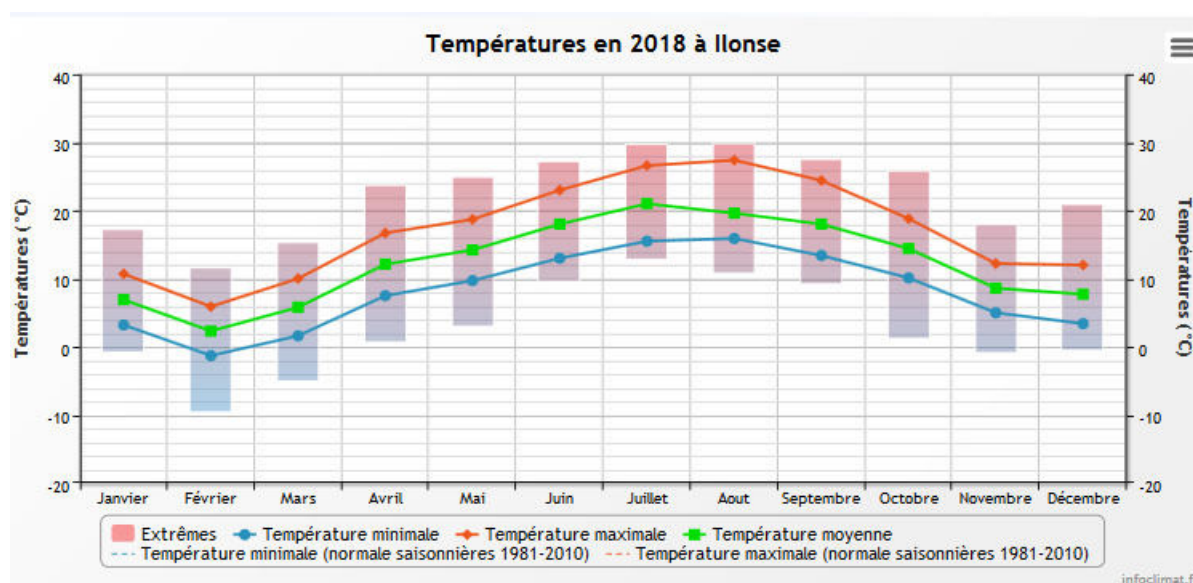


Figure 1 : Moyennes mensuelles de température à la station de Llonse (source : Infoclimat)

Le cumul de précipitations en 2018 est supérieur à la normale (1073 mm en 2018 contre 725 mm mesuré en moyenne sur la période 2016-2018), **soit +48%** de pluviométrie (mais en référence à une période très courte : 2016-2018). Ces données sont présentées sur la Figure 2.

¹Pour les figures 1 et 2, les moyennes saisonnières n'apparaissent pas sur les graphiques compte-tenu de la faible chronique de la station météorologique.

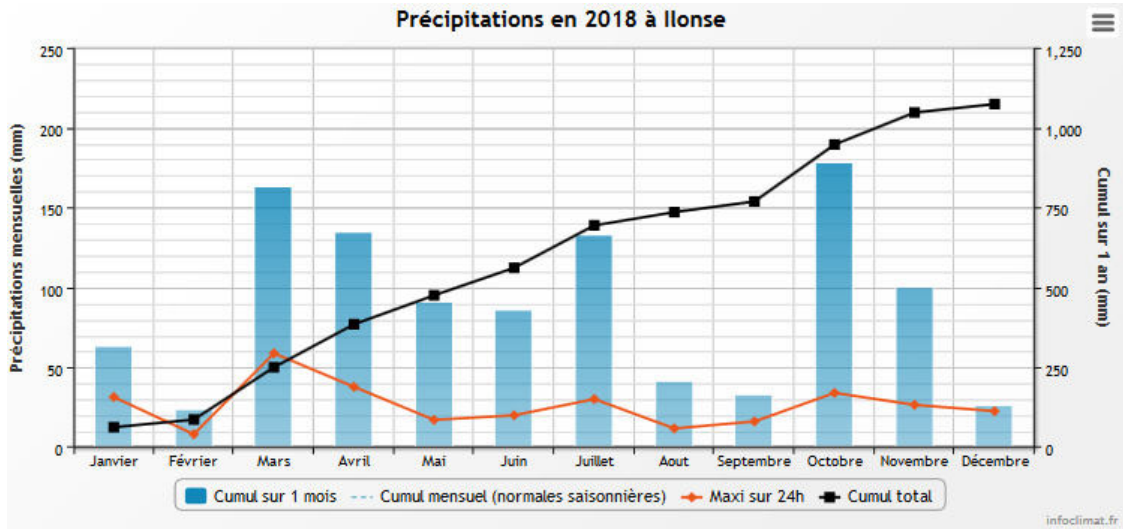


Figure 2 : Cumul de précipitations mensuelles à la station d'Ilonse (source : Infoclimat)

Il ressort les éléments suivants :

- ✓ Déficits importants sur les mois de février, août, septembre et décembre (20 à 40 mm mensuel) ;
- ✓ Précipitations abondantes en mars, avril, et juillet (cumul > 130 mm) ;
- ✓ Cumul exceptionnel au mois d'octobre (178 mm).

Le début de l'année 2018 est caractérisé par un mois de janvier doux. Le mois de février est froid et sec. Le mois de mars est, quant à lui, pluvieux et frais, avec des chutes de neige importantes en altitude. Le mois d'avril est très doux et bien arrosé. Les mois de mai et juin sont doux, et très orageux, la pluviométrie a été importante (cumul 90 mm mensuel).

Le mois de juillet est chaud et pluvieux (orages réguliers). Le cumul de précipitations a été exceptionnel pour un mois de juillet avec 132 mm mesurés. La fin de l'été est plus sèche avec plusieurs épisodes caniculaires en juillet/août et septembre. Les températures restent élevées sur le début de l'automne permettant de maintenir un rayonnement suffisant pour la stratification du plan d'eau (septembre). Les précipitations sont importantes en octobre et novembre, par contre le mois de décembre s'avère chaud et sec.

Au global, l'année 2018 a été assez chaude, en particulier les mois de janvier et d'avril et très pluvieuse sur ce secteur du Mercantour permettant une bonne alimentation du lac de Vens.

CHAPITRE 3 : RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE -

1 INVESTIGATIONS PHYSICOCHIMIQUES

1.1 METHODOLOGIE

Le contenu des investigations physicochimiques est similaire sur les quatre campagnes, excepté un point : un échantillon de sédiment est prélevé lors de la dernière campagne.

Le lac de Vens étant difficile d'accès, le programme d'investigations a été allégé pour l'échantillon de fond : seuls les paramètres de physico-chimie classique sont analysés.

Le profil vertical et les prélèvements sont réalisés dans le secteur de plus grande profondeur que l'on recherche à partir des données collectées au préalable (bathymétrie, étude, communication avec les gestionnaires). Sur le terrain, la recherche du point de plus grande profondeur est menée à l'aide d'un échosondeur.

Au point de plus grande profondeur, on effectue, dans l'ordre :

- a) **une mesure de transparence** au disque de Secchi, avec lecture côté "ombre" du bateau pour une parfaite acuité visuelle. Chacun des deux opérateurs fait la lecture en aveugle (1^{ère} lecture non indiquée au 2^e lecteur).
- b) **un profil vertical** de température (°C), conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 25°C), pH (u. pH) et oxygène dissous (% sat. et mg/l). Il est réalisé à l'aide d'une sonde multiparamètres OTT MS5 :
 - o la sonde MS2 disposant d'une mémoire interne pouvant être programmée pour enregistrer les données à une fréquence de temps définie préalablement (5 secondes).

Les sondes sont équipées d'un capteur de pression permettant d'enregistrer la profondeur de la mesure.

Un profil vertical du paramètre matières organiques dissoutes *fdom* est également mené lors de toutes les campagnes à l'aide d'une sonde EXO.

- c) **deux prélèvements pour analyses physicochimiques (uniquement micropolluants minéraux et organiques pour l'échantillon intégré) :**
 - **l'échantillon intégré** est en général constitué de prélèvements ponctuels tous les mètres² sur la zone euphotique (soit 2,5 fois la transparence) ; ces prélèvements unitaires, de même volume, sont réalisés à l'aide d'une bouteille Kemmerer et disposés dans les flaconnages fournis par le laboratoire (flacons verre brun). De retour au véhicule, les échantillons sont mélangés dans une bombonne en verre pyrex. Puis les flaconnages pour l'analyse des micropolluants sont remplis avec le mélange.

² Compte tenu de la transparence Tr. de certains plans d'eau, exprimable en plusieurs mètres, la règle du Tr. x 2,5 a parfois conduit à une valeur calculée supérieure à la profondeur du plan d'eau. Dans ces cas, le prélèvement a été arrêté à 1 m du fond, pour éviter le prélèvement d'eau de contact avec le sédiment, qui peut, selon les cas, présenter des caractéristiques spécifiques. Inversement, lorsque la transparence est très faible, amenant à une épaisseur de zone euphotique d'à peine quelques mètres, les prélèvements peuvent être resserrés à un pas moindre que 1 m (par exemple : tous les 50 cm).

- **l'échantillon ponctuel de fond** est prélevé à environ 1 m du fond, pour éviter la mise en suspension des sédiments. Les prélèvements sont réalisés à l'aide d'une bouteille Kemmerer et disposés directement dans les flacons prévus à cet effet.

Pour chaque échantillon, le laboratoire CARSO fournit une glacière avec les flacons préalablement étiquetés adaptés aux analyses demandées par l'Agence de l'Eau RM&C.

Les échantillons sont conservés dans une enceinte isolée au contact de blocs réfrigérants et de glace fondante, puis envoyés par transporteur TNT pour un acheminement au laboratoire CARSO dans un délai de 24h, sauf cas particuliers.

d) un prélèvement intégré destiné à l'analyse du phytoplancton et de la chlorophylle et aux analyses de physico-chimie classique :

Les prélèvements doivent être obligatoirement intégrateurs de la colonne d'eau correspondant à la zone euphotique. Pour l'échantillonnage, 7 litres sont nécessaires. Le tuyau intégrateur (système décrit dans le protocole de l'IRSTEA) est adaptable pour toute profondeur, le volume échantillonné dépend du diamètre du tuyau. S.T.E. a mis au point 2 tuyaux :

- l'un de 10 m de diamètre élevé (Ø18 mm) pour les zones euphotiques réduites,
- l'autre de 30 m (Ø14 mm) pour les transparences élevées.

La filtration de la chlorophylle est effectuée sur le terrain par le préleveur S.T.E. à l'aide d'un kit de filtration de terrain Nalgène.

Pour l'analyse du phytoplancton, 2 échantillons sont réalisés dans des flacons blancs opaques en PP de 500 et 250 ml dûment étiquetés (nom du lac, date, préleveur, campagne). On y ajoute un volume connu de lugol (3 à 5 ml) pour fixation. Les échantillons sont conservés au réfrigérateur. Un des deux échantillons est ensuite transmis au bureau d'études TERE0 en charge de la détermination et du comptage du phytoplancton. L'autre échantillon est conservé dans les locaux de S.T.E dans le cadre du contrôle qualité.

Pour les analyses de physico-chimie classique, le laboratoire CARSO fournit une glacière avec les flacons préalablement étiquetés adaptés aux analyses demandées par l'Agence de l'Eau RM&C.

Les échantillons sont conservés dans une enceinte isolée au contact de blocs réfrigérants et de glace fondante, puis envoyés par transporteur TNT pour un acheminement au laboratoire CARSO dans un délai de 24h, sauf cas particuliers.

e) un prélèvement de sédiment :

Ce type de prélèvement n'est réalisé que lors d'une seule campagne, celle de fin d'été (septembre), susceptible de représenter la phase la plus critique pour ce compartiment. Le prélèvement de sédiments est réalisé impérativement **après** les prélèvements d'eau afin d'éviter tout risque de mise en suspension de particules du sédiment lors de son échantillonnage, et donc de contamination du prélèvement d'eau (surtout celui du fond).

Il est réalisé par une série de prélèvements à la benne Ekman. Au vu de sa taille et de la fraction ramenée par ce type de benne (en forme de secteur angulaire), on réalise de 2 à 5 prélèvements pour ramener une surface de l'ordre de 1/10 m². On observe sur chacun de ces échantillons la structure du sédiment dans le double but de :

- description (couleur, odeur, aspect, granulométrie,...) ;
- sélection de la seule tranche superficielle (environ 2-3 premiers cm) destinée à l'analyse.

Pour chaque échantillon, le laboratoire LDA26 fournit une glacière avec le flacon adapté aux analyses demandées par l'Agence de l'Eau RM&C.

Les échantillons sont conservés dans une enceinte isolée au contact de blocs réfrigérants et de glace fondante, puis envoyés par transporteur Chronopost pour un acheminement La Drôme Laboratoires (LDA26) dans un délai de 24h, sauf cas particuliers.

1.2 PROGRAMME ANALYTIQUE

Concernant les analyses, les paramètres suivants sont mesurés :

- ✓ sur le prélèvement intégré destiné aux analyses de physico-chimie classique et de la chlorophylle :
 - turbidité, MES, COD, DBO₅, DCO, PO₄³⁻, Ptot, NH₄⁺, NKJ, NO₃⁻, NO₂⁻, silicates ;
 - chlorophylle *a* et indice phéopigments ;
 - dureté, TAC, HCO₃⁻, Ca⁺⁺, Mg⁺⁺, Na⁺, K⁺, Cl⁻, SO₄⁻, F⁻ ;
- ✓ sur le prélèvement intégré destiné aux analyses de micropolluants minéraux et organiques :
 - micropolluants minéraux et organiques : liste des substances fournie en annexe 1.
- ✓ sur le prélèvement de fond :
 - turbidité, MES, COD, DBO₅, DCO, PO₄³⁻, Ptot, NH₄⁺, NKJ, NO₃⁻, NO₂⁻, silicates ;.

Les paramètres analysés sur les **sédiments** prélevés lors de la 4^{ème} campagne sont les suivants :

- ✓ sur la phase solide (fraction < 2 mm) :
 - granulométrie ;
 - matières sèches minérales, perte au feu, matières sèches totales ;
 - carbone organique ;
 - phosphore total ;
 - azote Kjeldahl ;
 - ammonium ;
 - micropolluants minéraux et organiques : liste des substances fournie en annexe 2.
- ✓ Sur l'eau interstitielle :
 - orthophosphates ;
 - phosphore total ;
 - ammonium.

2 INVESTIGATIONS HYDROBIOLOGIQUES

Les investigations hydrobiologiques menées en 2018 sur le lac de Vens comprennent uniquement :

- ✓ l'étude des peuplements phytoplanctoniques à partir du protocole standardisé d'échantillonnage, de conservation, d'observation et de dénombrement du phytoplancton en plan d'eau pour la mise en œuvre de la DCE (IRSTEA – INRA ; version 3.3 de mars 2009) ;

Les prélèvements ont été effectués par S.T.E. lors des campagnes de prélèvements pour analyses physico-chimiques. La détermination a été réalisée par Sonia Baillet du bureau d'études TERE0, spécialiste en systématique et écologie des algues d'eau douce.

2.1 PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS

Les prélèvements ont été réalisés selon la méthodologie présentée au point d) du §1.1 « Méthodologie » du chapitre « Rappel méthodologique ».

2.2 DETERMINATION DES TAXONS

La détermination est faite au microscope inversé, à l'espèce dans la mesure du possible.

A noter : la systématique du phytoplancton est en perpétuelle évolution, les références bibliographiques se confortent ou se complètent, mais s'opposent quelques fois. Il est donc important de rappeler qu'il vaut mieux une bonne détermination à un niveau taxonomique moindre qu'une mauvaise à un niveau supérieure (Laplace-Treytoure et al., 2009).

L'analyse quantitative implique l'identification et le dénombrement des taxons observés dans une surface connue de la chambre de comptage. Selon la concentration en algues décroissante, le comptage peut être réalisé de trois manières différentes (Figure 3).

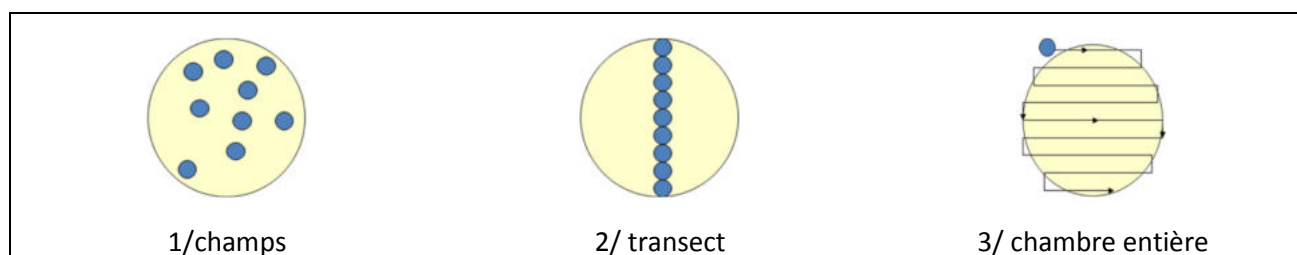


Figure 3 : Représentation schématique des différentes stratégies de comptage

Le comptage est réalisé en balayant des champs strictement aléatoires, ou des transects, ou la chambre entière jusqu'à atteindre 400 individus algaux. La stratégie de comptage utilisée est fonction de la concentration des algues.

Différentes règles de comptage sont appliquées, en respect des échanges inter-opérateur issus des réunions d'harmonisation phytoplancton INRA 2015-2016. Il est entendu que :

- ✓ Tout filament, colonie, ou cœnobe, compte pour un individu algal à X cellules. Le nombre de cellules présentes dans le champ et par individu est dénombré (cellules/individu algaux).
- ✓ Seules les cellules contenant un plaste (exceptés pour les cyanobactéries et chrysophycées à logettes) sont comptées. Les cellules vides des colonies, des cœnobes, des filaments ou des diatomées ne sont pas dénombrées.
- ✓ Les logettes des chrysophycées (ex : *Dinobryon*, *Kephyrion*,...) sont dénombrées même si elles sont vides, les cellules de flagellés isolés ne sont pas dénombrés.

- ✓ Pour les diatomées, en cas de difficulté d'identification et de fortes abondances (supérieur à 20% de l'abondance totale), une préparation entre lame et lamelle selon le mode préparatoire décrit par la norme NF T 90-354 (AFNOR, 2007) est effectuée.

2.3 TRAITEMENT DES DONNEES

Les résultats sont exprimés en nombre de cellules par millilitre. Ils sont également exprimés en biovolume (mm^3/l), ce qui reflète l'occupation des différentes espèces. En effet, les espèces de petite taille n'occupent pas un même volume que les espèces de grandes tailles. Les biovolumes sont obtenus de trois manières :

1. Grâce aux données proposées par le logiciel Phytobs (version 2.3), d'aide au dénombrement,
2. si les données sont absentes, les mesures sur 30 individus lors de l'observation au microscope sont employées pour calculer un biovolume robuste,
3. si l'ensemble des dimensions utiles au calcul n'est pas observé, les données complémentaires issues de la bibliographie sont employées.

Le comptage terminé, la liste bancarisée dans l'outil de comptage PHYTOBS est exporté au format .xls ou .csv. Cet outil permet de présenter des résultats complets.

Le calcul de l'indice Phytoplancton lacustre ou IPLAC est réalisé à l'aide du Système d'Evaluation de l'Etat des Eaux (SEEE). Il s'appuie sur 2 métriques :

- ✓ La Métrique de biomasse algale ou MBA est basée sur la concentration moyenne de la chlorophylle a sur la période de végétation.
- ✓ La Métrique de Composition Spécifique ou MCS exprime une note en fonction de la présence (exprimée en biovolume) de taxons indicateurs, figurant dans une liste de référence de 165 taxons (SEEE v1.0.2). A chaque taxon correspond une cote spécifique et une note de sténoécie, représentant l'amplitude écologique du taxon. La note finale est obtenue en mesurant l'écart avec la valeur prédite en condition de référence.

La note IPLAC résulte de l'agrégation par somme pondérée de ces deux métriques :

Valeurs de limite	Classe
[1 - 0.8]	Très bon
]0.8 - 0.6]	Bon
]0.6 - 0.4]	Moyen
]0.4 - 0.2]	Médiocre
]0.2 - 0]	Mauvais

Figure 4 : Seuils des classes d'état définis pour chaque métrique et pour l'IPLAC

L'interprétation des caractéristiques écologiques du peuplement permet d'établir si une dégradation de la note indicienne peut être expliquée par la présence de taxons sensibles à la pollution organique, ou favorisés par une abondance de nutriments liée à l'eutrophisation du milieu ou être lié au fonctionnement du milieu (stratification, anoxie,...).

L'utilisation de la bibliographie et des groupes morfo-fonctionnels permet d'affiner notre analyse et d'évaluer la robustesse de la note IPLAC obtenue.

- CHAPITRE 4 : RESULTATS DES
INVESTIGATIONS -

1 INVESTIGATIONS PHYSICOCHIMIQUES

Les comptes rendus des campagnes de prélèvements physicochimiques et phytoplanctoniques sont présentés en annexe 3.

1.1 ANALYSES DES EAUX

1.1.1 PROFILS VERTICAUX ET EVOLUTIONS SAISONNIERES

Le suivi prévoit la réalisation de profils verticaux sur la colonne d'eau à chaque campagne. Quatre paramètres sont mesurés : la température, la conductivité, l'oxygène (en concentration et en % saturation) et le pH. Les graphiques regroupant ces résultats pour chaque paramètre lors des 4 campagnes sont affichés dans ce chapitre.

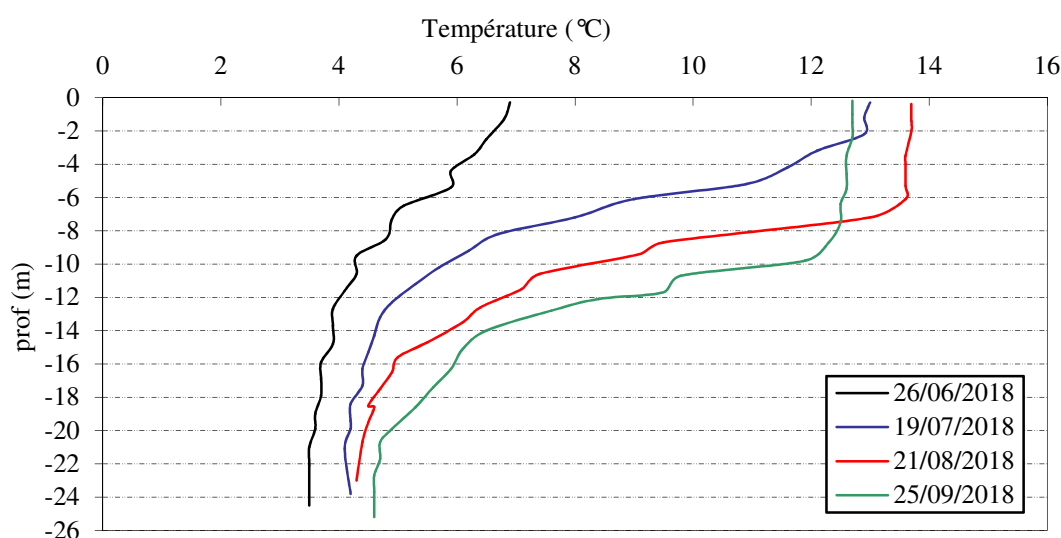


Figure 5 : Profils verticaux de température au point de plus grande profondeur

Le lac de Vens est en glace jusqu'à mi-juin. La 1^{ère} campagne intervient après le dégel du plan d'eau, soit le 26 juin. La masse d'eau présente un léger réchauffement de la couche de surface (5 à 7°C)³. Sous 10m, la colonne d'eau est homogène à environ 4°C.

Le 19 juillet 2018, les eaux se sont bien réchauffées, la masse d'eau est stratifiée avec 13°C enregistré en surface. La thermocline se dessine entre 3 et 12 m, la couche profonde sous 15 m se maintient entre 4 et 5°C.

La stratification est maximale le 21 août avec 13,7°C dans l'épilimnion (0-6 m), une thermocline assez épaisse entre 7 et 16 m et une couche profonde à 5°C environ.

Le 25 septembre, la thermocline s'enfonce avec le refroidissement des eaux : l'épilimnion plus épais (0-8m) est à 12,6°C, tandis que l'hypolimnion réduit (20-25 m) se maintient à 5°C. La thermocline est épaisse et présente des paliers.

³ : tant qu'il y a de la glace sur le plan d'eau, celle-ci maintient les eaux froides, de par sa forte chaleur de fusion. Dès l'instant où elle disparaît, le frein à l'échauffement qu'elle constitue disparaît. Se situant alors en saison « chaude », l'échauffement des eaux de surface est très rapide (instauration de la stratification estivale).

Malgré son altitude (2321 m), le lac de Vens présente une stratification thermique marquée, (juillet - octobre). Le réchauffement de la couche de surface reste limité (14°C) compte tenu des conditions climatiques du secteur (moyenne de température faible). La couche profonde se maintient entre 4 et 6°C toute l'année hors période de gel.

Les eaux du lac de Vens sont très peu minéralisées, conformément à la nature métamorphique des terrains (migmatites à biotite, muscovite et sillimatite). La conductivité est faible, elle varie entre 45 et 60 $\mu\text{S}/\text{cm}$ dans l'épilimnion, l'hypolimnion est nettement plus minéralisé (80 à 110 $\mu\text{S}/\text{cm}$). Les profils sont assez similaires pour les quatre campagnes :

- ✓ les eaux de surface (0-8 m) sont entre 45 et 60 $\mu\text{S}/\text{cm}$ avec une augmentation au fil de la saison ;
- ✓ la conductivité augmente significativement en profondeur (80 à 110 $\mu\text{S}/\text{cm}$), les valeurs ont tendance à diminuer au fil de la saison.

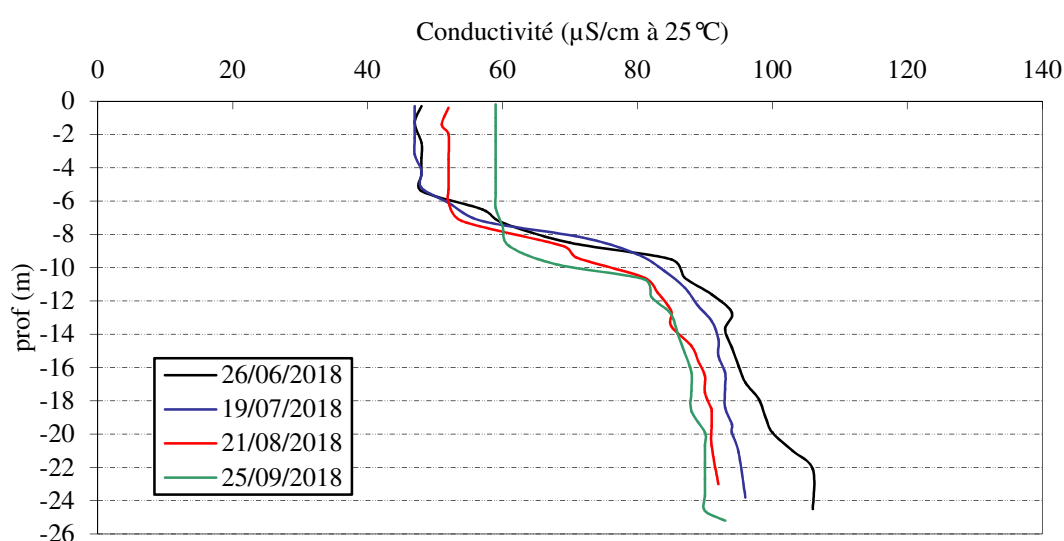


Figure 6 : Profils verticaux de conductivité au point de plus grande profondeur

Les eaux peu minéralisées ont un faible pouvoir tampon. Cela génère une variation importante de pH dans la masse d'eau du lac de Vens. Les profils des quatre campagnes sont assez similaires avec la présence d'un pic de pH sous 10 m environ correspondant au pic de développement algal : le pH atteint 8,1 en C1, 8,8 en C2, 9,7 en C3 et 8,6 en C4. Ces valeurs sont particulièrement élevées et témoignent d'une forte activité photosynthétique en particulier le 21 août. Les eaux épilimniques sont légèrement alcalines, avec des valeurs de pH de 7,5 à 8,6. Au contraire, la couche profonde est à un pH compris entre 7 et 7,5.

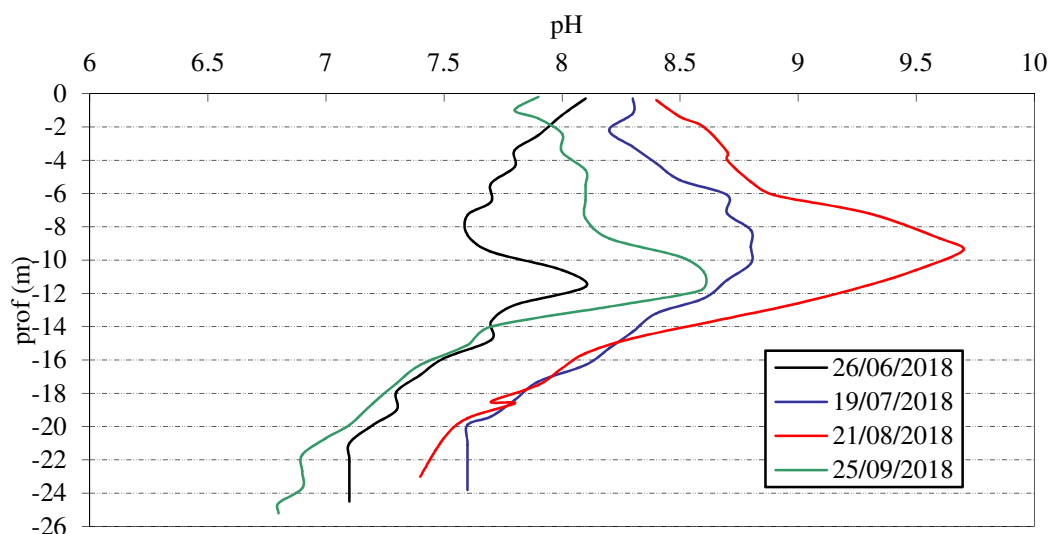


Figure 7 : Profils verticaux de pH au point de plus grande profondeur

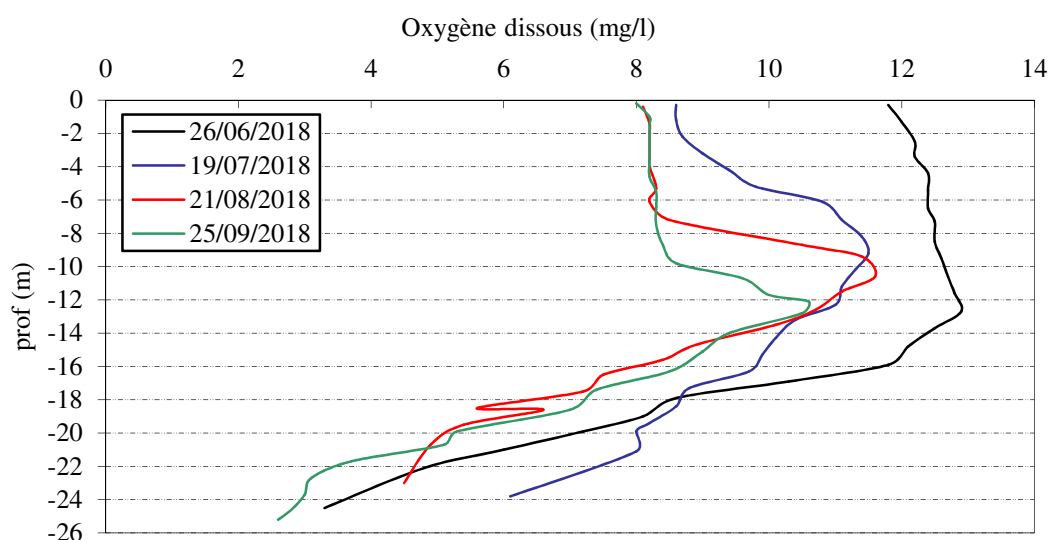


Figure 8 : Profils verticaux d'oxygène (mg/l) au point de plus grande profondeur

Le profil d'oxygène de la campagne du 19 juillet semble légèrement surévalué, les procédures d'étalonnage n'ont toutefois pas montré de non-conformités.

Les profils d'oxygène sont très similaires d'une campagne à l'autre pour ce suivi 2018.

Ainsi, la couche de surface (0-6 m) est bien oxygénée (99 à 110 %) lors de toutes les campagnes. Comme pour le pH, on observe un pic d'oxygénation entre 120 et 130 % sat entre 8 et 14 m de profondeur lors des campagnes 2,3 et 4. Il confirme un fort développement phytoplanctonique sur cette strate d'eau.

Les eaux sont fortement désoxygénées au fond même après le brassage des eaux post dégel. Ainsi le 26 juin, les eaux du fond sont à 25 % de saturation en oxygène. Cela signifie que le brassage des eaux post dégel a été partiel⁴. La désoxygénation des eaux touche la couche 16-25 m.

⁴ : ce qui peut s'expliquer par la très grande rapidité à laquelle les eaux de surface passent de 0°C (stratification inverse hivernale) à des températures supérieures à 4°C, laissant très peu de temps à l'homothermie sur la colonne d'eau, donc à la possibilité de mélange de cette colonne.

Elles sont plus oxygénées le 19 juillet (60% sat), puis une baisse est enregistrée lors des deux dernières campagnes : 45% sat le 21 août et 27% sat le 25 septembre.

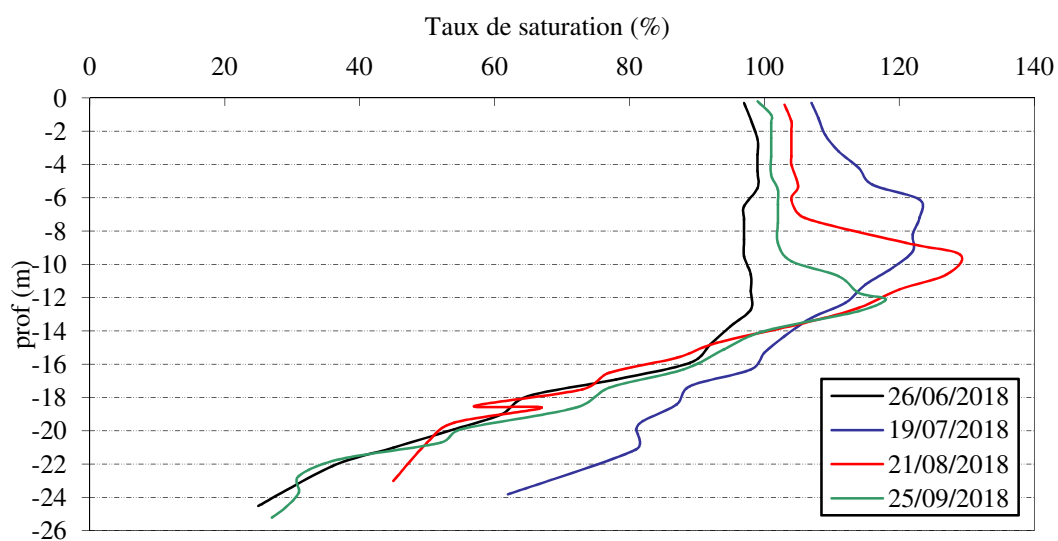


Figure 9 : Profils verticaux d'oxygène (% sat.) au point de plus grande profondeur

1.1.2 PROFILS VERTICAUX MATIERES ORGANIQUES DISSOUTES

Les matières organiques dissoutes sont étudiées à l'aide d'une sonde EXO équipée d'un capteur fdom qui mesure les matières organiques dissoutes en ppb QSU sulfate de quinine. Les profils pour les 3 campagnes sont présentés sur la Figure 10. *Le profil de la campagne C3 n'est pas disponible pour cause de panne de matériel.*

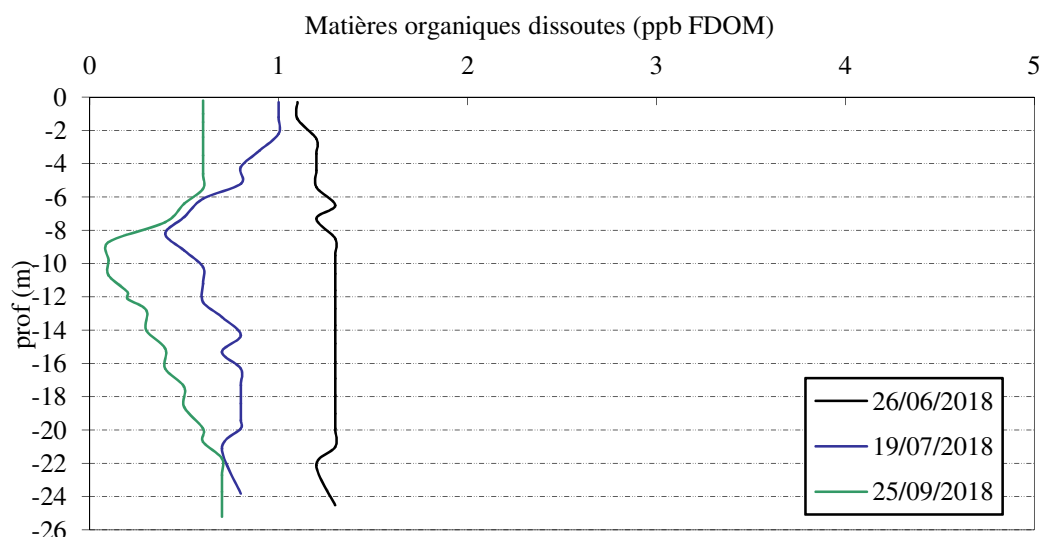


Figure 10 : profils verticaux des matières organiques dissoutes

La teneur en matières organiques dissoutes est très faible ($\leq 1,5$ ppb QSU) dans le lac de Vens. La teneur en MOD diminue au fil de la saison. On constate également que dans la couche où se développe le phytoplancton (8-14 m), les MOD sont consommées.

1.1.3 PARAMETRES DE CONSTITUTION ET TYPOLOGIE DU LAC

N.B. pour tous les tableaux suivants : LQ = limite de quantification.

Les résultats des paramètres de minéralisation des quatre campagnes sont présentés dans le Tableau 4.

Tableau 4 : Résultats des paramètres de minéralisation

Premier Lac de Vens		Unité	Code sandre	LQ	26/06/2018	19/07/2018	21/08/2018	25/09/2018
Code plan d'eau: Y6205123-1					intégré	intégré	intégré	intégré
Minéralisation	Bicarbonates	mg(HCO ₃)/L	1327	6.1	41	43	34	40
	Calcium	mg(Ca)/L	1374	0.1	10.6	11.9	11.4	11.2
	Chlorures	mg(Cl)/L	1337	0.1	0.3	0.2	0.4	0.2
	Dureté	°F	1345	0.5	3.5	3.9	3.6	3.6
	Magnésium	mg(Mg)/L	1372	0.05	2.0	2.1	1.9	2.0
	Potassium	mg(K)/L	1367	0.1	0.3	0.4	0.3	0.3
	Sodium	mg(Na)/L	1375	0.2	0.6	0.7	0.7	1.4
	Sulfates	mg(SO ₄)/L	1338	0.2	5.9	6.0	6.4	6.9
TAC	°F	1347	0	3.4	3.6	2.8	3.3	

Les résultats indiquent une eau faiblement carbonatée, douce (3,5 à 3,9°F). Les minéraux sont en quantités faibles : ≈ 11 mg/l de calcium, moins de 0,5 mg/l de chlorures et potassium, 2 mg/l de magnésium et $\approx 0,7$ mg/l de sodium. Les sulfates sont davantage présents (5,9 à 6,9 mg/l).

Le lac de Vens et son bassin versant reposent essentiellement sur des roches métamorphiques (Migmatite). Ces substrats engendrent une faible minéralisation des eaux.

1.1.4 ANALYSES PHYSICOCHIMIQUES DES EAUX (HORS MICROPOLLUANTS)

Tableau 5 : Résultats des paramètres de physico-chimie classique sur eau

Premier Lac de Vens		Unité	Code sandre	LQ	26/06/2018		19/07/2018		21/08/2018		25/09/2018	
Code plan d'eau: Y6205123-1					intégré	fond	intégré	fond	intégré	fond	intégré	fond
PC eau	Ammonium	mg(NH ₄)/L	1335	0.01	0.01	0.03	0.03	0.06	0.07	0.11	0.01	<0.01
	Azote Kjeldahl	mg(N)/L	1319	0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5
	Carbone organique	mg(C)/L	1841	0.2	0.4	0.6	0.5	0.6	0.5	0.5	0.7	0.4
	DBO ₅	mg(O ₂)/L	1313	0.5	0.8	<0.5	1	1	0.6	1	0.5	0.5
	DCO	mg(O ₂)/L	1314	20	< 20	< 20	< 20	< 20	< 20	< 20	< 20	< 20
	MeS	mg/L	1305	1	1.2	< 1	1	1.3	< 1	1.1	< 1	< 1
	Nitrates	mg(NO ₃)/L	1340	0.5	<0.5	<0.5	0.7	<0.5	2	0.6	<0.5	0.7
	Nitrites	mg(NO ₂)/L	1339	0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	0.06	0.02	<0.01	<0.01
	Phosphates	mg(PO ₄)/L	1433	0.01	0.01	0.02	0.02	0.02	<0.01	0.02	0.01	0.02
	Phosphore total	mg(P)/L	1350	0.005	0.006	<0.005	<0.005	<0.005	<0.005	0.007	<0.005	<0.005
Silicates	mg(SiO ₂)/L	1342	0.05	3.0	3.9	3.1	3.5	6.1	3.8	2.2	4.0	
Turbidité	NFU	1295	0.1	1.1	0.48	0.91	1.1	2.1	0.6	0.83	0.71	
indice chlorophylliens	Chlorophylle a	µg/L	1439	1	6	/	1	/	1	/	< 1	/
	indice phéopigment	µg/L	1436	1	< 1	/	< 1	/	< 1	/	< 1	/

Les analyses des fractions dissoutes ont été réalisées sur eau filtrée (COD, NH₄, NO₃, NO₂, PO₄, Si).

Les charges organiques sont très faibles dans les eaux de Vens : les concentrations en carbone organique dissous sont comprises entre 0,4 et 0,7 mg/l dans la zone euphotique et au fond. La DBO₅ reste faible dans le plan d'eau : elle est comprise entre 0,5 et 1 mg/l.

La DCO ainsi que l'azote Kjeldahl sont sous le seuil de quantification.

Les matières en suspension sont en quantité négligeables ($\leq 1,3$ mg/l). La turbidité reste faible ($< 2,2$ NTU).

L'azote (nitrates) est sous le seuil de quantification en fin d'hiver aussi bien en zone euphotique que dans le fond. Les nitrates deviennent en revanche disponibles en zone euphotique en C2 (0,7 mg/l) et C3 (2 mg/l). Les phosphates sont biodisponibles dans les eaux à des teneurs faibles entre 10 et 20 µg/l.

De même, les composés réduits de l'azote (NO₂⁻ et NH₄⁺) sont faiblement présents en C1, C2 et C4. En revanche, lors de la 3^{ème} campagne, on enregistre une légère charge en matière azotée réduite (0,06 mg/l NO₂⁻ et 0,07 à 0,11 mg/l de NH₄⁺).

Le phosphore total est très faiblement quantifié : < 8 µg/l.

La concentration en silicates est moyenne en zone euphotique : 2,2 à 6,1 mg/l. Elle ne constitue pas un frein au développement des diatomées.

La production chlorophyllienne est faible sans être nulle (=1 µg/l) dans le lac de Vens, au vu de la teneur en chlorophylle a (≤ 1 µg/l lors des campagnes estivales). Elle est par contre plus élevée (= 6 µg/l) dans l'échantillon du 26 juin 2018, indiquant un fort développement algal en période juste post-brassage.

Le lac de Vens présente une bonne qualité physico-chimique avec absence de charges organique, particulaire, et en nutriments. Seule la 3^{ème} campagne présente quelques signes d'enrichissement des eaux.

1.1.5 MICROPOLLUANTS MINERAUX

Les micropolluants sont analysés uniquement sur l'échantillon intégré.

Tableau 6 : Résultats d'analyses de métaux sur eau

Premier Lac de Vens		Unité	Code sandre	LQ	26/06/2018	19/07/2018	21/08/2018	25/09/2018
Code plan d'eau: Y6205123-1					intégré	intégré	intégré	intégré
Métaux	Aluminium	µg(Al)/L	1370	2	2.4	2.2	<LQ	<LQ
	Antimoine	µg(Sb)/L	1376	0.5	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Argent	µg(Ag)/L	1368	0.01	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Arsenic	µg(As)/L	1369	0.05	2.7	3.05	3.66	4.03
	Baryum	µg(Ba)/L	1396	0.5	29.2	30.3	28.9	21.1
	Beryllium	µg(Be)/L	1377	0.01	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Bore	µg(B)/L	1362	10	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Cadmium	µg(Cd)/L	1388	0.01	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Chromé	µg(Cr)/L	1389	0.5	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Cobalt	µg(Co)/L	1379	0.05	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Cuivre	µg(Cu)/L	1392	0.1	0.17	0.5	0.24	0.3
	Etain	µg(Sn)/L	1380	0.5	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Fer	µg(Fe)/L	1393	1	7.2	6.5	4	<LQ
	Lithium	µg(Li)/L	1364	0.5	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Manganèse	µg(Mn)/L	1394	0.5	15.7	70.8	55.6	14
	Mercure	µg(Hg)/L	1387	0.01	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Molybdène	µg(Mo)/L	1395	1	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Nickel	µg(Ni)/L	1386	0.5	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Plomb	µg(Pb)/L	1382	0.05	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ
	Sélénium	µg(Se)/L	1385	0.1	<LQ	<LQ	<LQ	0.1
Tellure	µg(Te)/L	2559	0.5	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	
Thallium	µg(Tl)/L	2555	0.01	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	
Titane	µg(Ti)/L	1373	0.5	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	
Uranium	µg(U)/L	1361	0.05	0.29	0.6	0.37	0.16	
Vanadium	µg(V)/L	1384	0.1	<LQ	<LQ	<LQ	<LQ	
Zinc	µg(Zn)/L	1383	1	<LQ	1.18	<LQ	<LQ	

Les analyses sur les métaux ont été effectuées sur eau filtrée.

Plusieurs éléments de constitution sont présents dans l'eau en quantité non négligeable dans tous les échantillons :

- ✓ le baryum est quantifié entre 21 et 31 µg/l ;
- ✓ le manganèse est mesuré entre 14 et 71 µg/l, il s'agit de valeurs relativement élevées ;
- ✓ l'uranium est présent dans les eaux entre 0,1 et 0,6 µg/l.

Le fer et l'aluminium sont également quantifiés (de C1 à C3) respectivement entre 4 et 7,2 µg/l et 2,2 à 2,4 µg/l.

Parmi les métaux lourds, on note la présence dans tous les échantillons :

- ✓ d'Arsenic : 2,7 à 4 µg/l (valeurs supérieures à la norme de qualité environnementale définie pour ce paramètre) ;
- ✓ de cuivre à des concentrations faibles (0,17 à 0,5 µg/l) ;

Ces résultats montrent une contamination en Arsenic, à relier vraisemblablement au fond géochimique.

1.1.6 MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Le Tableau 7 indique les micropolluants organiques qui ont été quantifiés lors des campagnes de prélèvements. La liste de l'ensemble des substances analysées est fournie en annexe 1.

Tableau 7 : Résultats d'analyses de micropolluants organiques présents sur eau

Premier Lac de Vens		Unité	Code sandre	LQ	26/06/2018	19/07/2018	21/08/2018	25/09/2018
Code plan d'eau: Y6205123-1					intégré	intégré	intégré	intégré
HAP	Naphtalène	µg/l	1517	0.005	<LQ	0.007	<LQ	<LQ
pesticides	Piperonil butoxide	µg/l	1709	0.005	<LQ	0.009	<LQ	<LQ
Semi-volatils divers	DEHP	µg/l	6616	0.4	<LQ	0.58	<LQ	<LQ
plastifiants	Diéthyl phtalate	µg/l	1527	0.05	0.24	0.08	0.14	<LQ
plastifiants	n-Butyl Phtalate	µg/l	1462	0.05	0.13	0.16	<LQ	<LQ
stimulants	Caféine	µg/l	6519	0.01	<LQ	0.037	0.085	0.011
stimulants	Cotinine	µg/l	6520	0.005	<LQ	<LQ	0.022	<LQ
stimulants	Nicotine	µg/l	5657	0.02	<LQ	0.031	0.233	<LQ

Quelques micropolluants organiques sont mesurés dans les eaux du lac de Vens de manière plus ou moins récurrente selon les substances.

Des composés volatils, indicateurs plastiques, sont présents dans les échantillons des campagnes 1 à 3 :

- ✓ le DEHP en C2 (0,58 µg/l) ;
- ✓ le diéthyl phtalate en C1, C2 et C3 (0,08 à 0,24 µg/l) ;
- ✓ le n-Butylphtalate en C1 et C2 (0,13 à 0,16 µg/l).

Des stimulants d'origine végétale naturelle ont été quantifiés dans les eaux du lac de Vens :

- ✓ la caféine dans les échantillons C2, C3 et C4 (0.011 et 0.085 µg/l) - l'échantillon du 25 septembre contient uniquement des traces de caféine ;
- ✓ la cotinine (métabolite de la nicotine) dans l'échantillon du 21/08 (0.022 µg/l) ;
- ✓ la nicotine (issue de la feuille de tabac) dans les échantillons C2 et C3 (0.031 et 0.233 µg/l).

La fréquentation touristique du site (chemin de randonnée) peut expliquer ces quantifications récurrentes : urines.

Dans l'échantillon du 19 juillet, le naphtalène est mesuré à très faible concentration (0,007 µg/l), ainsi que le Piperonil butoxide (composé pesticides) à 0,009 µg/l.

Ces résultats indiquent une quantification récurrente en certains indicateurs plastifiants (diéthyl phtalate), ainsi qu'en certains stimulants (caféine) – substances retrouvées dans les ¾ des échantillons analysés au cours du suivi.

1.2 ANALYSES DES SEDIMENTS

1.2.1 ANALYSES PHYSICOCHIMIQUES DES SEDIMENTS (HORS MICROPOLLUANTS)

Le Tableau 8 fournit la synthèse de l'analyse granulométrique menée sur les sédiments prélevés.

Tableau 8 : Synthèse granulométrique sur le sédiment du point de plus grande profondeur

Composition granulométrique du sédiment			
Lac de Vens	Unité	Code sandre	25/09/2018 14:00
Code plan d'eau: Y6205123			
fraction inférieure à 20 µm	% MS	6228	21.5
fraction de 20 à 63 µm	% MS	3054	45.6
fraction de 63 à 150 µm	% MS	7042	29.7
fraction de 150 à 200 µm	% MS	7043	1.9
fraction supérieure à 200 µm	% MS	7044	1.3

Il s'agit de sédiments fins assez riches en eau, de nature limono-vaseuse de 0 à 150 µm à 96,8%. Les analyses de physico-chimie classique menées sur la fraction solide et sur l'eau interstitielle du sédiment sont rapportées au Tableau 9.

Tableau 9 : Analyse de sédiments

Physico-chimie du sédiment				
Lac de Vens	Unité	Code sandre	LQ	25/09/2018 14:00
Code plan d'eau: Y6205123				
Matière sèche à 105°C	%	1307		32.2
Matière Sèche Minérale (M.S.M)	% MS	5539		87.7
Perte au feu à 550°C	% MS	6578		12.3
Carbone organique	mg(C)/kg MS	1841	1000	48600
Azote Kjeldahl	mg(N)/kg MS	1319	1000	6040
Phosphore total	mg(P)/kg MS	1350	2	1170
Physico-chimie du sédiment : Eau interstitielle				
Ammonium	mg(NH ₄)/L	1335	0.5	2.7
Phosphates	mg(PO ₄)/L	1433	0.015	0.135
Phosphore total	mg(P)/L	1350	0.01	0.5

Dans les sédiments, la teneur en matière organique est élevée avec 12,3 %. La concentration en azote organique est moyenne (6 g/kg). Le rapport C/N est de 8, ce qui indique que le sédiment est constitué de matière algale récemment déposée. La stock en phosphore paraît assez élevée (1.17 g/kg MS) pour ce type de plan d'eau comparativement aux apports limités en phosphore dans le lac (concentrations en P_{tot} systématiquement < 7 µg/l sur le support eau durant tout le suivi). L'origine de ce phosphore peut être supposée dans la composition des substrats. Il n'est pas exclu que les pressions directes potentielles identifiées aux abords du lac (fréquentation touristique – refuge de Vens / pâturage) contribuent également à ces apports.

L'eau interstitielle contient les minéraux facilement mobilisables dans les sédiments. Pour le lac de Vens, l'ammonium et le phosphore total sont respectivement en quantité faible à moyenne. Les eaux du fond du lac étant désoxygénées, il est possible que le processus de relargage atteigne le fond du 1^{er} lac de Vens. Toutefois, il n'a pas été mesuré de concentrations élevées en phosphore dans les eaux du fond.

1.2.2 MICROPOLLUANTS MINÉRAUX

Ils ont été dosés sur la fraction solide du sédiment.

Tableau 10 : Résultats d'analyses de micropolluants minéraux sur sédiment

Sédiment : micropolluants minéraux				
Lac de Vens	Unité	Code sandre	LQ	25/09/2018 14:00
Code plan d'eau: Y6205123				
Aluminium	mg(Al)/kg MS	1370	5	52200
Antimoine	mg(Sb)/kg MS	1376	0.2	7.8
Argent	mg(Ag)/kg MS	1368	0.1	0.3
Arsenic	mg(As)/kg MS	1369	0.2	115
Baryum	mg(Ba)/kg MS	1396	0.4	563
Beryllium	mg(Be)/kg MS	1377	0.2	2.6
Bore	mg(B)/kg MS	1362	1	168
Cadmium	mg(Cd)/kg MS	1388	0.2	2.3
Chrome	mg(Cr)/kg MS	1389	0.2	93.1
Cobalt	mg(Co)/kg MS	1379	0.2	18.7
Cuivre	mg(Cu)/kg MS	1392	0.2	42.8
Etain	mg(Sn)/kg MS	1380	0.2	4.7
Fer	mg(Fe)/kg MS	1393	5	54300
Lithium	mg(Li)/kg MS	1364	1	130
Manganèse	mg(Mn)/kg MS	1394	0.4	1220
Mercure	mg(Hg)/kg MS	1387	0.01	0.12
Molybdène	mg(Mo)/kg MS	1395	0.2	4.6
Nickel	mg(Ni)/kg MS	1386	0.2	36.5
Plomb	mg(Pb)/kg MS	1382	0.2	87.6
Sélénium	mg(Se)/kg MS	1385	0.2	3.8
Tellure	mg(Te)/kg MS	2559	0.2	< LQ
Thallium	mg(Th)/kg MS	2555	0.2	0.7
Titane	mg(Ti)/kg MS	1373	1	3040
Uranium	mg(U)/kg MS	1361	0.2	15.6
Vanadium	mg(V)/kg MS	1384	0.2	109
Zinc	mg(Zn)/kg MS	1383	0.4	332

Les éléments Aluminium (52 g/kg MS), Fer (54 g/kg MS), et Manganèse (1,2 g/kg MS), sont à des teneurs élevées. Ces éléments sont présents dans les fonds géochimiques du lac de Vens. On note également des valeurs élevées pour les métaux de constitution : Baryum, Lithium et Titane.

Les sédiments sont très riches en métaux lourds :

- ✓ Arsenic (0,115 g/kg MS),
- ✓ Cadmium (2,3 mg/kg MS),
- ✓ Chrome (93 mg/kg MS),
- ✓ Plomb (87 mg/kg MS),
- ✓ Zinc (0,332 g/kg MS).

Pour les éléments As, Cd et Zn, on note un dépassement du seuil S1⁵ de contamination des sédiments de curage. L'origine de ces métaux provient des fonds géochimiques mais les valeurs mesurées sont particulièrement significatives. A noter que des filons de Plomb, Cuivre et Zinc sont présents à proximité du plan d'eau (Figure 11 : carte géologique du secteur de Vens (source : InfoTerre BRGM)Figure 11).



Figure 11 : carte géologique du secteur de Vens (source : InfoTerre BRGM)

1.2.3 MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Le Tableau 11 indique les micropolluants organiques qui ont été quantifiés dans les sédiments lors de la campagne de prélèvements. La liste de l'ensemble des substances analysées est fournie en annexe 2.

Tableau 11 : Résultats d'analyses de micropolluants organiques présents sur sédiment

Sédiment : micropolluants organiques mis en évidence				
Lac de Vens	Unité	Code sandre	LQ	25/09/2018 14:00
Code plan d'eau: Y6205123				
Anthraquinone	µg/ kg MS	2013	4	9
Benzo (a) Anthracène	µg/ kg MS	1082	10	14
Benzo (a) Pyrène	µg/ kg MS	1115	10	18
Benzo (b) Fluoranthène	µg/ kg MS	1116	10	59
Benzo (ghi) Pérylène	µg/ kg MS	1118	10	43
Benzo (k) Fluoranthène	µg/ kg MS	1117	10	18
Chrysène	µg/ kg MS	1476	10	27
Fluoranthène	µg/ kg MS	1191	10	43
Indéno (123c) Pyrène	µg/ kg MS	1204	10	41
Méthyl-2-Naphtalène	µg/ kg MS	1618	10	21
Phénanthrène	µg/ kg MS	1524	10	28
Pyrène	µg/ kg MS	1537	10	29

⁵ Seuil S1 seuils édictés par l'Arrêté du 9 août 2006.

L'échantillon de sédiments du lac de Vens présente 12 molécules appartenant aux HAP pour une somme totale de 0,341 mg/kg MS. Ce qui reste bien en dessous du seuil d'effets.

Il peut paraître surprenant de quantifier ce type de composés sur un plan d'eau de haute altitude, sans pression anthropique significative. Des apports par retombées atmosphériques peuvent expliquer ces résultats.

2 PHYTOPLANCTON

2.1 PRELEVEMENTS INTEGRES

Les prélèvements intégrés destinés à l'analyse du phytoplancton ont été réalisés en même temps que les prélèvements pour analyses physicochimiques classiques. Sur le lac de Vens, la zone euphotique et la transparence mesurées sont représentées par le graphique de la Figure 12. La transparence est élevée en toutes campagnes, elle diminue légèrement au fil de la saison de 9,6 à 7,8 m, témoignant de la clarté des eaux et d'une faible charge particulaire. Cette forte transparence permet un développement phytoplanctonique en profondeur, c'est ce qui a pu être observé entre 8 et 14 m dans les profils verticaux.

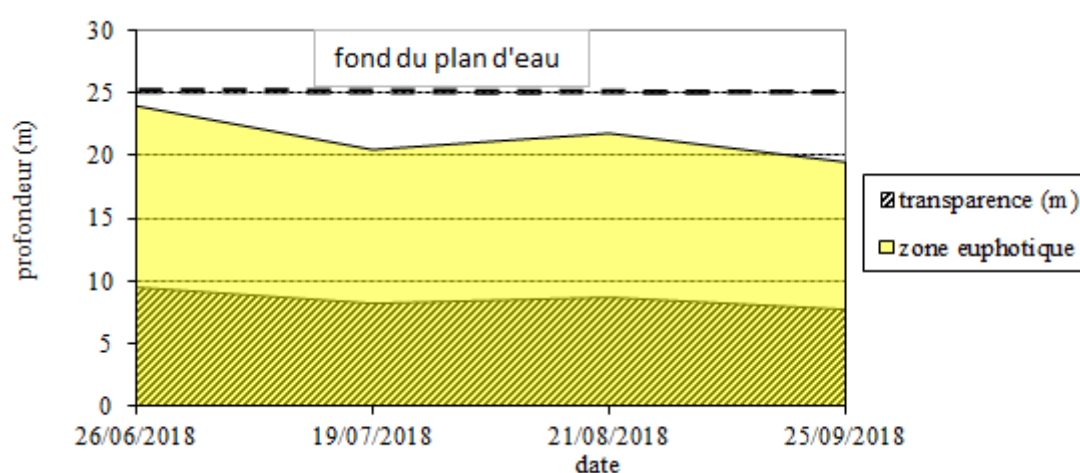


Figure 12 : Evolution de la transparence et de la zone euphotique lors de 4 campagnes

Les échantillons destinés à la détermination du phytoplancton et de la chlorophylle *a* sont constitués d'un prélèvement intégré sur la zone euphotique (équivalent à 2,5 fois la transparence lors de la campagne). Les échantillons 2018 concernent 19 à 24 m soit plus des 4/5^e de la colonne d'eau.

Les concentrations en chlorophylle *a* et en phéopigments sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 12 : analyses des pigments chlorophylliens

Premier Lac de Vens		Unité	Code sandre	LQ	26/06/2018		19/07/2018		21/08/2018		25/09/2018	
Code plan d'eau: Y6205123-1					intégré	fond	intégré	fond	intégré	fond	intégré	fond
indice chlorophylliens	Chlorophylle a	µg/L	1439	1	6	/	1	/	1	/	<1	/
	indice phéopigment	µg/L	1436	1	<1	/	<1	/	<1	/	<1	/

Les concentrations en pigments chlorophylliens sont faibles dans le lac de Vens lors des campagnes 2, 3 et 4. La campagne 1 est caractérisée par une production en chlorophylle *a* élevée avec 6 µg/l qui suggère une croissance phytoplanctonique intense dans cette phase d'immédiat post-brassage. La moyenne estivale de concentration en chlorophylle *a* est évaluée à 0,83 µg/l. Cela traduit une très faible production primaire dans le plan d'eau. La concentration en phéopigments reste faible toute l'année, elle est < 1 µg/l.

Ce constat est à relativiser car il semblerait que le phytoplancton se développe dans une couche bien précise en profondeur, entre 8 et 14 m. Les échantillons intégrés destinés à l'analyse de la chlorophylle *a* concernent une vingtaine de mètres, ils sont donc « dilués ».

2.2 LISTES FLORISTIQUES

Tableau 13 : Liste taxonomique du phytoplancton (en nombre de cellules/ml)

Embranchement	Nom taxon	Code Sandre	26/06/2018	19/07/2018	21/08/2018	25/09/2018
BACILLARIOPHYTA	Achnanthydium catenatum	7074				7.4
	Asterionella formosa	4860				7.4
	Cyclotella costei	8615			1200.6	2181.8
	Diatomées centriques indéterminé < 10 µm	6598	6.2	8.6		
	Diatomées pennées indéterminé 30 - 100 µm	6598	1.9			
	Fragilaria	9533	0.6	1.2		
	Fragilaria arcus	9527	1.2	1.2		
	Meridion circulare	6736	3.1	1.2		
	Nitzschia	9804	0.6			
	Pseudostaurosira parasitica	6752			7.4	
Puncticulata radiosa	8731			41.9	103.5	
Staurosira binodis	32451			4.9		
CHAROPHYTA	Cosmarium	1127	0.6			
	Elakatothrix gelatinosa	5664				3.7
CHLOROPHYTA	Chlamydomonas 10 - 20 µm	6016		3.7		
	Chlorella	5929	37.4	7.4		
	Chlorolobion	5605				3.7
	Chlorophycées flagellées indéterminé diam 5 - 10 µm	3332	3.1	12.3	12.3	40.7
	Oocystis	5752		1.2		
	Oocystis borgei	5753	2.5			14.8
	Oocystis marssonii	9240		2.5		
	Planktosphaeria gelatinosa	5782				3.7
CRYPTOPHYTA	Chroomonas coerulea	9625	12.5	17.2	7.4	7.4
	Cryptomonas	6269		3.7		
	Cryptomonas ovata	6274	1.2	12.3	123.3	7.4
	Cryptophycées indéterminé < 10 µm	4765			2.5	
	Plagioselmis nannoplantica	9634	8.1	14.7	182.4	40.7
CYANOBACTERIA	Chroococcus minutus	6359				66.6
DINOPHYTA	Gymnodiniales indéterminé < 20 µm	5011	118.5	4.9		7.4
	Gymnodiniales indéterminé 20 - 50 µm	5011	49.3	3.7		
	Gymnodinium fuscum	24418			2.5	
	Peridinium inconspicuum	6583	91.1			3.7
HETEROKONTOPHYTA	Bitrichia chodatii	6111			4.9	3.7
	Chrysophycées indéterminé	1160			27.1	
	Dinobryon divergens	6130				25.9
	Dinobryon sociale var. americanum	6137		1.2	2.5	
	Kephyrion	6150			2.5	
	Kephyrion littorale	6151			7.4	7.4
	Kephyrion ovale	9584	5.0	469.0	37.0	22.2
	Kephyrion petasatum	20174			24.7	37.0
	Mallomonas	6209		1.2		
	Ochromonas	6158			14.8	3.7
	Pseudopedinella elastica	20753		2.5	4.9	
	Pseudotetraëdriella kamillae	20343	0.6			
	Stomatocyste de Chrysophycées	24943			29.5	
	Nombre de taxons		18	20	19	21
	Nombre de cellules/ml		344	599	1711	2600

Tableau 14 : Liste taxonomique du phytoplancton (en mm³/l)

Embranchement	Nom taxon	Code Sandre	26/06/2018	19/07/2018	21/08/2018	25/09/2018
BACILLARIOPHYTA	Achnantheidium catenatum	7074				0.0010
	Asterionella formosa	4860				0.0019
	Cyclotella costei	8615			0.3062	0.5564
	Diatomées centriques indé ^t < 10 µm	6598	0.0007	0.0009		
	Diatomées pennées indé ^t 30 - 100 µm	6598	0.0010			
	Fragilaria	9533	0.0015	0.0030		
	Fragilaria arcus	9527	0.0012	0.0012		
	Meridion circulare	6736	0.0027	0.0011		
	Nitzschia	9804	0.0005			
	Pseudostaurosira parasitica	6752			0.0007	
Puncticulata radiosa	8731			0.0420	0.1036	
Staurosira binodis	32451			0.0008		
CHAROPHYTA	Cosmarium	1127	0.0044			
	Elakatothrix gelatinosa	5664				0.0007
CHLOROPHYTA	Chlamydomonas 10 - 20 µm	6016		0.0016		
	Chlorella	5929	0.0026	0.0005		
	Chlorolobion	5605				0.0006
	Chlorophycées flagellées indé ^t diam 5 - 10 µm	3332	0.0016	0.0064	0.0064	0.0212
	Oocystis	5752		0.0003		
	Oocystis borgei	5753	0.0020			0.0118
	Oocystis marssonii	9240		0.0007		
Planktosphaeria gelatinosa	5782				0.0033	
CRYPTOPHYTA	Chroomonas coerulea	9625	0.0016	0.0022	0.0010	0.0010
	Cryptomonas	6269		0.0065		
	Cryptomonas ovata	6274	0.0026	0.0257	0.2581	0.0155
	Cryptophycées indé ^t < 10 µm	4765			0.0004	
	Plagioselmis nannoplantica	9634	0.0006	0.0010	0.0128	0.0028
CYANOBACTERIA	Chroococcus minutus	6359				0.0080
DINOPHYTA	Gymnodiniales indé ^t < 20 µm	5011	0.0510	0.0021		0.0032
	Gymnodiniales indé ^t 20 - 50 µm	5011	0.8378	0.0626		
	Gymnodinium fuscum	24418			0.2317	
	Peridinium inconspicuum	6583	0.2914			0.0118
HETEROKONTOPHYTA	Bitrichia chodatii	6111			0.0013	0.0010
	Chrysophycées indé ^t	1160			0.0028	
	Dinobryon divergens	6130				0.0054
	Dinobryon sociale var. americanum	6137		0.0004	0.0009	
	Kephyrion	6150			0.0002	
	Kephyrion littorale	6151			0.0007	0.0007
	Kephyrion ovale	9584	0.0006	0.0563	0.0044	0.0027
	Kephyrion petasatum	20174			0.0007	0.0011
	Mallomonas	6209		0.0033		
	Ochromonas	6158			0.0015	0.0004
	Pseudopedinella elastica	20753		0.0033	0.0067	
	Pseudotetraëdriella kamillae	20343	0.0000			
	Stomatocyste de Chrysophycées	24943		0.2381		
	Nombre de taxons		18	20	19	21
	Biovolume (mm³/l)		1.2038	0.4173	0.8793	0.7541

2.3 EVOLUTIONS SAISONNIERES DES GROUPEMENTS PHYTOPLANCTONIQUES

Les graphiques suivants présentent la répartition du phytoplancton (relative) par groupe algal à partir des résultats exprimés en cellules/ml d'une part et à partir des biovolumes (mm^3/l) d'autre part. Sur chacun des graphiques, la courbe représente l'abondance totale par échantillon (Figure 13), et le biovolume de l'échantillon (Figure 14).

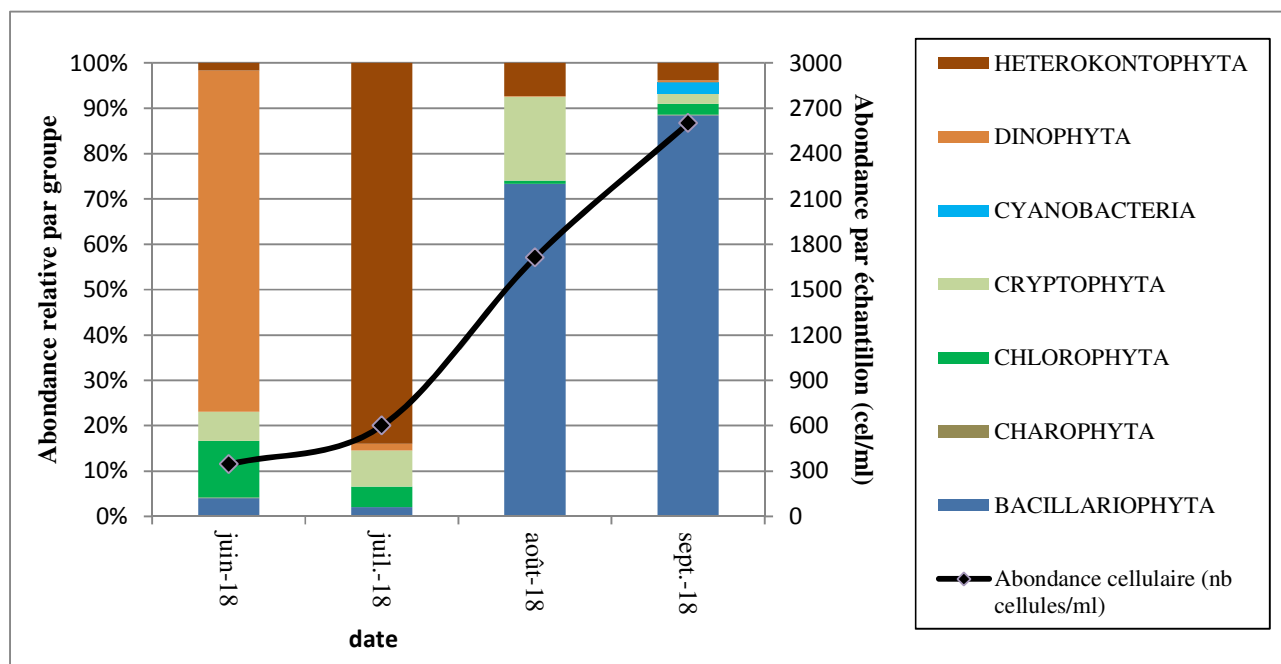


Figure 13 : Répartition du phytoplancton sur le lac de Vens à partir des abondances (cellules/ml)

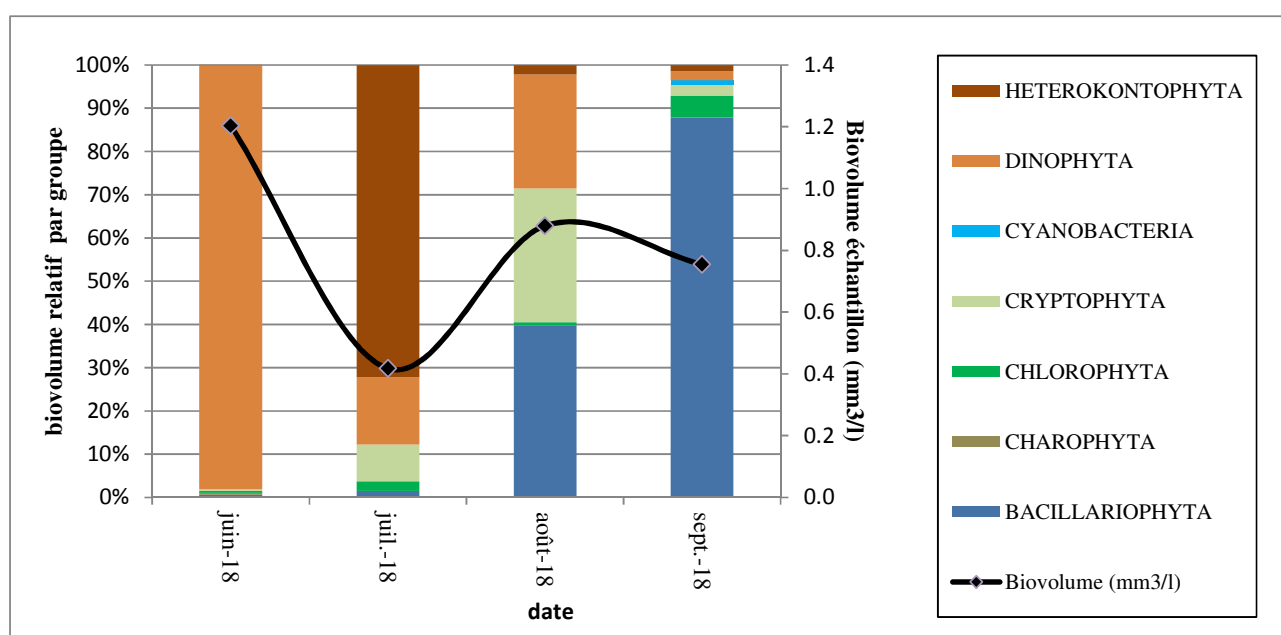


Figure 14 : Evolution saisonnière des biovolumes des principaux groupes algaux de phytoplancton (en mm^3/l)

Le peuplement phytoplanctonique du lac de Vens présente une abondance faible et croissante dans la saison (300 à 2700 cellules/ml). La diversité taxonomique est réduite (18 à 21 taxons) et homogène pour les quatre échantillons. La plus forte biomasse algale est observée lors de la première campagne d'intervention (6 µg/l de Chl a et 1,204 mm³/l). La seconde campagne est très peu productive (0,417 mm³/l et 1 µg/l de chl a). Les campagnes suivantes C3 et C4 présentent des productivités moyennes à faibles. Les biovolumes algaux y sont respectivement de 0,879 et 0,754 mm³/l et les teneurs en chlorophylle *a* ne dépassent pas 1 µg/l.

Le peuplement de phytoplancton du lac de Vens présente une évolution saisonnière atypique, à relier vraisemblablement à l'altitude du plan d'eau (2327 m), et à son fonctionnement hydrologique (affluent pérenne venant du cirque glaciaire, et chaîne de lacs en aval).

En ce qui concerne la composition taxinomique, la première campagne effectuée en juin immédiatement après le dégel du plan d'eau, est caractérisée par la dominance de dinophytes, appartenant aux *péridiniales* et *gymnodiniales* ; des organismes flagellés de moyenne à grande taille, qui peuvent facilement migrer dans la colonne d'eau. Ces taxons sont de grands producteurs chlorophylliens, d'où la forte concentration en chlorophylle *a* mesurée (certaines espèces de ce genre *G. catenatum*, et *G. chlorophorum* forment même des blooms algaux en milieux marins). Lors de cette campagne, ces taxons présentent alors leurs maxima de croissance observés puis décroissent pour laisser place aux hétérokontophytes. L'échantillon du 19 juillet est dominé par le genre *Kephyrion* qui représente 78% de l'effectif et 70% du biovolume. Ces organismes de petite taille, protégés par une logette, affectionnent les lacs peu profonds.

Sur les mois d'août et septembre, les bacillariophycées centriques dont *Cyclotella costei* dominent le peuplement, respectivement de 70 à 84% de l'abondance cellulaire. Ces diatomées assez communes affectionnent les eaux froides et sont sensibles à la présence de matière organique (Bey et al., 2013). *Gymnodinium fuscum*, espèce appartenant aux dinoflagellés, est également bien représentée lors de la 3^{ème} campagne (25% du biovolume). Le taxon est par contre absent du cortège phytoplanctonique en C4 où les diatomées constituent près de 90% de l'effectif et du biovolume.

L'évolution saisonnière du lac est marquée par une biomasse algale élevée en début de saison suivi d'une productivité plus faible. Les successions saisonnières des groupes algaux sont atypiques. En effet, les diatomées centriques sont inventoriées en fin de saison.

2.4 INDICE PHYTOPLANCTONIQUE IPLAC

L'indice phytoplancton lacustre ou IPLAC est calculé à partir du SEEE (v1.0.2 en date du 19/03/2019). Il s'appuie sur la moyenne pondérée de 2 métriques : l'une basée sur les teneurs en chlorophylle *a* (µg/l) (MBA ou métrique de biomasse algale totale), et l'autre sur la présence d'espèces indicatrices quantifiée en biovolume (mm³/l) (MCS ou métrique de composition spécifique). Plus la valeur d'une métrique tend vers 1, plus la qualité est proche de la valeur prédite en conditions de référence. Les 5 classes d'état sont fournies sur la Figure 4.

Les classes d'état pour les deux métriques et l'IPLAC sont données pour Vens dans le tableau suivant.

Nom Lac	année	MBA	MCS	IPLAC	Classe IPLAC
Vens	2018	0.976	0.916	0.934	TB

L'indice de qualité IPLAC est de 0,93, soit de très bonne qualité. Il reflète l'appauvrissement estival de biomasse observé et l'absence de taxon polluo-résistant. La production phytoplanctonique reste faible dans le lac de Vens, le peuplement présent est indicateur d'un milieu oligotrophe.

↳ **L'indice IPLAC du lac de Vens obtient la valeur de 0,93, ce qui correspond à une très bonne classe d'état pour l'élément de qualité phytoplancton.**

2.5 COMPARAISON AVEC LES INVENTAIRES ANTERIEURS

L'étude des communautés phytoplanctoniques précédente date de 2007. Le protocole d'échantillonnage et de détermination était alors encore expérimental. La comparaison des données et indices est, de ce fait, délicate.

Toutefois, on notera que les successions phytoplanctoniques en 2018 sont similaires à celles de 2007. En effet, le peuplement planctonique était dominé par les diatomées centriques (*Cyclotella sp.*) lors de toutes les campagnes d'inventaires. La 1^{ère} campagne 2007 était caractérisée par la présence de taxons de grande taille *Cryptomonas*, *Gymnodinium lantzschii* et des chrysophycées (*Bitrichia chodatii*). Les hétérokontophytes du genre *Kephyrion* étaient déjà bien représentées lors des campagnes 2, 3 et 4.

Au niveau de la biomasse algale, le calcul de biovolume n'avait pas été fait. Pour les effectifs, le nombre de cellules était similaire 2007 (évolution des modalités de comptages à prendre en compte également) : 850 à 4000 cellules/ml en 2007 et 300 à 2600 cellules/ml en 2018.

L'historique des valeurs IPLAC acquises sur le lac de Vens est présenté dans le Tableau 15 (valeurs issues du SEEE V1.0.2, base du 07/01/2019).

Tableau 15 : évolution de l'indice IPLAC

Nom_Lac	année	IPLAC	Classe IPLAC
Vens	2007	0.956	TB
Vens	2018	0.934	TB

Ces éléments indiquent une stabilité des résultats et conforte la très bonne classe d'état attribuée au compartiment phytoplanctonique du lac de Vens en 2018. Le lac présente toujours les caractéristiques d'un lac oligotrophe.

3 APPRECIATION GLOBALE DE LA QUALITE DU PLAN D'EAU

Le suivi physicochimique et biologique 2018 sur le lac Vens s'est déroulé conformément aux prescriptions de suivi de l'état écologique et l'état chimique des eaux douces de surface. On rappelle qu'il s'agit d'un lac de référence du bassin Rhône Méditerranée. Sa localisation en haute montagne (2327 m) engendre une période courte d'activité biologique (juin-octobre). Le lac se trouve dans un secteur très préservé du Parc National du Mercantour (PNM) avec un accès difficile (portage).

L'année 2018 a été globalement chaude et bien arrosée, ce qui a permis une bonne alimentation du lac. Une synthèse de la qualité des eaux est faite pour ce suivi 2018 à partir des résultats des investigations.

Compartiment	Synthèse de la qualité du plan d'eau ⁶
Profils verticaux	Lac d'altitude dimictique avec stratifications thermiques hivernale et estivale – Pics d'oxygène et pH entre 8 et 14 m : développement phytoplancton Brassage partiel des eaux en fin d'hiver : désoxygénation de la couche profonde zone euphotique profonde
Qualité physico-chimique des eaux	Très bonne qualité physicochimique : Absence de pollution organique et charge faible en nutriments Quelques signes d'eutrophisation en C3 (matières azotées) Présence d'Arsenic dans les eaux (fond géochimique) Peu de micropolluants organiques
Qualité physico-chimique des sédiments	Sédiments riches en matière organique, azote et phosphore (origine fond géochimique vraisemblable) Sédiments très riches en métaux Fe, Mn Quantifications très importantes en métaux lourds As , Cd et Zn (fond géochimique)
Biologie – chlorophylle a	Production chlorophyllienne faible sauf lors de la 1 ^{ère} campagne – Moyenne estivale : 0,83 µg/l Très bon état
Biologie - phytoplancton	Peuplement équilibré dominé par les diatomées production algale faible - IPLAC : très bon état

⁶ il s'agit d'une interprétation des valeurs brutes observées (analyses physico-chimiques, peuplements biologiques) mais pas d'une stricte évaluation de l'Etat écologique et chimique selon les arrêtés en vigueur

L'ensemble des suivis physico-chimiques et biologiques 2018 indique un milieu aquatique de très bonne qualité avec absence d'apports en nutriments et de pollutions organiques. Le seul bémol est constitué par la désoxygénation importante de la couche profonde du lac, liée, en partie au moins, à un brassage partiel des eaux. Ce paramètre indique tout de même une demande en oxygène pour dégrader la matière organique produite.

Le lac de Vens constitue bien une référence pour l'état des plans d'eau : tous les indicateurs montrent un lac oligotrophe avec une absence de déséquilibres aussi bien physico-chimiques que biologiques. La production primaire reste faible avec une forte transparence (> 7,8 m) toute la saison.

La qualité physicochimique des sédiments est nettement moins favorable : elle indique un stockage élevé de matière organique et de nutriments (azote et phosphore). Les sédiments constituent une charge interne qui peut apporter à la masse d'eau des nutriments en conditions de désoxygénation. Les conditions naturelles extrêmes subies par ce lac de haute altitude -*Températures froides toute l'année en profondeur, lac gelé 6 mois par an* –, réduisent les capacités métaboliques du sédiment et sont également à considérer pour expliquer ces résultats.

Concernant l'état chimique, les analyses des micropolluants montrent la présence de métaux lourds dans les eaux (Arsenic) et sédiments (As, Cd, Zn) avec des dépassements des seuils indiquant une contamination certaine. Compte-tenu de la localisation du lac (tête de bassin versant et PNM), le fond géochimique est vraisemblablement à l'origine de la présence de ces métaux, avec notamment des filons géologiques identifiés à proximité. Les micropolluants organiques sont présents en quantités faibles dans les eaux, et quelques HAP sont détectés dans les sédiments.

↳ **Les résultats du suivi 2018 montrent un milieu aquatique qui peut être qualifié d'oligotrophe avec cependant une certaine altération du compartiment sédimentaire.**

- ANNEXES -

**Annexe 1. LISTE DES MICROPOLLUANTS ANALYSES
SUR EAU**

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Étude des plans d'eau du programme de surveillance des bassins Rhône-Méditerranée et Corse – Lac de Vens (06)

Code SANDRE	Libellé du paramètre	Fraction	LQ	Unité
6751	1,7-Diméthylxanthine	Eau brute	0.1	µg/L
2934	1-(3-chloro-4-méthylphényl)urée	Eau brute	0.02	µg/L
7011	1-Hydroxy Ibuprofen	Eau brute	0.01	µg/L
7041	14-Hydroxycyclaristromycin	Eau brute	0.005	µg/L
5399	17alpha-Estradiol	Eau brute	0.005	µg/L
1264	2 4 5 T	Eau brute	0.02	µg/L
1141	2 4 D	Eau brute	0.02	µg/L
2872	2 4 D isopropyl ester	Eau brute	0.005	µg/L
2873	2 4 D méthyl ester	Eau brute	0.005	µg/L
1142	2 4 DB	Eau brute	0.1	µg/L
1212	2 4 MCPA	Eau brute	0.02	µg/L
1213	2 4 MCPB	Eau brute	0.03	µg/L
2011	2 6 Dichlorobenzamide	Eau brute	0.005	µg/L
7815	2,6-di-tert-butyl-4-méthylphénol	Eau brute	0.05	µg/L
6870	2-(3-trifluorométhylphenoxy)nicotina	Eau brute	0.005	µg/L
7012	2-Hydroxy Ibuprofen	Eau brute	0.1	µg/L
5352	2-Naphthaleneacetic acid, 6-hydroxy-	Eau brute	0.1	µg/L
3159	2-hydroxy-desethyl-Atrazine	Eau brute	0.02	µg/L
2613	2-nitrotoluène	Eau brute	0.02	µg/L
6022	2,4+2,5-dichloroanilines	Eau brute	0.05	µg/L
5695	3,4,5-Triméthacarb	Eau brute	0.005	µg/L
2820	3-Chloro-4 méthylaniline	Eau brute	0.05	µg/L
5367	4-Chlorobenzoi acid	Eau brute	0.1	µg/L
6536	4-Méthylbenzylidene camphor	Eau brute	0.02	µg/L
7816	4-méthoxycinnamate de 2-éthylhexyle	Eau brute	0.65	µg/L
5474	4-n-nonylphénol	Eau brute	0.1	µg/L
1958	4-nonylphénols ramifiés	Eau brute	0.1	µg/L
2610	4-tert-butylphénol	Eau brute	0.02	µg/L
1959	4-tert-octylphénol	Eau brute	0.03	µg/L
1907	AMPA	Eau brute	0.02	µg/L
6456	Acébutolol	Eau brute	0.005	µg/L
5579	Acetamidrid	Eau brute	0.02	µg/L
6856	Acetochlor ESA	Eau brute	0.03	µg/L
6862	Acetochlor OXA	Eau brute	0.03	µg/L
5581	Acibenzolar-S-Methyl	Eau brute	0.02	µg/L
6547	Acide Perfluorotetradécanoïque (PFTE)	Eau brute	0.02	µg/L
6735	Acide acétylsalicylique	Eau brute	0.05	µg/L
5408	Acide clofibrique	Eau brute	0.005	µg/L
5369	Acide fenofibrique	Eau brute	0.005	µg/L
6538	Acide mefenamique	Eau brute	0.005	µg/L
1465	Acide monochloroacétique	Eau brute	0.2	µg/L
1521	Acide nitrilotriacétique (NTA)	Eau brute	5	µg/L
6549	Acide pentafluorooctanoïque	Eau brute	0.2	µg/L
6509	Acide perfluoro-decanoïque (PFDA)	Eau brute	0.002	µg/L
6507	Acide perfluoro-dodecanoïque (PFDD)	Eau brute	0.02	µg/L
5980	Acide perfluoro-n-butanoïque	Eau brute	0.2	µg/L
5977	Acide perfluoro-n-heptanoïque (PFHp)	Eau brute	0.002	µg/L
5978	Acide perfluoro-n-hexanoïque (PFHxA)	Eau brute	0.002	µg/L
6508	Acide perfluoro-n-nonanoïque (PFNA)	Eau brute	0.02	µg/L
6510	Acide perfluoro-n-undécanoïque (PFU)	Eau brute	0.02	µg/L
5347	Acide perfluoro-octanoïque (PFOA)	Eau brute	0.002	µg/L
6550	Acide perfluorodécane sulfonique (PFDS)	Eau brute	0.005	µg/L
6542	Acide perfluoroheptane sulfonique	Eau brute	0.001	µg/L
6830	Acide perfluorohexane sulfonique (PFHS)	Eau brute	0.002	µg/L
6560	Acide perfluorooctanesulfonique (PFOS)	Eau brute	0.02	µg/L
5355	Acide salicylique	Eau brute	0.05	µg/L
1970	Acifluorfen	Eau brute	0.02	µg/L
1688	Acionifen	Eau brute	0.001	µg/L
1310	Acrinathrine	Eau brute	0.005	µg/L
1622	Acénaphylène	Eau brute	0.01	µg/L
1453	Acénaphthène	Eau brute	0.01	µg/L
1100	Acéphate	Eau brute	0.005	µg/L
1454	Acétaldéhyde	Eau brute	5	µg/L
1903	Acétochlore	Eau brute	0.005	µg/L
6800	Alachlor ESA	Eau brute	0.03	µg/L
6855	Alachlor OXA	Eau brute	0.03	µg/L
1101	Alachlore	Eau brute	0.005	µg/L
6740	Albendazole	Eau brute	0.005	µg/L
1102	Aldicarbe	Eau brute	0.02	µg/L
1807	Aldicarbe sulfone	Eau brute	0.02	µg/L
1806	Aldicarbe sulfoxyde	Eau brute	0.02	µg/L
1103	Aldrine	Eau brute	0.001	µg/L
7501	Allyxycarbe	Eau brute	0.005	µg/L
1697	Alléthrine	Eau brute	0.03	µg/L
1812	Alphaméthrine	Eau brute	0.005	µg/L
5370	Alprazolam	Eau brute	0.01	µg/L
1370	Aluminium	Eau filtrée	2	µg(Al)/L
7842	Ametoctradine	Eau brute	0.1	µg/L
5697	Amidithion	Eau brute	0.005	µg/L
2012	Amidosulfuron	Eau brute	0.02	µg/L
5523	Aminocarbe	Eau brute	0.02	µg/L
2537	Aminochlorophénol-2,4	Eau brute	0.1	µg/L
7580	Aminopyralid	Eau brute	0.1	µg/L
1105	Aminotriazole	Eau brute	0.03	µg/L
7516	Amipropofos-méthyl	Eau brute	0.005	µg/L
1308	Amitraze	Eau brute	0.005	µg/L
6967	Amitriptyline	Eau brute	0.005	µg/L
6781	Amlodipine	Eau brute	0.05	µg/L
6719	Amoxicilline	Eau brute	0.02	µg/L
1104	Amétryne	Eau brute	0.02	µg/L
5385	Androstenedione	Eau brute	0.005	µg/L
6594	Anilofos	Eau brute	0.005	µg/L
1458	Anthracène	Eau brute	0.01	µg/L
2013	Anthraquinone	Eau brute	0.005	µg/L
1376	Antimoine	Eau filtrée	0.5	µg(Sb)/L
1368	Argent	Eau filtrée	0.01	µg(Ag)/L
1369	Arsenic	Eau filtrée	0.05	µg(As)/L
1965	Asulame	Eau brute	0.02	µg/L
5361	Atenolol	Eau brute	0.005	µg/L
1107	Atrazine	Eau brute	0.005	µg/L
1832	Atrazine 2 hydroxy	Eau brute	0.02	µg/L
1109	Atrazine désisopropyl	Eau brute	0.01	µg/L
1108	Atrazine déséthyl	Eau brute	0.01	µg/L
1830	Atrazine déséthyl désisopropyl	Eau brute	0.03	µg/L
2014	Azaconazole	Eau brute	0.005	µg/L
2015	Azaméthi phos	Eau brute	0.02	µg/L
2937	Azimsulfuron	Eau brute	0.02	µg/L
1111	Azinphos méthyl	Eau brute	0.005	µg/L
1110	Azinphos éthyl	Eau brute	0.02	µg/L
7817	Azithromycine	Eau brute	0.5	µg/L
1951	Azoxystrobine	Eau brute	0.02	µg/L
6231	BDE 181	Eau brute	0.0005	µg/L
5986	BDE 203	Eau brute	0.0015	µg/L
5997	BDE 205	Eau brute	0.0015	µg/L
2915	BDE100	Eau brute	0.0002	µg/L
2913	BDE138	Eau brute	0.0002	µg/L
2912	BDE153	Eau brute	0.0002	µg/L
2911	BDE154	Eau brute	0.0002	µg/L
2921	BDE17	Eau brute	0.0002	µg/L
2910	BDE183	Eau brute	0.0005	µg/L
2909	BDE190	Eau brute	0.0005	µg/L
1815	BDE209	Eau brute	0.005	µg/L
2920	BDE28	Eau brute	0.0002	µg/L
2919	BDE47	Eau brute	0.0002	µg/L
2918	BDE66	Eau brute	0.0002	µg/L
2917	BDE71	Eau brute	0.0002	µg/L
7437	BDE77	Eau brute	0.0002	µg/L
2914	BDE85	Eau brute	0.0002	µg/L
2916	BDE99	Eau brute	0.0002	µg/L
7423	BENALAXYL-M	Eau brute	0.1	µg/L
1396	Baryum	Eau filtrée	0.5	µg(Ba)/L
7522	Beflubutamide	Eau brute	0.01	µg/L
1329	Bendiocarbe	Eau brute	0.005	µg/L
1112	Benfluraline	Eau brute	0.005	µg/L
2924	Benfuracarbe	Eau brute	0.05	µg/L
2074	Benoxacor	Eau brute	0.005	µg/L
5512	Bensulfuron-méthyl	Eau brute	0.02	µg/L
6595	Bensulide	Eau brute	0.005	µg/L
1113	Bentazone	Eau brute	0.03	µg/L
7460	Benthiavilcarbe-isopropyl	Eau brute	0.02	µg/L
1764	Benthiocarbe	Eau brute	0.005	µg/L
1082	Benzo (a) Anthracène	Eau brute	0.001	µg/L
1115	Benzo (a) Pyrène	Eau brute	0.01	µg/L
1116	Benzo (b) Fluoranthène	Eau brute	0.0005	µg/L
1118	Benzo (ghi) Pérylène	Eau brute	0.0005	µg/L
1117	Benzo (k) Fluoranthène	Eau brute	0.0005	µg/L
1924	Benzyl butyl phtalate	Eau brute	0.05	µg/L
1114	Benzène	Eau brute	0.5	µg/L
1377	Beryllium	Eau filtrée	0.01	µg(Be)/L
3209	Beta cyfluthrine	Eau brute	0.01	µg/L
6457	Betaxolol	Eau brute	0.005	µg/L
5366	Beza fibrate	Eau brute	0.005	µg/L
1120	Bifenthrine	Eau brute	0.005	µg/L
1119	Bifénox	Eau brute	0.005	µg/L
1502	Bioresméthrine	Eau brute	0.005	µg/L
1584	Biphényle	Eau brute	0.005	µg/L
6453	Bisoprolol	Eau brute	0.005	µg/L
7594	Bisphenol S	Eau brute	0.02	µg/L
2766	Bisphénol-A	Eau brute	0.02	µg/L
1529	Bitertanol	Eau brute	0.005	µg/L
7104	Bithionol	Eau brute	0.1	µg/L
7345	Bixafen	Eau brute	0.02	µg/L
1362	Bore	Eau filtrée	10	µg(B)/L
5526	Boscalid	Eau brute	0.02	µg/L
1686	Bromacil	Eau brute	0.005	µg/L
1859	Bromadiolone	Eau brute	0.05	µg/L
5371	Bromazepam	Eau brute	0.01	µg/L
1121	Bromochlorométhane	Eau brute	0.5	µg/L
1122	Bromoforme	Eau brute	0.5	µg/L
1124	Bromophos méthyl	Eau brute	0.005	µg/L
1123	Bromophos éthyl	Eau brute	0.005	µg/L
1685	Bromopropylate	Eau brute	0.005	µg/L
1125	Bromoxynil	Eau brute	0.02	µg/L
1941	Bromoxynil octanoate	Eau brute	0.01	µg/L
1860	Bromuconazole	Eau brute	0.02	µg/L
1530	Bromure de méthyle	Eau brute	0.05	µg/L
7502	Bufencarbe	Eau brute	0.02	µg/L
6742	Bufomedil	Eau brute	0.05	µg/L
1861	Bupirimate	Eau brute	0.01	µg/L

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Étude des plans d'eau du programme de surveillance des bassins Rhône-Méditerranée et Corse – Lac de Vens (06)

6518	Bupivacaïne	Eau brute	0.005	µg/L	1868	Clofentézine	Eau brute	0.005	µg/L
1862	Bupropiféazine	Eau brute	0.005	µg/L	2017	Clomazone	Eau brute	0.005	µg/L
5710	Butamifos	Eau brute	0.005	µg/L	1810	Clopyralide	Eau brute	0.02	µg/L
1126	Butraline	Eau brute	0.005	µg/L	2018	Cloquintocet mexyl	Eau brute	0.005	µg/L
1531	Buturon	Eau brute	0.02	µg/L	6748	Clorsulone	Eau brute	0.01	µg/L
7038	Butylate	Eau brute	0.03	µg/L	6389	Clothianidine	Eau brute	0.03	µg/L
1855	Butylbenzène n	Eau brute	0.5	µg/L	5360	Clotrimazole	Eau brute	0.005	µg/L
1610	Butylbenzène sec	Eau brute	0.5	µg/L	1379	Cobalt	Eau filtrée	0.05	µg(Co)/L
1611	Butylbenzène tert	Eau brute	0.5	µg/L	6520	Cotinine	Eau brute	0.005	µg/L
1687	Bénalaxyl	Eau brute	0.005	µg/L	2972	Coumafène	Eau brute	0.005	µg/L
2977	CHLORURE DE CHOLINE	Eau brute	0.1	µg/L	1682	Coumaphos	Eau brute	0.02	µg/L
2729	CYCLOXYDIME	Eau brute	0.02	µg/L	2019	Coumatétralyl	Eau brute	0.005	µg/L
1388	Cadmium	Eau filtrée	0.01	µg(Cd)/L	5724	Crotoxyphos	Eau brute	0.005	µg/L
1863	Cadusafos	Eau brute	0.02	µg/L	5725	Cruformate	Eau brute	0.005	µg/L
6519	Cafeïne	Eau brute	0.01	µg/L	1640	Crésol-ortho	Eau brute	0.05	µg/L
1127	Captafol	Eau brute	0.01	µg/L	1392	Cuivre	Eau filtrée	0.1	µg(Cu)/L
1128	Captane	Eau brute	0.01	µg/L	6391	Cumyluron	Eau brute	0.03	µg/L
5296	Carbamazépine	Eau brute	0.005	µg/L	1137	Cyanazine	Eau brute	0.02	µg/L
6725	Carbamazépine epoxide	Eau brute	0.005	µg/L	5726	Cyanofenphos	Eau brute	0.1	µg/L
1463	Carbaryl	Eau brute	0.02	µg/L	1084	Cyanures libres	Eau filtrée	0.2	µg(CN)/L
1129	Carbendazime	Eau brute	0.005	µg/L	5567	Cyazofamid	Eau brute	0.05	µg/L
1130	Carbofuran	Eau brute	0.005	µg/L	5568	Cycloate	Eau brute	0.02	µg/L
1805	Carbofuran 3 hydroxy	Eau brute	0.02	µg/L	6733	Cyclophosphamide	Eau brute	0.001	µg/L
1131	Carbophénothion	Eau brute	0.005	µg/L	1696	Cycluron	Eau brute	0.02	µg/L
1864	Carbosulfan	Eau brute	0.02	µg/L	1681	Cyfluthrine	Eau brute	0.005	µg/L
2975	Carboxine	Eau brute	0.02	µg/L	5569	Cyhalofop-butyl	Eau brute	0.05	µg/L
6842	Carboxyibuprofen	Eau brute	0.1	µg/L	1138	Cyhalothrine	Eau brute	0.005	µg/L
1333	Carbétamide	Eau brute	0.02	µg/L	1139	Cymoxanil	Eau brute	0.02	µg/L
2976	Carfentrazone-ethyl	Eau brute	0.005	µg/L	1140	Cyperméthrine	Eau brute	0.005	µg/L
1865	Chinométhionate	Eau brute	0.005	µg/L	1680	Cyproconazole	Eau brute	0.02	µg/L
7500	Chlorantraniliprole	Eau brute	0.02	µg/L	1359	Cyprodinil	Eau brute	0.005	µg/L
1336	Chlorbufame	Eau brute	0.02	µg/L	7801	Cyrosulfamide	Eau brute	0.02	µg/L
7010	Chlordane alpha	Eau brute	0.005	µg/L	2897	Cyromazine	Eau brute	0.02	µg/L
1757	Chlordane beta	Eau brute	0.005	µg/L	7503	Cythioate	Eau brute	0.02	µg/L
1758	Chlordane gamma	Eau brute	0.005	µg/L	1929	DCPMU (métabolite du Diuron)	Eau brute	0.02	µg/L
5553	Chlorefenizon	Eau brute	0.005	µg/L	1930	DCPU (métabolite Diuron)	Eau brute	0.05	µg/L
1464	Chlorfenvinphos	Eau brute	0.02	µg/L	1143	DDD-o,p'	Eau brute	0.001	µg/L
2950	Chlorfluaazon	Eau brute	0.01	µg/L	1144	DDD-p,p'	Eau brute	0.001	µg/L
1133	Chloridazone	Eau brute	0.005	µg/L	1145	DDE-o,p'	Eau brute	0.001	µg/L
5522	Chlorimuron-ethyl	Eau brute	0.02	µg/L	1146	DDE-p,p'	Eau brute	0.001	µg/L
5405	Chlormadinone	Eau brute	0.01	µg/L	1147	DDT-o,p'	Eau brute	0.001	µg/L
5554	Chlormequat	Eau brute	0.03	µg/L	1148	DDT-p,p'	Eau brute	0.001	µg/L
2097	Chlormequat chlorure	Eau brute	0.038	µg/L	6616	DEHP	Eau brute	0.4	µg/L
1134	Chlorméphos	Eau brute	0.005	µg/L	1490	DNOC	Eau brute	0.02	µg/L
1955	Chloroalcanes C10-C13	Eau brute	0.15	µg/L	7515	DPU (Diphénylurée)	Eau brute	0.01	µg/L
1593	Chloroaniline-2	Eau brute	0.05	µg/L	5930	Daimuron	Eau brute	0.005	µg/L
1592	Chloroaniline-3	Eau brute	0.05	µg/L	2094	Dalapon	Eau brute	0.02	µg/L
1591	Chloroaniline-4	Eau brute	0.05	µg/L	5597	Daminozide	Eau brute	0.03	µg/L
1467	Chlorobenzène	Eau brute	0.5	µg/L	6677	Danofloxacin	Eau brute	0.1	µg/L
2016	Chlorobromuron	Eau brute	0.005	µg/L	1869	Dazomet	Eau brute	0.1	µg/L
1135	Chloroforme (Trichlorométhane)	Eau brute	0.5	µg/L	1149	Deltaméthrine	Eau brute	0.001	µg/L
1736	Chlorométhane	Eau brute	0.5	µg/L	2980	Desmediphame	Eau brute	0.02	µg/L
2821	Chlorométhylaniline-4,2	Eau brute	0.02	µg/L	2738	Desméthylisoproturon	Eau brute	0.02	µg/L
1636	Chlorométhylphénol-4,3	Eau brute	0.05	µg/L	1155	Desmétryne	Eau brute	0.02	µg/L
1594	Chloronitroaniline-4,2	Eau brute	0.1	µg/L	6574	Dexaméthasone	Eau brute	0.05	µg/L
1469	Chloronitrobenzène-1,2	Eau brute	0.02	µg/L	1156	Diallate	Eau brute	0.02	µg/L
1468	Chloronitrobenzène-1,3	Eau brute	0.02	µg/L	5372	Diazepam	Eau brute	0.005	µg/L
1470	Chloronitrobenzène-1,4	Eau brute	0.05	µg/L	1157	Diazinon	Eau brute	0.005	µg/L
1341	Chloronèbe	Eau brute	0.005	µg/L	1621	Dibenzo (ah) Anthracène	Eau brute	0.01	µg/L
1684	Chlorophacinone	Eau brute	0.02	µg/L	1479	Dibromo-1,2 chloro-3propanol	Eau brute	0.5	µg/L
1471	Chlorophénol-2	Eau brute	0.05	µg/L	1158	Dibromochlorométhane	Eau brute	0.05	µg/L
1651	Chlorophénol-3	Eau brute	0.05	µg/L	1513	Dibromométhane	Eau brute	0.5	µg/L
1650	Chlorophénol-4	Eau brute	0.05	µg/L	1498	Dibromoéthane-1,2	Eau brute	0.05	µg/L
2065	Chloropropène-3	Eau brute	0.5	µg/L	7074	Dibutylétain cation	Eau brute	0.0025	µg/L
2611	Chloroprène	Eau brute	0.5	µg/L	1480	Dicamba	Eau brute	0.03	µg/L
1473	Chlorothalonil	Eau brute	0.01	µg/L	1679	Dichlobénil	Eau brute	0.005	µg/L
1602	Chlorotoluène-2	Eau brute	0.5	µg/L	1159	Dichlofenthion	Eau brute	0.005	µg/L
1601	Chlorotoluène-3	Eau brute	0.5	µg/L	1360	Dichlofluaniide	Eau brute	0.005	µg/L
1600	Chlorotoluène-4	Eau brute	0.5	µg/L	2929	Dichlormide	Eau brute	0.01	µg/L
1683	Chloroxuron	Eau brute	0.005	µg/L	1586	Dichloroaniline-3,4	Eau brute	0.015	µg/L
1853	Chloroéthane	Eau brute	0.5	µg/L	1585	Dichloroaniline-3,5	Eau brute	0.02	µg/L
1474	Chloropropane	Eau brute	0.005	µg/L	1165	Dichlorobenzène-1,2	Eau brute	0.05	µg/L
1540	Chlorpyriphos méthyl	Eau brute	0.005	µg/L	1164	Dichlorobenzène-1,3	Eau brute	0.5	µg/L
1083	Chlorpyriphos éthyl	Eau brute	0.005	µg/L	1166	Dichlorobenzène-1,4	Eau brute	0.05	µg/L
1353	Chlorsulfuron	Eau brute	0.02	µg/L	1167	Dichlorobromométhane	Eau brute	0.05	µg/L
6743	Chlortetracycline	Eau brute	0.02	µg/L	1485	Dichlorodifluorométhane	Eau brute	0.5	µg/L
2966	Chlorthal dimethyl	Eau brute	0.005	µg/L	1168	Dichlorométhane	Eau brute	5	µg/L
1813	Chlorthiamide	Eau brute	0.01	µg/L	1617	Dichloronitrobenzène-2,3	Eau brute	0.05	µg/L
5723	Chlorthiophos	Eau brute	0.02	µg/L	1616	Dichloronitrobenzène-2,4	Eau brute	0.05	µg/L
1136	Chlortoluron	Eau brute	0.02	µg/L	1615	Dichloronitrobenzène-2,5	Eau brute	0.05	µg/L
2715	Chlorure de Benzylidène	Eau brute	0.1	µg/L	1614	Dichloronitrobenzène-3,4	Eau brute	0.05	µg/L
1753	Chlorure de vinyle	Eau brute	0.05	µg/L	1613	Dichloronitrobenzène-3,5	Eau brute	0.05	µg/L
1389	Chrome	Eau filtrée	0.5	µg(Cr)/L	2981	Dichlorophène	Eau brute	0.02	µg/L
1476	Chrysène	Eau brute	0.01	µg/L	1645	Dichlorophénol-2,3	Eau brute	0.05	µg/L
5481	Cinosulfuron	Eau brute	0.005	µg/L	1647	Dichlorophénol-3,4	Eau brute	0.05	µg/L
6540	Ciprofloxacine	Eau brute	0.02	µg/L	1655	Dichloropropane-1,2	Eau brute	0.2	µg/L
6537	Clarithromycine	Eau brute	0.005	µg/L	1654	Dichloropropane-1,3	Eau brute	0.5	µg/L
6968	Clenbuterol	Eau brute	0.005	µg/L	2081	Dichloropropane-2,2	Eau brute	0.05	µg/L
2978	Clethodim	Eau brute	0.02	µg/L	1834	Dichloropropylène-1,3 Cis	Eau brute	0.05	µg/L
6792	Cindamycine	Eau brute	0.005	µg/L	1835	Dichloropropylène-1,3 Trans	Eau brute	0.05	µg/L
2095	Clodinafop-propargyl	Eau brute	0.02	µg/L	1653	Dichloropropylène-2,3	Eau brute	0.5	µg/L
					2082	Dichloropropène-1,1	Eau brute	0.5	µg/L

1169	Dichlorprop	Eau brute	0.03	µg/L	5528	Ethiofencarbe sulfone	Eau brute	0.005	µg/L
2544	Dichlorprop-P	Eau brute	0.03	µg/L	6534	Ethiofencarbe sulfoxyde	Eau brute	0.02	µg/L
1170	Dichlorvos	Eau brute	0.0003	µg/L	1183	Ethion	Eau brute	0.02	µg/L
1160	Dichloréthane-1,1	Eau brute	0.5	µg/L	1874	Ethiophencarbe	Eau brute	0.02	µg/L
1161	Dichloréthane-1,2	Eau brute	0.5	µg/L	1184	Ethofumésate	Eau brute	0.005	µg/L
1162	Dichloréthylène-1,1	Eau brute	0.5	µg/L	1495	Ethoprophos	Eau brute	0.02	µg/L
1456	Dichloréthylène-1,2 cis	Eau brute	0.05	µg/L	5527	Ethoxysulfuron	Eau brute	0.02	µg/L
1727	Dichloréthylène-1,2 trans	Eau brute	0.5	µg/L	2673	Ethyl tert-butyl ether	Eau brute	0.5	µg/L
5349	Diclofenac	Eau brute	0.01	µg/L	1497	Ethylbenzène	Eau brute	0.5	µg/L
1171	Diclofop méthyl	Eau brute	0.05	µg/L	6644	Ethylparaben	Eau brute	0.01	µg/L
1172	Dicofol	Eau brute	0.005	µg/L	5648	EthylèneThioUrée	Eau brute	0.1	µg/L
5525	Dicrotophos	Eau brute	0.005	µg/L	6601	EthylèneUrée	Eau brute	0.1	µg/L
6696	Dicyclanil	Eau brute	0.01	µg/L	2629	Ethynyl estradiol	Eau brute	0.001	µg/L
2847	Didéméthylisoproturon	Eau brute	0.02	µg/L	5625	Etoxazole	Eau brute	0.005	µg/L
1173	Dieldrine	Eau brute	0.001	µg/L	5760	Etrifos	Eau brute	0.005	µg/L
7507	Dienestrol	Eau brute	0.005	µg/L	2020	Famoxadone	Eau brute	0.005	µg/L
2628	Diethylstilbestrol	Eau brute	0.005	µg/L	5761	Famphur	Eau brute	0.005	µg/L
2982	Difenacoum	Eau brute	0.005	µg/L	6482	Fenbendazole	Eau brute	0.005	µg/L
5524	Difenoxuron	Eau brute	0.005	µg/L	1906	Fenbuconazole	Eau brute	0.02	µg/L
2983	Difethialone	Eau brute	0.02	µg/L	2078	Fenbutatin oxyde	Eau brute	0.0217	µg/L
1488	Diflubenzuron	Eau brute	0.02	µg/L	7513	Fenchlorazole-ethyl	Eau brute	0.1	µg/L
1814	Diflufénicanil	Eau brute	0.001	µg/L	1186	Fenchlorphos	Eau brute	0.005	µg/L
1905	Difénoconazole	Eau brute	0.02	µg/L	2743	Fenhexamid	Eau brute	0.005	µg/L
6647	Dihydrocodéine	Eau brute	0.005	µg/L	5627	Fenizon	Eau brute	0.005	µg/L
5325	Diisobutyl phthalate	Eau brute	0.4	µg/L	5763	Fenobucarb	Eau brute	0.005	µg/L
6729	Diltiazem	Eau brute	0.005	µg/L	5368	Fenofibrate	Eau brute	0.01	µg/L
7142	Dimepiperate	Eau brute	0.005	µg/L	6970	Fenopropfen	Eau brute	0.05	µg/L
5737	Dimethametryn	Eau brute	0.005	µg/L	5970	Fenothiocarbe	Eau brute	0.005	µg/L
6865	Dimethenamid ESA	Eau brute	0.01	µg/L	1188	Fenproprathrine	Eau brute	0.005	µg/L
5617	Dimethenamid-P	Eau brute	0.03	µg/L	1700	Fenpropidine	Eau brute	0.01	µg/L
6972	Diméthylvinphos	Eau brute	0.005	µg/L	1189	Fenpropimorphe	Eau brute	0.005	µg/L
1870	Diméfuron	Eau brute	0.02	µg/L	1190	Fenthion	Eau brute	0.005	µg/L
2546	Dimétachlore	Eau brute	0.005	µg/L	1701	Fenvalérate	Eau brute	0.01	µg/L
1175	Diméthoate	Eau brute	0.01	µg/L	1393	Fer	Eau filtrée	1	µg(Fe)/L
1403	Diméthomorphe	Eau brute	0.02	µg/L	2021	Ferbam	Eau brute	10000	µg/L
2773	Diméthylamine	Eau brute	10	µg/L	2009	Fipronil	Eau brute	0.005	µg/L
1641	Diméthylphénol-2,4	Eau brute	0.02	µg/L	1840	Flamprop-isopropyl	Eau brute	0.005	µg/L
1678	Diméthénamide	Eau brute	0.005	µg/L	6539	Flamprop-méthyl	Eau brute	0.005	µg/L
7735	Diméthénamide OXA	Eau brute	0.01	µg/L	1939	Flazasulfuron	Eau brute	0.02	µg/L
1698	Dimétilan	Eau brute	0.02	µg/L	6393	Flonicamid	Eau brute	0.005	µg/L
1871	Diniconazole	Eau brute	0.02	µg/L	2810	Florasulam	Eau brute	0.02	µg/L
1578	Dinitrotoluène-2,4	Eau brute	0.5	µg/L	6764	Florfenicol	Eau brute	0.1	µg/L
1577	Dinitrotoluène-2,6	Eau brute	0.5	µg/L	6545	Fluazifop	Eau brute	0.02	µg/L
5619	Dinocap	Eau brute	0.05	µg/L	1404	Fluazifop-P-butyl	Eau brute	0.1	µg/L
1491	Dinosébe	Eau brute	0.02	µg/L	1825	Fluazifop-butyl	Eau brute	0.02	µg/L
1176	Dinoterbe	Eau brute	0.03	µg/L	2984	Fluazinam	Eau brute	0.1	µg/L
7494	Diocytéain cation	Eau brute	0.0025	µg/L	2022	Fludioxonil	Eau brute	0.02	µg/L
5743	Dioxacarb	Eau brute	0.005	µg/L	6863	Flufenacet oxalate	Eau brute	0.01	µg/L
7495	Diphenyléain cation	Eau brute	0.0005	µg/L	6864	Flufenacet sulfonic acid	Eau brute	0.01	µg/L
1699	Diquat	Eau brute	0.03	µg/L	1676	Flufénoxuron	Eau brute	0.02	µg/L
1492	Disulfoton	Eau brute	0.005	µg/L	5635	Flumequine	Eau brute	0.02	µg/L
5745	Ditalimfos	Eau brute	0.05	µg/L	2023	Flumioxazine	Eau brute	0.005	µg/L
1966	Dithia non	Eau brute	0.1	µg/L	1501	Fluométron	Eau brute	0.02	µg/L
1177	Diuron	Eau brute	0.02	µg/L	7499	Fluopicolide	Eau brute	0.02	µg/L
1402	Diéthofencarbe	Eau brute	0.02	µg/L	7649	Fluopyram	Eau brute	0.02	µg/L
1527	Diéthyl phtalate	Eau brute	0.05	µg/L	1191	Fluoranthène	Eau brute	0.005	µg/L
2826	Diéthylamine	Eau brute	6	µg/L	1623	Fluorène	Eau brute	0.005	µg/L
2933	Dodine	Eau brute	0.02	µg/L	5373	Fluoxetine	Eau brute	0.005	µg/L
6969	Doxepine	Eau brute	0.005	µg/L	2565	Flupyrifururon méthyle	Eau brute	0.02	µg/L
6791	Doxycycline	Eau brute	0.005	µg/L	2056	Fluquinconazole	Eau brute	0.02	µg/L
6714	Dydrogesterone	Eau brute	0.02	µg/L	1974	Fluridone	Eau brute	0.02	µg/L
1153	Déméton S méthyl	Eau brute	0.005	µg/L	1675	Flurochloridone	Eau brute	0.005	µg/L
1154	Déméton S méthyl sulfone	Eau brute	0.01	µg/L	1765	Fluroxypyr	Eau brute	0.03	µg/L
1150	Déméton-O	Eau brute	0.01	µg/L	2547	Fluroxypyr-meptyl	Eau brute	0.02	µg/L
1152	Déméton-S	Eau brute	0.01	µg/L	2024	Flurprimidol	Eau brute	0.005	µg/L
2051	Déséthyl-terbuméthon	Eau brute	0.02	µg/L	2008	Flurtamone	Eau brute	0.02	µg/L
1493	EDTA	Eau brute	5	µg/L	1194	Flusilazole	Eau brute	0.02	µg/L
1873	EPN	Eau brute	0.005	µg/L	2985	Flutolanil	Eau brute	0.02	µg/L
1182	EPTC	Eau brute	0.1	µg/L	1503	Flutriafol	Eau brute	0.02	µg/L
5751	Edifenphos	Eau brute	0.005	µg/L	6739	Fluvoxamine	Eau brute	0.01	µg/L
8102	Emamectine	Eau brute	0.1	µg/L	1192	Folpel	Eau brute	0.01	µg/L
1178	Endosulfan alpha	Eau brute	0.001	µg/L	2075	Fomesafen	Eau brute	0.05	µg/L
1179	Endosulfan beta	Eau brute	0.001	µg/L	1674	Fonofos	Eau brute	0.005	µg/L
1742	Endosulfan sulfate	Eau brute	0.001	µg/L	2806	Foramsulfuron	Eau brute	0.03	µg/L
1181	Endrine	Eau brute	0.001	µg/L	5969	Forchlorfenuron	Eau brute	0.005	µg/L
2941	Endrine aldehyde	Eau brute	0.005	µg/L	1702	Formaldéhyde	Eau brute	1	µg/L
6768	Enoxacine	Eau brute	0.02	µg/L	1816	Fosetyl	Eau brute	0.0185	µg/L
6784	Enrofloxacin	Eau brute	0.02	µg/L	2744	Fosthiazate	Eau brute	0.02	µg/L
1494	Epichlorohydrine	Eau brute	0.1	µg/L	1975	Foséthyl aluminium	Eau brute	0.02	µg/L
1744	Epoxiconazole	Eau brute	0.02	µg/L	1908	Furalaxyl	Eau brute	0.005	µg/L
7504	Equilin	Eau brute	0.005	µg/L	2567	Furathiocarbe	Eau brute	0.02	µg/L
6522	Erythromycine	Eau brute	0.005	µg/L	7441	Furilazole	Eau brute	0.1	µg/L
1809	Esténvalérate	Eau brute	0.005	µg/L	5364	Furosemide	Eau brute	0.02	µg/L
5397	Estradiol	Eau brute	0.005	µg/L	2057	Fénamidone	Eau brute	0.02	µg/L
6446	Estriol	Eau brute	0.005	µg/L	1185	Fénarimol	Eau brute	0.005	µg/L
5396	Estrone	Eau brute	0.01	µg/L	2742	Fénazaquin	Eau brute	0.02	µg/L
1380	Etain	Eau filtrée	0.5	µg(Sn)/L	1187	Fénitrothion	Eau brute	0.001	µg/L
5529	Ethametsulfuron-méthyl	Eau brute	0.005	µg/L	1973	Fénoxaprop éthyl	Eau brute	0.02	µg/L
2093	Ethephon	Eau brute	0.02	µg/L	1967	Fénoxycarbe	Eau brute	0.005	µg/L
1763	Ethidimuron	Eau brute	0.02	µg/L					

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Étude des plans d'eau du programme de surveillance des bassins Rhône-Méditerranée et Corse – Lac de Vens (06)

1500	Fénuron	Eau brute	0.02	µg/L	5787	Malathion-o-analog	Eau brute	0.005	µg/L
7602	Gabapentine	Eau brute	0.01	µg/L	1211	Mancozébe	Eau brute	0.03	µg/L
5365	Gemfibrozil	Eau brute	0.02	µg/L	6399	Mandiopropamid	Eau brute	0.02	µg/L
1526	Glufosinate	Eau brute	0.02	µg/L	1394	Manganèse	Eau filtrée	0.5	µg(Mn)/L
1506	Glyphosate	Eau brute	0.03	µg/L	1705	Manèbe	Eau brute	0.03	µg/L
1200	HCH alpha	Eau brute	0.001	µg/L	6700	Marbofloxacine	Eau brute	0.1	µg/L
1201	HCH beta	Eau brute	0.001	µg/L	5789	Mecarbam	Eau brute	0.005	µg/L
1202	HCH delta	Eau brute	0.001	µg/L	2870	Mecoprop-n isobutyl ester	Eau brute	0.005	µg/L
2046	HCH epsilon	Eau brute	0.005	µg/L	2750	Mecoprop-n octyl ester	Eau brute	0.005	µg/L
1203	HCH gamma	Eau brute	0.001	µg/L	2751	Mecoprop-2,4,4-trimethylph	Eau brute	0.005	µg/L
5508	Halosulfuron-methyl	Eau brute	0.02	µg/L	2752	Mecoprop-2-butoxyethyl ester	Eau brute	0.005	µg/L
2047	Haloxypop	Eau brute	0.05	µg/L	2753	Mecoprop-2-ethylhexyl ester	Eau brute	0.005	µg/L
1909	Haloxypop-R	Eau brute	0.005	µg/L	2754	Mecoprop-2-octyl ester	Eau brute	0.005	µg/L
1833	Haloxypop-éthoxyéthyl	Eau brute	0.02	µg/L	2755	Mecoprop-methyl ester	Eau brute	0.005	µg/L
1197	Heptachlore	Eau brute	0.005	µg/L	2568	Mefluidide	Eau brute	0.02	µg/L
1748	Heptachlore époxyde cis	Eau brute	0.005	µg/L	5533	Mepanipyrim	Eau brute	0.005	µg/L
1749	Heptachlore époxyde trans	Eau brute	0.005	µg/L	5791	Mephosfolan	Eau brute	0.005	µg/L
1910	Heptenophos	Eau brute	0.005	µg/L	6521	Mepivacaine	Eau brute	0.01	µg/L
1199	Hexachlorobenzène	Eau brute	0.001	µg/L	1677	Meptyldinocap	Eau brute	1	µg/L
1652	Hexachlorobutadiène	Eau brute	0.02	µg/L	1510	Mercaptodiméthur	Eau brute	0.01	µg/L
2612	Hexachloropenta diène	Eau brute	0.1	µg/L	1804	Mercaptodiméthur sulfoxyde	Eau brute	0.02	µg/L
1656	Hexachloroéthane	Eau brute	0.3	µg/L	1387	Mercuré	Eau filtrée	0.01	µg(Hg)/L
1405	Hexaconazole	Eau brute	0.02	µg/L	2578	Mesosulfuron methyle	Eau brute	0.02	µg/L
1875	Hexaflumuron	Eau brute	0.005	µg/L	6894	Metazachlor oxalic acid	Eau brute	0.1	µg/L
1673	Hexazinone	Eau brute	0.02	µg/L	6895	Metazachlor sulfonic acid	Eau brute	0.1	µg/L
1876	Hexythiazox	Eau brute	0.02	µg/L	1879	Metconazole	Eau brute	0.02	µg/L
5645	Hydrazide maleique	Eau brute	0.5	µg/L	6755	Metformine	Eau brute	0.005	µg/L
6746	Hydrochlorothiazide	Eau brute	0.005	µg/L	5792	Methacrifos	Eau brute	0.02	µg/L
6730	Hydroxy-metronidazole	Eau brute	0.01	µg/L	6793	Methothrexate	Eau brute	0.005	µg/L
2860	IMAZAQUINE	Eau brute	0.02	µg/L	5511	Methoxyfenoside	Eau brute	0.1	µg/L
5350	Ibuprofene	Eau brute	0.01	µg/L	6695	Methylparaben	Eau brute	0.01	µg/L
6727	Ifosfamide	Eau brute	0.005	µg/L	2067	Metiram	Eau brute	0.03	µg/L
1704	Imazalil	Eau brute	0.02	µg/L	6854	Metolachlor ESA	Eau brute	0.02	µg/L
2986	Imazamox	Eau brute	0.02	µg/L	6853	Metolachlor OXA	Eau brute	0.02	µg/L
1695	Imazaméthabenz	Eau brute	0.02	µg/L	5796	Metolcarb	Eau brute	0.005	µg/L
1911	Imazaméthabenz méthyl	Eau brute	0.01	µg/L	5362	Metoprolol	Eau brute	0.005	µg/L
2090	Imazapyr	Eau brute	0.02	µg/L	5654	Metrafenone	Eau brute	0.005	µg/L
7510	Imibenconazole	Eau brute	0.005	µg/L	6731	Metronidazole	Eau brute	0.005	µg/L
1877	Imidaclopride	Eau brute	0.02	µg/L	1797	Metsulfuron méthyl	Eau brute	0.02	µg/L
6971	Imipramine	Eau brute	0.005	µg/L	7143	Mexacarbate	Eau brute	0.005	µg/L
6794	Indometacine	Eau brute	0.02	µg/L	1707	Molinate	Eau brute	0.005	µg/L
5483	Indoxacarbe	Eau brute	0.02	µg/L	1395	Molybdène	Eau filtrée	1	µg(Mo)/L
1204	Indéno (123c) Pyrène	Eau brute	0.0005	µg/L	2542	Monobutyletain cation	Eau brute	0.0025	µg/L
6706	Iobitridol	Eau brute	0.1	µg/L	1880	Monocrotophos	Eau brute	0.02	µg/L
2741	Iodocarbe	Eau brute	0.02	µg/L	1227	Monolinuron	Eau brute	0.02	µg/L
2025	Iodofenphos	Eau brute	0.005	µg/L	7496	Monooctyletain cation	Eau brute	0.001	µg/L
2563	Iodosulfuron	Eau brute	0.02	µg/L	7497	Monophenyletain cation	Eau brute	0.001	µg/L
5377	Iopromide	Eau brute	0.1	µg/L	1228	Monuron	Eau brute	0.02	µg/L
1205	Ioxynil	Eau brute	0.02	µg/L	6671	Morphine	Eau brute	0.02	µg/L
2871	Ioxynil methyl ester	Eau brute	0.005	µg/L	7475	Morpholine	Eau brute	2	µg/L
1942	Ioxynil octanoate	Eau brute	0.01	µg/L	6342	Musc xylène	Eau brute	0.1	µg/L
7508	Ipoconazole	Eau brute	0.02	µg/L	1881	Myclobutanil	Eau brute	0.02	µg/L
5777	Iprobenfos	Eau brute	0.005	µg/L	1214	Mécoprop	Eau brute	0.02	µg/L
1206	Iprodione	Eau brute	0.005	µg/L	2084	Mécoprop-P	Eau brute	0.1	µg/L
2951	Iprovalicarbe	Eau brute	0.02	µg/L	1968	Méfenacet	Eau brute	0.005	µg/L
6535	Irbesartan	Eau brute	0.005	µg/L	2930	Méfénpyr diethyl	Eau brute	0.005	µg/L
1935	Irgarol (Cybutryne)	Eau brute	0.0025	µg/L	2987	Méfonoxam	Eau brute	0.02	µg/L
1976	Isazofos	Eau brute	0.02	µg/L	1969	Mépiquat	Eau brute	0.03	µg/L
1836	Isobutylbenzène	Eau brute	0.5	µg/L	2089	Mépiquat chlorure	Eau brute	0.04	µg/L
1207	Isodrine	Eau brute	0.001	µg/L	1878	Mépronil	Eau brute	0.005	µg/L
1829	Isofenphos	Eau brute	0.005	µg/L	2076	Mésotrione	Eau brute	0.03	µg/L
5781	Isoprocarb	Eau brute	0.005	µg/L	1706	Métalaxyl	Eau brute	0.02	µg/L
1633	Isopropylbenzène	Eau brute	0.5	µg/L	1796	Métaldéhyde	Eau brute	0.02	µg/L
2681	Isopropyltoluène o	Eau brute	0.5	µg/L	1215	Métamitron	Eau brute	0.02	µg/L
1856	Isopropyltoluène p	Eau brute	0.5	µg/L	1670	Métazachlore	Eau brute	0.005	µg/L
1208	Isoproturon	Eau brute	0.02	µg/L	1216	Méthabenzthiazuron	Eau brute	0.005	µg/L
6643	Isoquinoline	Eau brute	0.01	µg/L	1671	Méthamidophos	Eau brute	0.02	µg/L
2722	Isothiocyanate de méthyle	Eau brute	1	µg/L	1217	Méthidathion	Eau brute	0.02	µg/L
1672	Isoxaben	Eau brute	0.02	µg/L	1218	Méthomyl	Eau brute	0.02	µg/L
2807	Isoxadifen-éthyle	Eau brute	0.005	µg/L	1511	Méthoxychlore	Eau brute	0.005	µg/L
1945	Isoxafutol	Eau brute	0.02	µg/L	1619	Méthyl-2-Fluoranthène	Eau brute	0.001	µg/L
5784	Isoxathion	Eau brute	0.005	µg/L	1618	Méthyl-2-Naphtalène	Eau brute	0.005	µg/L
7505	Karbutilate	Eau brute	0.005	µg/L	1515	Métobromuron	Eau brute	0.02	µg/L
5353	Ketoprofene	Eau brute	0.01	µg/L	1221	Métolachlore	Eau brute	0.005	µg/L
7669	Ketorolac	Eau brute	0.01	µg/L	1912	Métosulame	Eau brute	0.005	µg/L
1950	Kresoxim méthyl	Eau brute	0.02	µg/L	1222	Métoxuron	Eau brute	0.02	µg/L
1094	Lambda Cyhalothrine	Eau brute	6E-05	µg/L	1225	Métribuzine	Eau brute	0.02	µg/L
6711	Levamisole	Eau brute	0.005	µg/L	1226	Mévinphos	Eau brute	0.005	µg/L
6770	Levonorgestrel	Eau brute	0.02	µg/L	6380	N-(2,6-dimethylphenyl)-N-(2-	Eau brute	0.01	µg/L
7843	Lincomycine	Eau brute	0.005	µg/L	6443	Nadolol	Eau brute	0.005	µg/L
1209	Linuron	Eau brute	0.02	µg/L	1516	Naled	Eau brute	0.005	µg/L
1364	Lithium	Eau filtrée	0.5	µg(Li)/L	1517	Naphtalène	Eau brute	0.005	µg/L
5374	Lorazepam	Eau brute	0.005	µg/L	1519	Napropamide	Eau brute	0.005	µg/L
1406	Lénacile	Eau brute	0.005	µg/L	5351	Naproxene	Eau brute	0.05	µg/L
2745	MCPA-1-butyl ester	Eau brute	0.005	µg/L	1937	Naptalame	Eau brute	0.05	µg/L
2746	MCPA-2-ethylhexyl ester	Eau brute	0.005	µg/L	1386	Nickel	Eau filtrée	0.5	µg(Ni)/L
2747	MCPA-butoxyethyl ester	Eau brute	0.005	µg/L	1882	Nicosulfuron	Eau brute	0.01	µg/L
2748	MCPA-ethyl-ester	Eau brute	0.01	µg/L	5657	Nicotine	Eau brute	0.02	µg/L
2749	MCPA-méthyl-ester	Eau brute	0.005	µg/L	2614	Nitrobenzène	Eau brute	0.1	µg/L
1512	MTBE	Eau brute	0.5	µg/L	1229	Nitrofène	Eau brute	0.005	µg/L
1210	Malathion	Eau brute	0.005	µg/L	1637	Nitrophénol-2	Eau brute	0.05	µg/L

5400	Norethindrone	Eau brute	0.001	µg/L
6761	Norfloxacin	Eau brute	0.1	µg/L
6772	Norflouxetine	Eau brute	0.005	µg/L
1669	Norflurazon	Eau brute	0.005	µg/L
2737	Norflurazon desméthyl	Eau brute	0.005	µg/L
1883	Nuarimol	Eau brute	0.005	µg/L
1520	Néburon	Eau brute	0.02	µg/L
6767	O-Demethyltramadol	Eau brute	0.005	µg/L
6533	Ofloxacin	Eau brute	0.02	µg/L
2027	Ofurace	Eau brute	0.005	µg/L
1230	Ométhoate	Eau brute	0.0005	µg/L
1668	Oryzalin	Eau brute	0.1	µg/L
2068	Oxadiargyl	Eau brute	0.005	µg/L
1667	Oxadiazon	Eau brute	0.005	µg/L
1666	Oxadixyl	Eau brute	0.005	µg/L
1850	Oxamyl	Eau brute	0.02	µg/L
5510	Oxasulfuron	Eau brute	0.005	µg/L
5375	Oxazepam	Eau brute	0.005	µg/L
7107	Oxyclozanide	Eau brute	0.005	µg/L
6682	Oxycodone	Eau brute	0.01	µg/L
1231	Oxydéméton méthyl	Eau brute	0.02	µg/L
1952	Oxyfluorène	Eau brute	0.002	µg/L
6532	Oxytetracycline	Eau brute	0.005	µg/L
1242	PCB 101	Eau brute	0.0012	µg/L
1627	PCB 105	Eau brute	0.0003	µg/L
5433	PCB 114	Eau brute	3E-05	µg/L
1243	PCB 118	Eau brute	0.0012	µg/L
5434	PCB 123	Eau brute	3E-05	µg/L
2943	PCB 125	Eau brute	0.005	µg/L
1089	PCB 126	Eau brute	6E-06	µg/L
1884	PCB 128	Eau brute	0.0012	µg/L
1244	PCB 138	Eau brute	0.0012	µg/L
1885	PCB 149	Eau brute	0.0012	µg/L
1245	PCB 153	Eau brute	0.0012	µg/L
2032	PCB 156	Eau brute	0.0001	µg/L
5435	PCB 157	Eau brute	2E-05	µg/L
5436	PCB 167	Eau brute	3E-05	µg/L
1090	PCB 169	Eau brute	6E-06	µg/L
1626	PCB 170	Eau brute	0.0012	µg/L
1246	PCB 180	Eau brute	0.0012	µg/L
5437	PCB 189	Eau brute	1E-05	µg/L
1625	PCB 194	Eau brute	0.0012	µg/L
1624	PCB 209	Eau brute	0.005	µg/L
1239	PCB 28	Eau brute	0.0012	µg/L
1886	PCB 31	Eau brute	0.005	µg/L
1240	PCB 35	Eau brute	0.005	µg/L
2031	PCB 37	Eau brute	0.005	µg/L
1628	PCB 44	Eau brute	0.0012	µg/L
1241	PCB 52	Eau brute	0.0012	µg/L
2048	PCB 54	Eau brute	0.0012	µg/L
5803	PCB 66	Eau brute	0.005	µg/L
1091	PCB 77	Eau brute	6E-05	µg/L
5432	PCB 81	Eau brute	6E-06	µg/L
2545	Paclbutazole	Eau brute	0.02	µg/L
5354	Paracetamol	Eau brute	0.025	µg/L
5806	Paraoxon	Eau brute	0.005	µg/L
1233	Parathion méthyl	Eau brute	0.005	µg/L
1232	Parathion éthyl	Eau brute	0.01	µg/L
6753	Parconazole	Eau brute	0.1	µg/L
1762	Penconazole	Eau brute	0.02	µg/L
1887	Pencycuron	Eau brute	0.02	µg/L
1234	Pendiméthaline	Eau brute	0.005	µg/L
6394	Penoxsulam	Eau brute	0.02	µg/L
1888	Pentachlorobenzène	Eau brute	0.001	µg/L
1235	Pentachlorophénol	Eau brute	0.03	µg/L
7670	Pentoxifylline	Eau brute	0.005	µg/L
6219	Perchlorate	Eau filtrée	0.1	µg/L
6548	Perfluorooctanesulfonamide (PFOSA)	Eau brute	0.02	µg/L
1523	Perméthrine	Eau brute	0.01	µg/L
7519	Pethoxamide	Eau brute	0.02	µg/L
1236	Phenméthipame	Eau brute	0.02	µg/L
5813	Phenthoate	Eau brute	0.005	µg/L
7708	Phenytol	Eau brute	0.05	µg/L
1525	Phorate	Eau brute	0.005	µg/L
1237	Phosalone	Eau brute	0.005	µg/L
1971	Phosmet	Eau brute	0.02	µg/L
1238	Phosphamidon	Eau brute	0.005	µg/L
1665	Phoxime	Eau brute	0.0003	µg/L
1489	Phtalate de diméthyle	Eau brute	0.4	µg/L
1499	Phénamiphos	Eau brute	0.005	µg/L
1524	Phénanthène	Eau brute	0.005	µg/L
5420	Phénazone	Eau brute	0.005	µg/L
1708	Piclorame	Eau brute	0.03	µg/L
5665	Picolinafen	Eau brute	0.005	µg/L
2669	Picoxystrobine	Eau brute	0.02	µg/L
7057	Pinoxaden	Eau brute	0.05	µg/L
1709	Piperonil butoxide	Eau brute	0.005	µg/L
5819	Piperophos	Eau brute	0.005	µg/L
1528	Pirimicarbe	Eau brute	0.02	µg/L
5531	Pirimicarbe Desmethyl	Eau brute	0.02	µg/L
5532	Pirimicarbe Formamido Desmethyl	Eau brute	0.005	µg/L
7668	Piroxicam	Eau brute	0.02	µg/L
1382	Plomb	Eau filtrée	0.05	µg(Pb)/L
6771	Pravastatine	Eau brute	0.02	µg/L
6734	Prednisolone	Eau brute	0.02	µg/L
1949	Pretilachlore	Eau brute	0.005	µg/L
6531	Prilocaïne	Eau brute	0.005	µg/L
6847	Pristinamycine IIA	Eau brute	0.02	µg/L
1253	Prochloraze	Eau brute	0.001	µg/L
1664	Procymidone	Eau brute	0.005	µg/L
1889	Profénofos	Eau brute	0.005	µg/L
5402	Progesterone	Eau brute	0.02	µg/L
1710	Promécarbe	Eau brute	0.005	µg/L
1711	Prométon	Eau brute	0.005	µg/L
1254	Prométryne	Eau brute	0.02	µg/L
1712	Propachlore	Eau brute	0.01	µg/L
6398	Propamocarb	Eau brute	0.02	µg/L
1532	Propanil	Eau brute	0.005	µg/L
6964	Propaphos	Eau brute	0.005	µg/L
1972	Propaquizafop	Eau brute	0.02	µg/L
1255	Propargite	Eau brute	0.005	µg/L
1256	Propazine	Eau brute	0.02	µg/L
5968	Propazine 2-hydroxy	Eau brute	0.02	µg/L
1534	Prophame	Eau brute	0.02	µg/L
1257	Propiconazole	Eau brute	0.005	µg/L
1535	Propoxur	Eau brute	0.02	µg/L
5602	Propoxy-carbazone-sodium	Eau brute	0.02	µg/L
5363	Propranolol	Eau brute	0.005	µg/L
1837	Propylbenzène	Eau brute	0.5	µg/L
6214	Propylene thiouree	Eau brute	0.5	µg/L
6693	Propylparabene	Eau brute	0.01	µg/L
5421	Propylphénazone	Eau brute	0.005	µg/L
1414	Propyzamide	Eau brute	0.005	µg/L
1533	Propétamphos	Eau brute	0.005	µg/L
7422	Proquinazid	Eau brute	0.02	µg/L
1092	Prosulfocarbe	Eau brute	0.03	µg/L
2534	Prosulfuron	Eau brute	0.02	µg/L
5603	Prothioconazole	Eau brute	0.05	µg/L
7442	Proximpham	Eau brute	0.005	µg/L
5416	Pymétrozine	Eau brute	0.02	µg/L
6611	Pyraclifos	Eau brute	0.005	µg/L
2576	Pyraclostrobin	Eau brute	0.02	µg/L
5509	Pyraflufen-ethyl	Eau brute	0.1	µg/L
1258	Pyrazophos	Eau brute	0.02	µg/L
6386	Pyrazosulfuron-ethyl	Eau brute	0.005	µg/L
6530	Pyrazoxyfen	Eau brute	0.005	µg/L
5826	Pyributicarb	Eau brute	0.005	µg/L
1890	Pyridabène	Eau brute	0.005	µg/L
5606	Pyridaphenthion	Eau brute	0.005	µg/L
1259	Pyridate	Eau brute	0.01	µg/L
1663	Pyrifénox	Eau brute	0.01	µg/L
1261	Pyrimiphos méthyl	Eau brute	0.005	µg/L
1260	Pyrimiphos éthyl	Eau brute	0.02	µg/L
1432	Pyriméthaniol	Eau brute	0.005	µg/L
5499	Pyriproxyfène	Eau brute	0.005	µg/L
7340	Pyroxsulam	Eau brute	0.05	µg/L
1537	Pyrène	Eau brute	0.005	µg/L
1891	Quinalphos	Eau brute	0.02	µg/L
2087	Quinmerac	Eau brute	0.02	µg/L
2028	Quinoxifen	Eau brute	0.005	µg/L
1538	Quintozène	Eau brute	0.01	µg/L
2069	Quizalofop	Eau brute	0.02	µg/L
2070	Quizalofop éthyl	Eau brute	0.1	µg/L
7049	RS-Iopamidol	Eau brute	0.1	µg/L
6529	Ramitidine	Eau brute	0.005	µg/L
1892	Rimsulfuron	Eau brute	0.005	µg/L
2029	Roténone	Eau brute	0.005	µg/L
5423	Roxythromycine	Eau brute	0.05	µg/L
2974	S Métolachlore	Eau brute	0.1	µg/L
6527	Salbutamol	Eau brute	0.005	µg/L
6101	Sebutylazine 2-hydroxy	Eau brute	0.005	µg/L
5981	Sebutylazine desethyl	Eau brute	0.005	µg/L
1262	Secbumeton	Eau brute	0.02	µg/L
7724	Sedaxane	Eau brute	0.02	µg/L
6769	Sertraline	Eau brute	0.005	µg/L
1893	Siduron	Eau brute	0.005	µg/L
5609	Silthiopham	Eau brute	0.02	µg/L
1539	Silvex	Eau brute	0.02	µg/L
1263	Simazine	Eau brute	0.005	µg/L
1831	Simazine hydroxy	Eau brute	0.02	µg/L
5477	Simétryne	Eau brute	0.005	µg/L
5855	Somme de Méthylphénol-3 et de Méthylphénol-4	Eau brute	0.05	µg/L
6326	Somme du 1,2,3,5 tetrachlorobenzene	Eau brute	0.02	µg/L
3336	Somme du Dichlorophenol-2,4 et du DCP	Eau brute	0.02	µg/L
5424	Sotalol	Eau brute	0.005	µg/L
5610	Spinosad	Eau brute	0.01	µg/L
7506	Spirotetramat	Eau brute	0.02	µg/L
2664	Spiroxamine	Eau brute	0.02	µg/L
1541	Styrène	Eau brute	0.5	µg/L
1662	Sulcotrione	Eau brute	0.03	µg/L
6525	Sulfaméthazine	Eau brute	0.005	µg/L

6795	Sulfaméthizole	Eau brute	0.005	µg/L
5356	Sulfaméthoxazole	Eau brute	0.005	µg/L
6575	Sulfaquinoxaline	Eau brute	0.05	µg/L
6572	Sulfathiazole	Eau brute	0.005	µg/L
5507	Sulfométhuron-méthyl	Eau brute	0.005	µg/L
6561	Sulfonate de perfluorooctane	Eau brute	0.02	µg/L
2085	Sulfosufuron	Eau brute	0.02	µg/L
1894	Sulfotep	Eau brute	0.005	µg/L
5831	Sulprofos	Eau brute	0.02	µg/L
1923	Sébuthylazine	Eau brute	0.02	µg/L
1385	Sélénium	Eau filtrée	0.1	µg(Se)/L
1808	Séthoxydime	Eau brute	0.02	µg/L
1193	Taufluvallinate	Eau brute	0.005	µg/L
5413	Tecnazène	Eau brute	0.01	µg/L
2559	Tellure	Eau filtrée	0.5	µg(Te)/L
7086	Tembotrione	Eau brute	0.05	µg/L
1659	Terbacile	Eau brute	0.005	µg/L
1266	Terbuméton	Eau brute	0.02	µg/L
1267	Terbuphos	Eau brute	0.005	µg/L
6963	Terbutaline	Eau brute	0.02	µg/L
1268	Terbuthylazine	Eau brute	0.02	µg/L
7150	Terbuthylazine desethyl-2-hydroxy	Eau brute	0.02	µg/L
2045	Terbuthylazine déséthyl	Eau brute	0.005	µg/L
1954	Terbuthylazine hydroxy	Eau brute	0.02	µg/L
1269	Terbutryne	Eau brute	0.02	µg/L
5384	Testosterone	Eau brute	0.005	µg/L
1936	Tetrabutyletain	Eau brute	0.0006	µg/L
6750	Tetracycline	Eau brute	0.1	µg/L
5837	Tetrasul	Eau brute	0.01	µg/L
2555	Thallium	Eau filtrée	0.01	µg(Tl)/L
1713	Thiabendazole	Eau brute	0.02	µg/L
5671	Thiaclopid	Eau brute	0.05	µg/L
1940	Thiaflumide	Eau brute	0.02	µg/L
6390	Thiaméthoxam	Eau brute	0.02	µg/L
1714	Thiazasulfuron	Eau brute	0.05	µg/L
5934	Thidiazuron	Eau brute	0.02	µg/L
7517	Thiencarbazone-méthyl	Eau brute	0.03	µg/L
1913	Thifensulfuron méthyl	Eau brute	0.02	µg/L
7512	Thiocyclam hydrogen oxalate	Eau brute	0.01	µg/L
1093	Thiodicarbe	Eau brute	0.02	µg/L
1715	Thiofanox	Eau brute	0.05	µg/L
5476	Thiofanox sulfone	Eau brute	0.02	µg/L
5475	Thiofanox sulfoxyde	Eau brute	0.02	µg/L
2071	Thiométon	Eau brute	0.005	µg/L
5838	Thionazin	Eau brute	0.05	µg/L
7514	Thiophanate-ethyl	Eau brute	0.05	µg/L
1717	Thiophanate-méthyl	Eau brute	0.05	µg/L
1718	Thirame	Eau brute	0.1	µg/L
6524	Ticlopidine	Eau brute	0.01	µg/L
7965	Timolol	Eau brute	0.005	µg/L
5922	Tiocarbazil	Eau brute	0.005	µg/L
1373	Titane	Eau filtrée	0.5	µg(Ti)/L
5675	Tolclofos-méthyl	Eau brute	0.005	µg/L
1278	Toluène	Eau brute	0.5	µg/L
1719	Tolylfluamide	Eau brute	0.005	µg/L
6720	Tramadol	Eau brute	0.005	µg/L
1544	Triadiméfon	Eau brute	0.005	µg/L
1280	Triadiménol	Eau brute	0.02	µg/L
1281	Triallate	Eau brute	0.02	µg/L
1914	Triasulfuron	Eau brute	0.02	µg/L
1901	Triazamate	Eau brute	0.005	µg/L
1657	Triazophos	Eau brute	0.005	µg/L
2064	Tribenuron-Méthyle	Eau brute	0.02	µg/L
5840	Tributyl phosphorotriothioite	Eau brute	0.02	µg/L
2879	Tributyletain cation	Eau brute	0.0002	µg/L
1847	Tributylphosphate	Eau brute	0.005	µg/L
1288	Trichlopyr	Eau brute	0.02	µg/L
1630	Trichlorobenzène-1,2,3	Eau brute	0.05	µg/L
1283	Trichlorobenzène-1,2,4	Eau brute	0.05	µg/L
1629	Trichlorobenzène-1,3,5	Eau brute	0.05	µg/L

1195	Trichlorofluorométhane	Eau brute	0.05	µg/L
1548	Trichlorophénol-2,4,5	Eau brute	0.05	µg/L
1549	Trichlorophénol-2,4,6	Eau brute	0.05	µg/L
1854	Trichloropropane-1,2,3	Eau brute	0.5	µg/L
1196	Trichlorotrifluoroéthane-1,1,2	Eau brute	0.5	µg/L
1284	Trichloréthane-1,1,1	Eau brute	0.05	µg/L
1285	Trichloréthane-1,1,2	Eau brute	0.25	µg/L
1286	Trichloréthylène	Eau brute	0.5	µg/L
6989	Triclocarban	Eau brute	0.005	µg/L
5430	Triclosan	Eau brute	0.05	µg/L
2898	Tricyclazole	Eau brute	0.02	µg/L
2885	Tricyclohexyletain cation	Eau brute	0.0005	µg/L
5842	Trietazine	Eau brute	0.005	µg/L
6102	Trietazine 2-hydroxy	Eau brute	0.005	µg/L
5971	Trietazine desethyl	Eau brute	0.005	µg/L
2678	Trifloxystrobine	Eau brute	0.02	µg/L
1902	Triflumuron	Eau brute	0.02	µg/L
1289	Trifluraline	Eau brute	0.005	µg/L
2991	Triflusulfuron-méthyl	Eau brute	0.005	µg/L
1802	Triforine	Eau brute	0.005	µg/L
6732	Trimetazidine	Eau brute	0.005	µg/L
5357	Triméthoprimine	Eau brute	0.005	µg/L
1857	Triméthylbenzène-1,2,3	Eau brute	1	µg/L
1609	Triméthylbenzène-1,2,4	Eau brute	1	µg/L
1509	Triméthylbenzène-1,3,5	Eau brute	1	µg/L
2096	Trinexapac-ethyl	Eau brute	0.02	µg/L
2886	Triocyletain cation	Eau brute	0.0005	µg/L
6372	Triphenyletain cation	Eau brute	0.0006	µg/L
2992	Triticonazole	Eau brute	0.02	µg/L
1694	Tébuconazole	Eau brute	0.02	µg/L
1896	Tébufenpyrad	Eau brute	0.005	µg/L
1895	Tébufénozide	Eau brute	0.02	µg/L
7511	Tébupirimfos	Eau brute	0.02	µg/L
1661	Tébutame	Eau brute	0.005	µg/L
1542	Tébuthiuron	Eau brute	0.005	µg/L
1897	Téflubenzuron	Eau brute	0.005	µg/L
1953	Téfluthrine	Eau brute	0.005	µg/L
1898	Téméphos	Eau brute	0.02	µg/L
2735	Tétrachlorobenzène	Eau brute	0.02	µg/L
2010	Tétrachlorobenzène-1,2,3,4	Eau brute	0.02	µg/L
1276	Tétrachlorure de C	Eau brute	0.5	µg/L
1277	Tétrachlorvinphos	Eau brute	0.005	µg/L
1270	Tétrachloréthane-1,1,1,2	Eau brute	0.5	µg/L
1271	Tétrachloréthane-1,1,2,2	Eau brute	0.02	µg/L
1272	Tétrachloréthylène	Eau brute	0.5	µg/L
1660	Tétraconazole	Eau brute	0.02	µg/L
1900	Tétradifon	Eau brute	0.005	µg/L
5249	Tétraphénylétaïn	Eau brute	0.005	µg/L
7482	Uniconazole	Eau brute	0.005	µg/L
1361	Uranium	Eau filtrée	0.05	µg(U)/L
1290	Vamidothion	Eau brute	0.005	µg/L
1384	Vanadium	Eau filtrée	0.1	µg(V)/L
1291	Vinclozoline	Eau brute	0.005	µg/L
1293	Xylène-meta	Eau brute	0.5	µg/L
1292	Xylène-ortho	Eau brute	0.5	µg/L
1294	Xylène-para	Eau brute	1	µg/L
1383	Zinc	Eau filtrée	1	µg(Zn)/L
1722	Zirame	Eau brute	100	µg/L
5376	Zolpidem	Eau brute	0.005	µg/L
2858	Zoxamide	Eau brute	0.02	µg/L
6651	alpha-Hexabromocyclododecane	Eau brute	0.05	µg/L
6652	beta-Hexabromocyclododecane	Eau brute	0.05	µg/L
7748	cyflufénamide	Eau brute	0.05	µg/L
5748	dimoxystrobine	Eau brute	0.02	µg/L
7342	fluxapyroxade	Eau brute	0.01	µg/L
6653	gamma-Hexabromocyclododecane	Eau brute	0.05	µg/L
1462	n-Butyl Phtalate	Eau brute	0.05	µg/L
1920	p-(n-octyl)phénol	Eau brute	0.03	µg/L
5821	p-Nitrotoluene	Eau brute	0.15	µg/L
3160	s-Triazin-2-ol, 4-amino-6-(ethylamino)	Eau brute	0.05	µg/L

**Annexe 2. LISTE DES MICROPOLLUANTS ANALYSES
SUR SEDIMENT**

Code SANDRE	Libellé du paramètre	LQ	Unité				
6536	4-Methylbenzylidene camphor	10	µg/(kg MS)	1389	Chrome	0.2	mg/(kg MS)
5474	4-n-nonylphénol	40	µg/(kg MS)	1476	Chrysène	10	µg/(kg MS)
6369	4-nonylphenol diethoxylate (mélange d'is	15	µg/(kg MS)	2017	Clomazone	4	µg/(kg MS)
1958	4-nonylphénols ramifiés	40	µg/(kg MS)	5360	Clotrimazole	100	µg/(kg MS)
7101	4-sec-Butyl-2,6-di-tert-butylphenol	20	µg/(kg MS)	1379	Cobalt	0.2	mg/(kg MS)
2610	4-tert-butylphénol	40	µg/(kg MS)	1639	Crésol-méta	50	µg/(kg MS)
1959	4-tert-octylphénol	40	µg/(kg MS)	1640	Crésol-ortho	50	µg/(kg MS)
6509	Acide perfluoro-decanoïque (PFDA)	50	µg/(kg MS)	1638	Crésol-para	50	µg/(kg MS)
5978	Acide perfluoro-n-hexanoïque (PFHxA)	50	µg/(kg MS)	1392	Cuivre	0.2	mg/(kg MS)
5347	Acide perfluoro-octanoïque (PFOA)	50	µg/(kg MS)	1140	Cyperméthrine	20	µg/(kg MS)
6830	Acide perfluorohexanesulfonique (PFHS)	50	µg/(kg MS)	1680	Cyproconazole	10	µg/(kg MS)
6560	Acide perfluorooctanesulfonique (PFOS)	5	µg/(kg MS)	1359	Cyprodinil	2	µg/(kg MS)
1688	Aclonifen	20	µg/(kg MS)	1143	DDD-o,p'	5	µg/(kg MS)
1622	Acénaphthylène	10	µg/(kg MS)	1144	DDD-p,p'	5	µg/(kg MS)
1453	Acénaphthène	10	µg/(kg MS)	1145	DDE-o,p'	5	µg/(kg MS)
1903	Acétochlore	4	µg/(kg MS)	1146	DDE-p,p'	5	µg/(kg MS)
1103	Aldrine	20	µg/(kg MS)	1147	DDT-o,p'	5	µg/(kg MS)
1812	Alphaméthrine	4	µg/(kg MS)	1148	DDT-p,p'	5	µg/(kg MS)
1370	Aluminium	5	mg/(kg MS)	6616	DEHP	100	µg/(kg MS)
7102	Anthanthrene	10	µg/(kg MS)	1149	Deltaméthrine	2	µg/(kg MS)
1458	Anthracène	10	µg/(kg MS)	1157	Diazinon	25	µg/(kg MS)
2013	Anthraquinone	4	µg/(kg MS)	1621	Dibenzo (ah) Anthracène	10	µg/(kg MS)
1376	Antimoine	0.2	mg/(kg MS)	1158	Dibromochlorométhane	5	µg/(kg MS)
1368	Argent	0.1	mg/(kg MS)	1498	Dibromoéthane-1,2	5	µg/(kg MS)
1369	Arsenic	0.2	mg/(kg MS)	7074	Dibutyletain cation	10	µg/(kg MS)
1951	Azoxystrobine	10	µg/(kg MS)	1589	Dichloroaniline-2,4	50	µg/(kg MS)
5989	BDE 196	10	µg/(kg MS)	1588	Dichloroaniline-2,5	50	µg/(kg MS)
5990	BDE 197	10	µg/(kg MS)	1165	Dichlorobenzène-1,2	10	µg/(kg MS)
5991	BDE 198	10	µg/(kg MS)	1164	Dichlorobenzène-1,3	10	µg/(kg MS)
5986	BDE 203	10	µg/(kg MS)	1166	Dichlorobenzène-1,4	10	µg/(kg MS)
5996	BDE 204	10	µg/(kg MS)	1167	Dichlorobromométhane	5	µg/(kg MS)
5997	BDE 205	10	µg/(kg MS)	1168	Dichlorométhane	10	µg/(kg MS)
2915	BDE100	10	µg/(kg MS)	1617	Dichloronitrobenzène-2,3	50	µg/(kg MS)
2913	BDE138	10	µg/(kg MS)	1616	Dichloronitrobenzène-2,4	50	µg/(kg MS)
2912	BDE153	10	µg/(kg MS)	1615	Dichloronitrobenzène-2,5	50	µg/(kg MS)
2911	BDE154	10	µg/(kg MS)	1614	Dichloronitrobenzène-3,4	50	µg/(kg MS)
2910	BDE183	10	µg/(kg MS)	1613	Dichloronitrobenzène-3,5	50	µg/(kg MS)
1815	BDE209	5	µg/(kg MS)	1645	Dichlorophénol-2,3	50	µg/(kg MS)
2920	BDE28	10	µg/(kg MS)	1486	Dichlorophénol-2,4	50	µg/(kg MS)
2919	BDE47	10	µg/(kg MS)	1649	Dichlorophénol-2,5	50	µg/(kg MS)
7437	BDE77	10	µg/(kg MS)	1648	Dichlorophénol-2,6	50	µg/(kg MS)
2916	BDE99	10	µg/(kg MS)	1647	Dichlorophénol-3,4	50	µg/(kg MS)
1396	Baryum	0.4	mg/(kg MS)	1646	Dichlorophénol-3,5	50	µg/(kg MS)
1607	Benzidine	100	µg/(kg MS)	1655	Dichloropropane-1,2	10	µg/(kg MS)
1082	Benzo (a) Anthracène	10	µg/(kg MS)	1654	Dichloropropane-1,3	10	µg/(kg MS)
1115	Benzo (a) Pyrène	10	µg/(kg MS)	2081	Dichloropropane-2,2	10	µg/(kg MS)
1116	Benzo (b) Fluoranthène	10	µg/(kg MS)	1834	Dichloropropylène-1,3 Cis	10	µg/(kg MS)
1118	Benzo (ghi) Pérylène	10	µg/(kg MS)	1835	Dichloropropylène-1,3 Trans	10	µg/(kg MS)
1117	Benzo (k) Fluoranthène	10	µg/(kg MS)	1653	Dichloropropylène-2,3	10	µg/(kg MS)
1924	Benzyl butyl phtalate	100	µg/(kg MS)	2082	Dichloropropène-1,1	10	µg/(kg MS)
1114	Benzène	5	µg/(kg MS)	1170	Dichlorvos	30	µg/(kg MS)
1377	Beryllium	0.2	mg/(kg MS)	1160	Dichloréthane-1,1	10	µg/(kg MS)
1119	Bifénox	50	µg/(kg MS)	1161	Dichloréthane-1,2	10	µg/(kg MS)
1584	Biphényle	20	µg/(kg MS)	1162	Dichloréthylène-1,1	10	µg/(kg MS)
1362	Bore	1	mg/(kg MS)	1456	Dichloréthylène-1,2 cis	10	µg/(kg MS)
1122	Bromoforme	5	µg/(kg MS)	1727	Dichloréthylène-1,2 trans	10	µg/(kg MS)
1388	Cadmium	0.2	mg/(kg MS)	5349	Diclofenac	20	µg/(kg MS)
1464	Chlorfenvinphos	20	µg/(kg MS)	1172	Dicofol	20	µg/(kg MS)
1134	Chlorméphas	10	µg/(kg MS)	1173	Dieldrine	20	µg/(kg MS)
1955	Chloroalcanes C10-C13	2000	µg/(kg MS)	1814	Di-fluénicanil	10	µg/(kg MS)
1593	Chloroaniline-2	50	µg/(kg MS)	5325	Diisobutyl phtalate	100	µg/(kg MS)
1467	Chlorobenzène	10	µg/(kg MS)	6658	Diisodecyl phtalate	10000	µg/(kg MS)
1135	Chloroforme (Trichlorométhane)	5	µg/(kg MS)	6215	Diisononyl phtalate	5000	µg/(kg MS)
1635	Chlorométhylphénol-2,5	50	µg/(kg MS)	1403	Diméthomorphe	10	µg/(kg MS)
1636	Chlorométhylphénol-4,3	50	µg/(kg MS)	1641	Diméthylphénol-2,4	50	µg/(kg MS)
1469	Chloronitrobenzène-1,2	20	µg/(kg MS)	1578	Dinitrotoluène-2,4	50	µg/(kg MS)
1468	Chloronitrobenzène-1,3	20	µg/(kg MS)	1577	Dinitrotoluène-2,6	50	µg/(kg MS)
1470	Chloronitrobenzène-1,4	20	µg/(kg MS)	7494	Diocytyletain cation	102	µg/(kg MS)
1471	Chlorophénol-2	50	µg/(kg MS)	7495	Diphenyletain cation	11.5	µg/(kg MS)
1651	Chlorophénol-3	50	µg/(kg MS)	1178	Endosulfan alpha	20	µg/(kg MS)
1650	Chlorophénol-4	50	µg/(kg MS)	1179	Endosulfan beta	20	µg/(kg MS)
2065	Chloropropène-3	5	µg/(kg MS)	1742	Endosulfan sulfate	20	µg/(kg MS)
2611	Chloroprène	20	µg/(kg MS)	1181	Endrine	20	µg/(kg MS)
1602	Chlorotoluène-2	5	µg/(kg MS)	1744	Epoxiconazole	10	µg/(kg MS)
1601	Chlorotoluène-3	5	µg/(kg MS)	5397	Estradiol	20	µg/(kg MS)
1600	Chlorotoluène-4	5	µg/(kg MS)	1380	Etain	0.2	mg/(kg MS)
1474	Chlorprophame	4	µg/(kg MS)	1497	Ethylbenzène	5	µg/(kg MS)
1540	Chlorpyriphos méthyl	20	µg/(kg MS)	2629	Ethynyl estradiol	20	µg/(kg MS)
1083	Chlorpyriphos éthyl	10	µg/(kg MS)	1393	Fer	5	mg/(kg MS)
				2022	Fludioxonil	4	µg/(kg MS)

1191	Fluoranthène	10	µg/(kg MS)
1623	Fluorène	10	µg/(kg MS)
2547	Fluroxypyr-meptyl	20	µg/(kg MS)
1194	Flusilazole	20	µg/(kg MS)
1187	Fénitrothion	10	µg/(kg MS)
6618	Galaxolide	100	µg/(kg MS)
1200	HCH alpha	10	µg/(kg MS)
1201	HCH beta	10	µg/(kg MS)
1202	HCH delta	10	µg/(kg MS)
2046	HCH epsilon	10	µg/(kg MS)
1203	HCH gamma	10	µg/(kg MS)
1197	Heptachlore	10	µg/(kg MS)
1748	Heptachlore époxyde cis	10	µg/(kg MS)
1749	Heptachlore époxyde trans	10	µg/(kg MS)
1199	Hexachlorobenzène	10	µg/(kg MS)
1652	Hexachlorobutadiène	10	µg/(kg MS)
1656	Hexachloroéthane	1	µg/(kg MS)
1405	Hexaconazole	10	µg/(kg MS)
1204	Indéno (123c) Pyrène	10	µg/(kg MS)
1206	Iprodione	10	µg/(kg MS)
7129	Irganox 1076	20	µg/(kg MS)
1935	Irgarol (Cybutryne)	10	µg/(kg MS)
1207	Isodrine	4	µg/(kg MS)
1633	Isopropylbenzène	5	µg/(kg MS)
1950	Kresoxim méthyl	10	µg/(kg MS)
1094	Lambda Cyhalothrine	10	µg/(kg MS)
1364	Lithium	1	mg/(kg MS)
1394	Manganèse	0.4	mg/(kg MS)
1387	Mercuré	0.01	mg/(kg MS)
6664	Methyl triclosan	20	µg/(kg MS)
1395	Molybdène	0.2	mg/(kg MS)
2542	Monobutyletain cation	75	µg/(kg MS)
7496	Monooctyletain cation	40	µg/(kg MS)
7497	Monophenyletain cation	41.5	µg/(kg MS)
1619	Méthyl-2-Fluoranthène	10	µg/(kg MS)
1618	Méthyl-2-Naphtalène	10	µg/(kg MS)
1517	Naphtalène	25	µg/(kg MS)
1519	Napropamide	10	µg/(kg MS)
1386	Nickel	0.2	mg/(kg MS)
1637	Nitrophénol-2	50	µg/(kg MS)
6598	Nonylphénols linéaire ou ramifiés	40	µg/(kg MS)
1669	Norflurazon	4	µg/(kg MS)
2609	Octabromodiphénylether	10	µg/(kg MS)
6686	Octocrylene	100	µg/(kg MS)
1667	Oxadiazon	10	µg/(kg MS)
1952	Oxyfluorène	10	µg/(kg MS)
1242	PCB 101	1	µg/(kg MS)
1627	PCB 105	1	µg/(kg MS)
5433	PCB 114	1	µg/(kg MS)
1243	PCB 118	1	µg/(kg MS)
5434	PCB 123	1	µg/(kg MS)
1089	PCB 126	1	µg/(kg MS)
1244	PCB 138	1	µg/(kg MS)
1885	PCB 149	1	µg/(kg MS)
1245	PCB 153	1	µg/(kg MS)
2032	PCB 156	1	µg/(kg MS)
5435	PCB 157	1	µg/(kg MS)
5436	PCB 167	1	µg/(kg MS)
1090	PCB 169	1	µg/(kg MS)
1626	PCB 170	1	µg/(kg MS)
1246	PCB 180	1	µg/(kg MS)
5437	PCB 189	1	µg/(kg MS)
1625	PCB 194	1	µg/(kg MS)
1624	PCB 209	1	µg/(kg MS)
1239	PCB 28	1	µg/(kg MS)
1886	PCB 31	1	µg/(kg MS)
1240	PCB 35	1	µg/(kg MS)
1628	PCB 44	1	µg/(kg MS)
1241	PCB 52	1	µg/(kg MS)
1091	PCB 77	1	µg/(kg MS)
5432	PCB 81	1	µg/(kg MS)
1232	Parathion éthyl	20	µg/(kg MS)
1234	Pendiméthaline	10	µg/(kg MS)
1888	Pentachlorobenzène	5	µg/(kg MS)
1235	Pentachlorophénol	50	µg/(kg MS)
1523	Perméthrine	5	µg/(kg MS)
1524	Phénanthrène	10	µg/(kg MS)
1382	Plomb	0.2	mg/(kg MS)
1664	Procymidone	10	µg/(kg MS)
1414	Propylamide	10	µg/(kg MS)

1537	Pyrène	10	µg/(kg MS)
2028	Quinoxifène	10	µg/(kg MS)
7128	Somme de 3 Hexabromocyclododecanes	10	µg/(kg MS)
1662	Sulcotrione	10	µg/(kg MS)
6561	Sulfonate de perfluorooctane	5	µg/(kg MS)
1385	Sélénium	0.2	mg/(kg MS)
2559	Tellure	0.2	mg/(kg MS)
1268	Terbutylazine	10	µg/(kg MS)
1269	Terbutryne	4	µg/(kg MS)
1936	Tetrabutyletain	15	µg/(kg MS)
5921	Tetramethrin	10	µg/(kg MS)
2555	Thallium	0.2	mg/(kg MS)
1373	Titane	1	mg/(kg MS)
1278	Toluène	5	µg/(kg MS)
2879	Tributyletain cation	25	µg/(kg MS)
1847	Tributylphosphate	4	µg/(kg MS)
1288	Trichlopyr	10	µg/(kg MS)
2732	Trichloroaniline-2,4,5	50	µg/(kg MS)
1595	Trichloroaniline-2,4,6	50	µg/(kg MS)
1630	Trichlorobenzène-1,2,3	10	µg/(kg MS)
1283	Trichlorobenzène-1,2,4	10	µg/(kg MS)
1629	Trichlorobenzène-1,3,5	10	µg/(kg MS)
1195	Trichlorofluorométhane	1	µg/(kg MS)
1644	Trichlorophénol-2,3,4	50	µg/(kg MS)
1643	Trichlorophénol-2,3,5	50	µg/(kg MS)
1642	Trichlorophénol-2,3,6	50	µg/(kg MS)
1548	Trichlorophénol-2,4,5	50	µg/(kg MS)
1549	Trichlorophénol-2,4,6	50	µg/(kg MS)
1723	Trichlorophénol-3,4,5	50	µg/(kg MS)
6506	Trichlorotrifluoroéthane	5	µg/(kg MS)
1284	Trichloréthane-1,1,1	5	µg/(kg MS)
1285	Trichloréthane-1,1,2	5	µg/(kg MS)
1286	Trichloréthylène	5	µg/(kg MS)
6989	Triclocarban	20	µg/(kg MS)
2885	Tricyclohexyletain cation	15	µg/(kg MS)
1289	Trifluraline	10	µg/(kg MS)
2736	Trinitrotoluène	20	µg/(kg MS)
2886	Triocyletain cation	100	µg/(kg MS)
6372	Triphenyletain cation	15	µg/(kg MS)
1694	Tébuconazole	10	µg/(kg MS)
1661	Tébutame	4	µg/(kg MS)
2010	Tétrachlorobenzène-1,2,3,4	10	µg/(kg MS)
2536	Tétrachlorobenzène-1,2,3,5	10	µg/(kg MS)
1631	Tétrachlorobenzène-1,2,4,5	10	µg/(kg MS)
1273	Tétrachlorophénol-2,3,4,5	50	µg/(kg MS)
1274	Tétrachlorophénol-2,3,4,6	50	µg/(kg MS)
1275	Tétrachlorophénol-2,3,5,6	50	µg/(kg MS)
1276	Tétrachlorure de C	5	µg/(kg MS)
1270	Tétrachloréthane-1,1,1,2	5	µg/(kg MS)
1271	Tétrachloréthane-1,1,2,2	10	µg/(kg MS)
1272	Tétrachloréthylène	5	µg/(kg MS)
1660	Tétraconazole	10	µg/(kg MS)
1361	Uranium	0.2	mg/(kg MS)
1384	Vanadium	0.2	mg/(kg MS)
1293	Xylène-meta	2	µg/(kg MS)
1292	Xylène-ortho	2	µg/(kg MS)
1294	Xylène-para	2	µg/(kg MS)
1383	Zinc	0.4	mg/(kg MS)
6651	alpha-Hexabromocyclododecane	10	µg/(kg MS)
6652	beta-Hexabromocyclododecane	10	µg/(kg MS)
6653	gamma-Hexabromocyclododecane	10	µg/(kg MS)
1462	n-Butyl Phtalate	100	µg/(kg MS)
1920	p-(n-octyl)phénol	40	µg/(kg MS)

**Annexe 3. COMPTES RENDUS DES CAMPAGNES
PHYSICO-CIMIQUES ET PHYTOPLANCTONIQUES**

Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

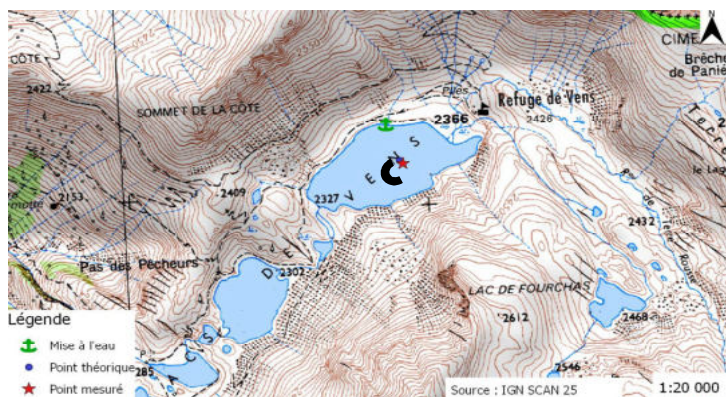
DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

Plan d'eau : **Vens** Date : 26/06/2018
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Audrey Péricat & Adrien Bonnefoy Campagne : 1
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037

LOCALISATION PLAN D'EAU

Commune : Saint Etienne de Tinée Type : N2
 Lac marnant : non lacs naturels de haute montagne à berges dénudés
 Temps de séjour : >30 jours
 Superficie du plan d'eau : 11 ha
 Profondeur maximale : 25 m

Carte (extrait SCAN 25 IGN 1/25 000)

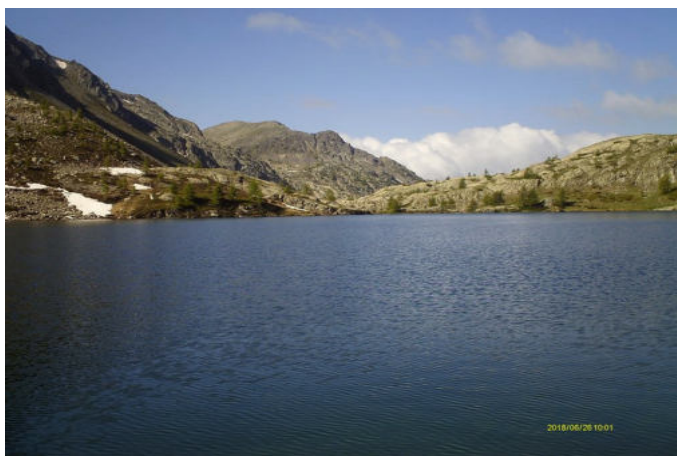


★ Localisation du point de prélèvements

☺ Angle de la prise de vue de la photographie

STATION

Photo du site :



Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

Plan d'eau : **Vens** Date : 26/06/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Audrey Péricat & Adrien Bonnefoy Campagne : 1
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037

STATION

Coordonnée de la station : Système de Géolocalisation Portable Carte IGN

Lambert 93 : 1106 X: 1014015 Y: 6365170 alt.: 2327 m
 WGS 84 (systinternational GPS) : X: 6°56'18,5"E Y: 44°18'54,2"N

Côte échelle : ind

Profondeur : 25 m

Météo : 1- temps sec ensoleillé 5- orage-pluie forte
 2- faiblement nuageux 6- neige
 3- temps humide 7- gel
 4- pluie fine 8- fortement nuageux

P atm. : 772 hPa

Vent : 0- nul 2- moyen 4- brise
 1- faible 3- fort 5- brise modéré

Conditions d'observation : Surface de l'eau : 1- lisse 3- agitée
 2- faiblement agitée 4- très agitée

Hauteur de vagues : 0.02 m Bloom algal : NON

Marnage : oui non Hauteur de bande :

Campagne	1	campagne de fin d'hiver : homothermie du plan d'eau avant démarrage de l'activité biologique
----------	---	--

REMARQUES ET OBSERVATIONS

Contact préalable :

Parc National du Mercantour - autorisation

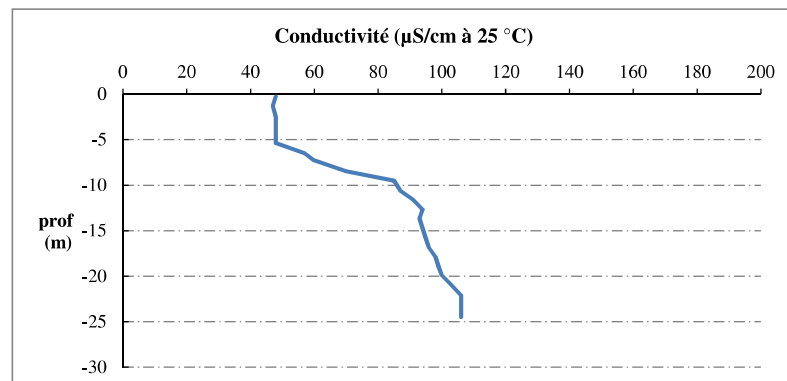
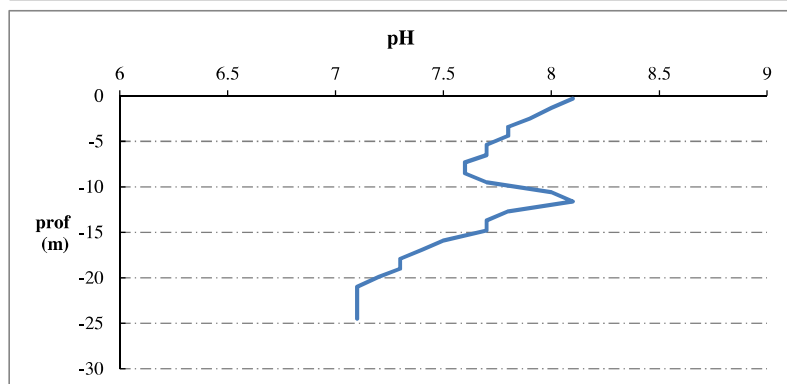
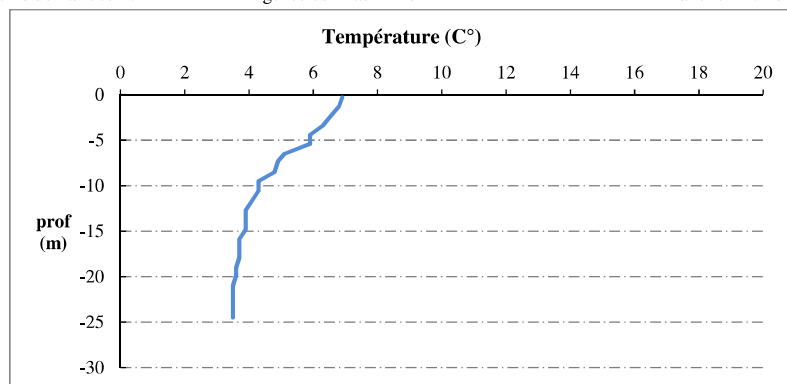
Remarques et observation :

Dégel complet du lac la semaine précédente.
 Débit important des cours d'eau arrivant dans le lac

Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

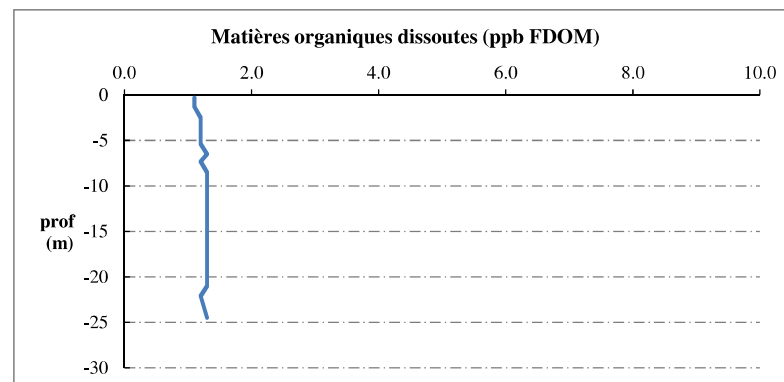
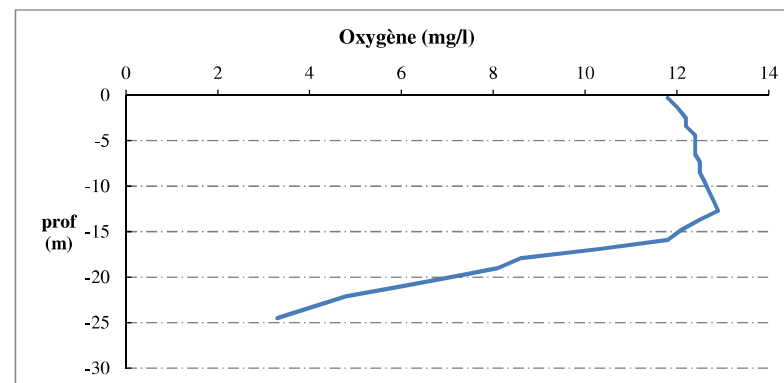
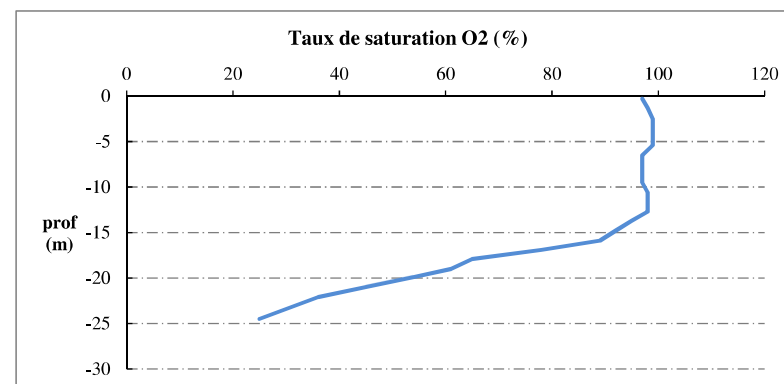
Plan d'eau : **Vens** Date : 26/06/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Audrey Péricat & Adrien Bonnefoy Campagne : 1
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037



Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

Plan d'eau : **Naturel** Date : 26/06/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Vens Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Audrey Péricat & Adrien Bonnefoy Campagne : 1
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037



Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

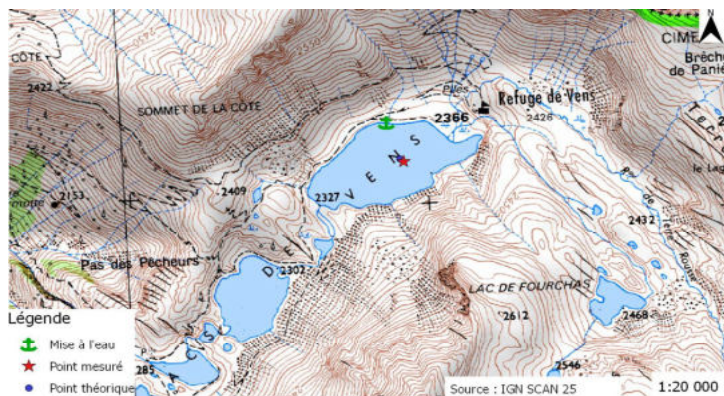
DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

Plan d'eau : **Vens** Date : 19/07/2018
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Adrien Bonnefoy & Pierrick Farastier Campagne : 2
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037

LOCALISATION PLAN D'EAU

Commune : Saint Etienne de Tinée Type : N2
 Lac marnant : non lacs naturels de haute montagne à berges dénudés
 Temps de séjour : >30 jours
 Superficie du plan d'eau : 11 ha
 Profondeur maximale : 25 m

Carte (extrait SCAN 25 IGN 1/25 000)



★ Localisation du point de prélèvements ◐ Angle de la prise de vue de la photographie

STATION

Photo du site :



Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

Plan d'eau : **Vens** Date : 19/07/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Adrien Bonnefoy & Pierrick Farastier Campagne : 2
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037

STATION

Coordonnée de la station : Système de Géolocalisation Portable Carte IGN
 Lambert 93 : 1118 X: 1014016 Y: 6365171 alt.: 2327 m
 WGS 84 (systinternational GPS) : X: 6°56'18,6"E Y: 44°18'54,2"N
 Côte échelle : ind
 Profondeur : 24 m
 Météo : 1- temps sec ensoleillé 5- orage-pluie forte
 2- faiblement nuageux 6- neige
 3- temps humide 7- gel
 4- pluie fine 8- fortement nuageux
 P atm. : 771 hPa
 Conditions d'observation : Vent : 0- nul 2- moyen 4- brise
 1- faible 3- fort 5- brise modéré
 Surface de l'eau : 1- lisse 3- agitée
 2- faiblement agitée 4- très agitée
 Hauteur de vagues : 0 m Bloom algal : NON
 Marnage : oui non Hauteur de bande :

Campagne	2	campagne printanière de croissance du phytoplancton : mise en place de la thermocline
----------	---	---

REMARQUES ET OBSERVATIONS

Contact préalable :

Parc National du Mercantour - autorisation

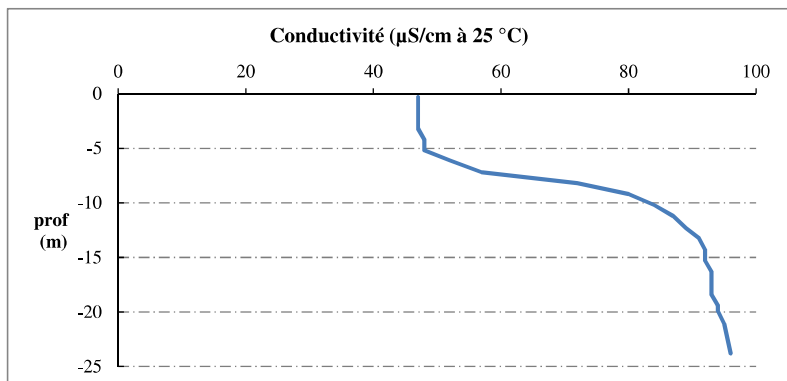
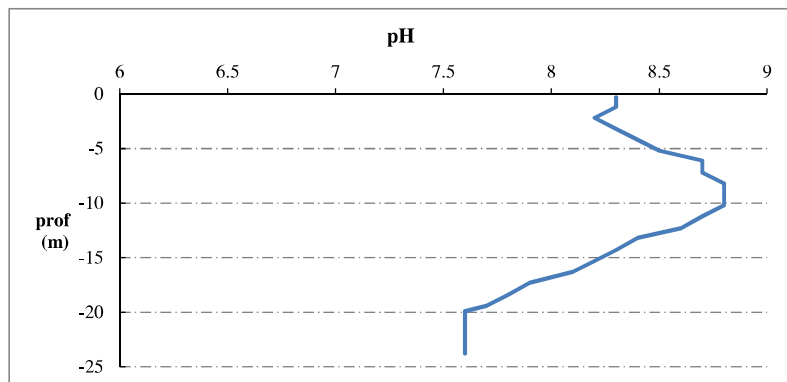
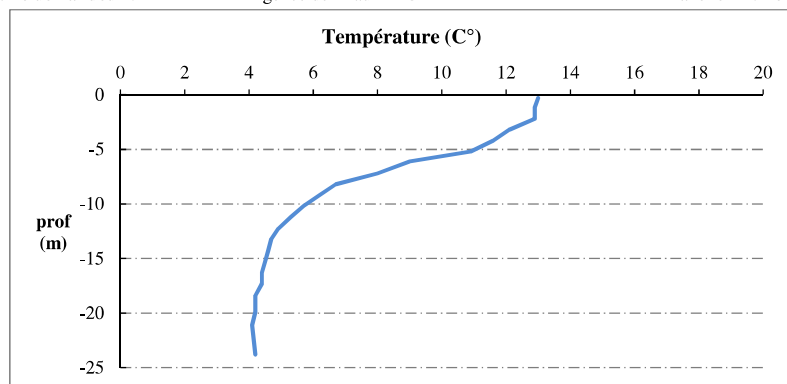
Remarques et observation :

Stratification thermique en place - thermocline entre 5 et 10 m
 le ph est assez élevé dans l'épilimnion
 Pic d'activité photosynthétique entre 6 et 12 m : 120 % sat en oxygène et pH > 8.5
 Désoxygénation dans le fond du plan d'eau

Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

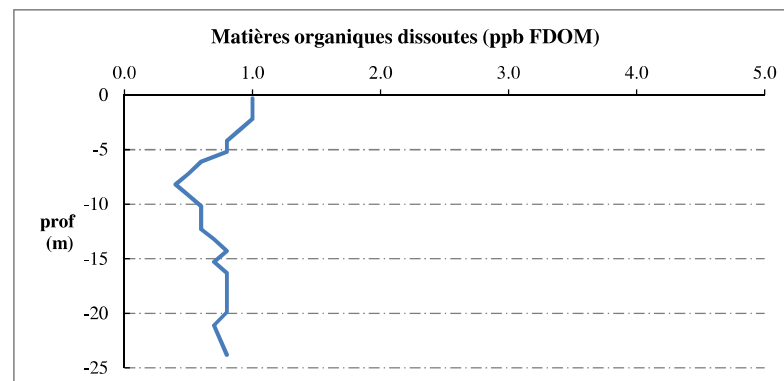
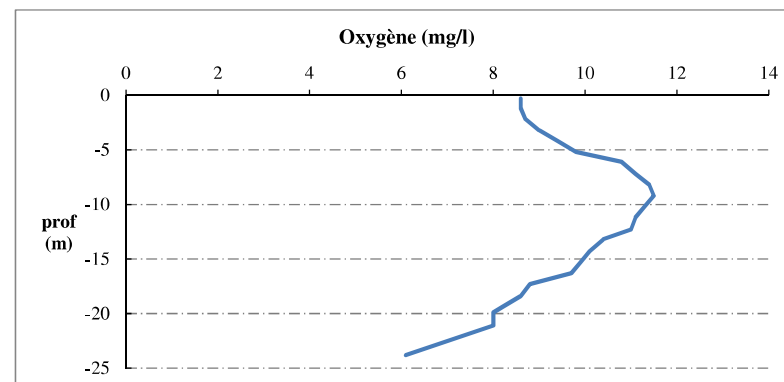
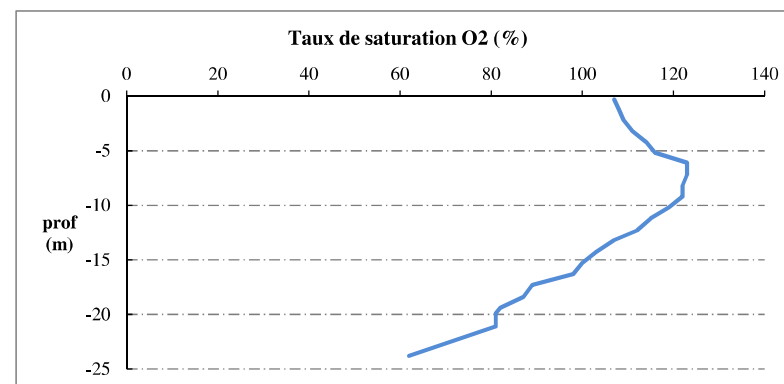
Plan d'eau : **Vens** Date : 19/07/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Adrien Bonnefoy & Pierrick Farastier **Campagne : 2**
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC **Marché n° : 160000037**



Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

Plan d'eau : **Naturel** Date : 19/07/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Adrien Bonnefoy & Pierrick Farastier **Campagne : 2**
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC **Marché n° : 160000037**



Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

Plan d'eau : **Vens** Date : 21/08/2018
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Adrien Bonnefoy & Pierrick Farastier Campagne : 3
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037

LOCALISATION PLAN D'EAU

Commune : Saint Etienne de Tinée Type : N2
 Lac marnant : non lacs naturels de haute montagne à berges dénudés
 Temps de séjour : >30 jours
 Superficie du plan d'eau : 11 ha
 Profondeur maximale : 25 m

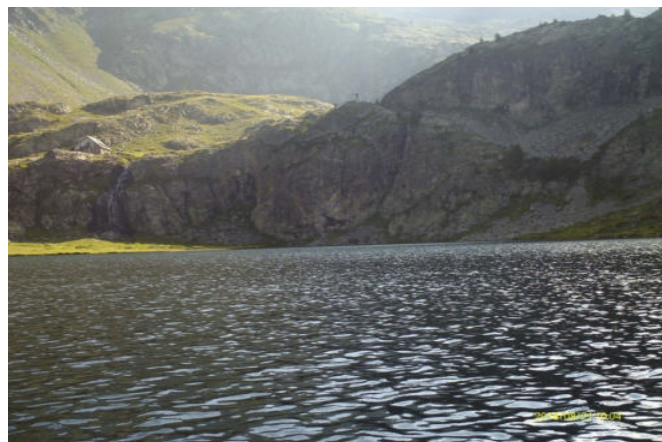
Carte (extrait SCAN 25 IGN 1/25 000)



★ Localisation du point de prélèvements ◐ Angle de la prise de vue de la photographie

STATION

Photo du site :



Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

Plan d'eau : **Vens** Date : 21/08/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Adrien Bonnefoy & Pierrick Farastier Campagne : 3
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037

STATION

Coordonnée de la station : Système de Géolocalisation Portable Carte IGN
 Lambert 93 : 1145 X: 1013984 Y: 6365161 alt.: 2327 m
 WGS 84 (systinternational GPS) : X: 6°56'17,1" E Y: 44°18'54,0" N
 Côte échelle : inc
 Profondeur : 23 m
 Météo : 1- temps sec ensoleillé 5- orage-pluie forte
 2- faiblement nuageux 6- neige
 3- temps humide 7- gel
 4- pluie fine 8- fortement nuageux
 P atm. : 774 hPa
 Vent : 0- nul 2- moyen 4- brise
 1- faible 3- fort 5- brise modéré
 Conditions d'observation :
 Surface de l'eau : 1- lisse 3- agitée
 2- faiblement agitée 4- très agitée
 Hauteur de vagues : 0.05 m Bloom algal : NON
 Marnage : oui non Hauteur de bande :

Campagne	3	campagne estivale : thermocline bien installée, deuxième phase de croissance des phytoplancton
----------	---	--

REMARQUES ET OBSERVATIONS

Contact préalable :

Parc National du Mercantour - autorisation

Remarques et observation :

Profil réalisé à l'aide d'une sonde MS5 pour mesures physico-chimiques.
 Pas de profil FDOM : sonde en panne.
 Pic d'activité biologique entre 8 et 13 m : pH>9 et sursaturations en oxygène.
 La stratification thermiques est bien marquée avec une thermocline entre 7 et 10 m.
 L'épilimnion reste frais, la température est de 13.6°C.

Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

Plan d'eau : **Vens** Date : 21/08/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Adrien Bonnéfoy & Pierrick Farastier Campagne : 3
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037

PRELEVEMENTS ZONE EUPHOTIQUE

Heure début de relevé : 9:40 Heure fin de relevé :

Prélèvement pour analyses physico-chimiques et phytoplancton

Heure début de relevé : 9:40
 Profondeur : **0 à 21 m**
 Volume prélevé : 9 L Nbre de prélèvement : 4
 Matériel employé : 30 m tuyau integrateur

Chlorophylle OUI Volume filtré sur place :

Phytoplancton Ajout de lugol :

Prélèvement pour analyses micropolluants

OUI

Heure début de relevé : 8:50
 Profondeur : **0 à 21 m**
 Espacement plvt : 1 plvt tous les 2mètres
 Volume prélevé : 11 L Nbre de prélèvement : 11
 Matériel employé : Bouteille téflon 1L

PRELEVEMENTS DE FOND

Heure début de relevé : 8:40 Heure fin de relevé :

Prélèvement pour analyses physico-chimiques

OUI

Heure début de relevé : 8:40
 Profondeur : **22 m**
 Volume prélevé : 4 L Nbre de prélèvement : 4
 Matériel employé : Bouteille téflon 1 L

Prélèvement pour analyses micropolluants

NON

REMISE DES ECHANTILLONS

Code prélèvement zone euphotique: Bon de transport :
 Code prélèvement de fond : Bon de transport :

TNT Chrono CARSO Ville :
 Dépôt : Date : Heure :
 Réception au laboratoire le :

Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

Plan d'eau : **Vens** Date : 21/08/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Adrien Bonnéfoy & Pierrick Farastier Campagne : 3
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037

TRANSPARENCE

Disque de Secchi = Zone euphotique (x 2,5 secchi) =

PROFIL VERTICAL

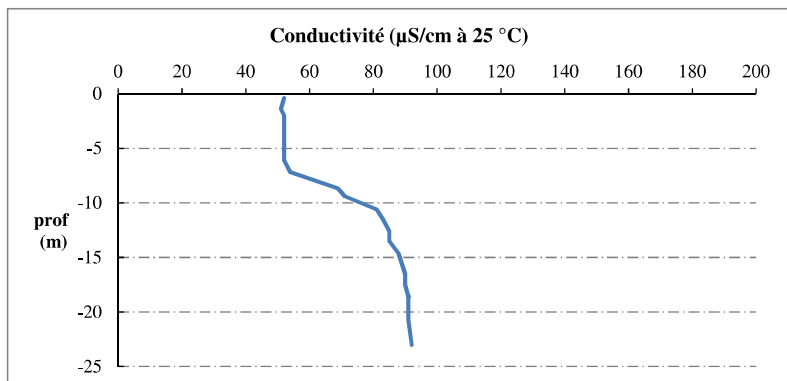
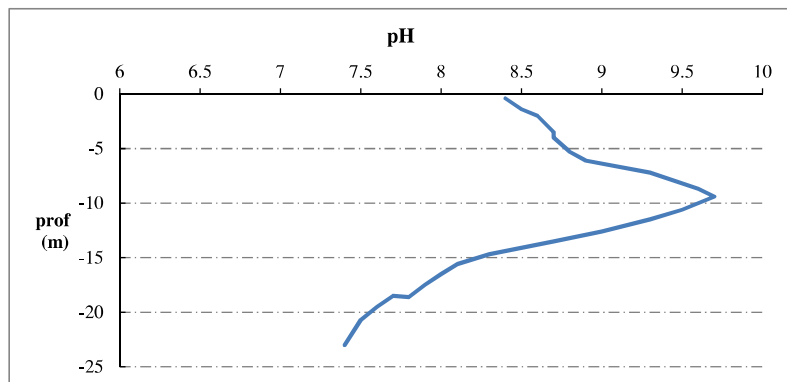
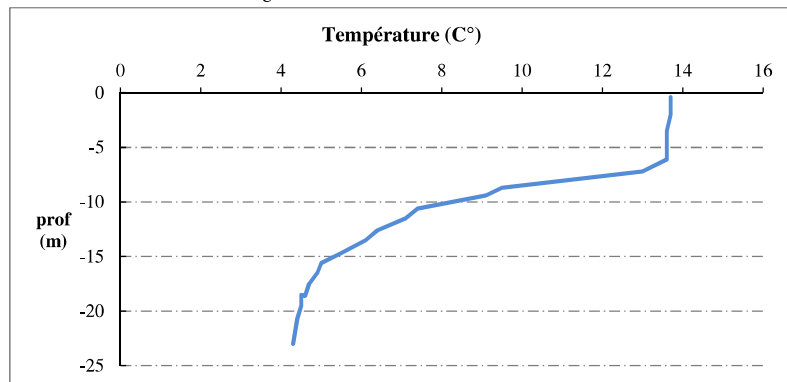
Moyen de mesure utilisé : in situ à chaque profondeur en surface dans un récipient

Prof. plvt Phy-chi	Prof.	Temp	pH	Cond.	O2	O2	Matières organiques dissoutes	Heure
	(m)	(°C)		(µS/cm 25°)	(%)	(mg/l)		
Pvlt intégré de la zone euphotique	-0.4	13.7	8.4	52	103	8.1	Pas de mesure	8:50
	-1.4	13.7	8.5	51	104	8.2		
	-2	13.7	8.6	52	104	8.2		
	-3.5	13.6	8.7	52	104	8.2		
	-4	13.6	8.7	52	104	8.2		
	-5.3	13.6	8.8	52	105	8.3		
	-6.1	13.6	8.9	52	104	8.2		
	-7.2	13	9.3	54	106	8.5		
	-8.7	9.5	9.6	69	121	10.5		
	-9.4	9.1	9.7	71	129	11.4		
	-10.6	7.4	9.5	81	127	11.6		
	-11.5	7.1	9.3	83	120	11.1		
	-12.6	6.4	9	85	114	10.7		
	-13.5	6.1	8.7	85	106	10.1		
	-14.7	5.5	8.3	88	93	8.9		
	-15.6	5	8.1	89	87	8.4		
	-16.5	4.9	8	90	77	7.5		
	-17.5	4.7	7.9	90	73	7.2		
	-18.6	4.6	7.8	91	67	6.6		
	-18.5	4.5	7.7	91	57	5.6		
-19.5	4.5	7.6	91	54	5.4			
-20.7	4.4	7.5	91	50	4.9			
-23	4.3	7.4	92	45	4.5			

Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

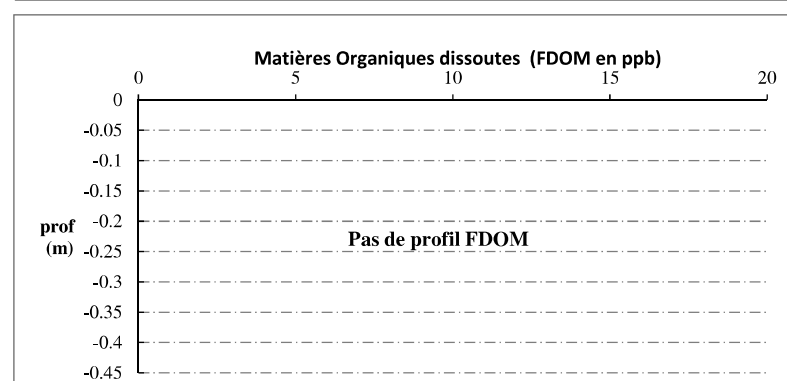
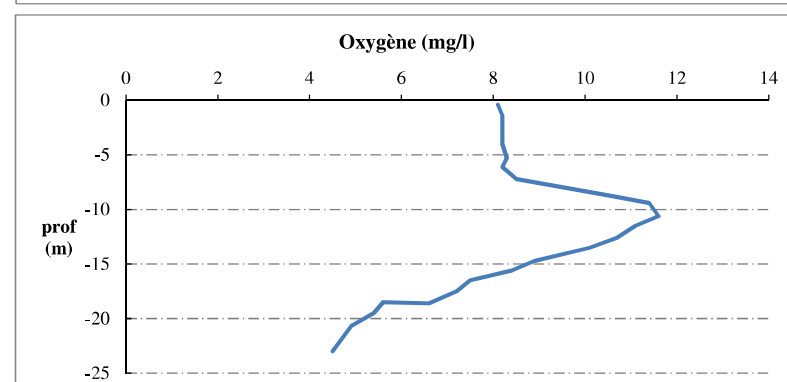
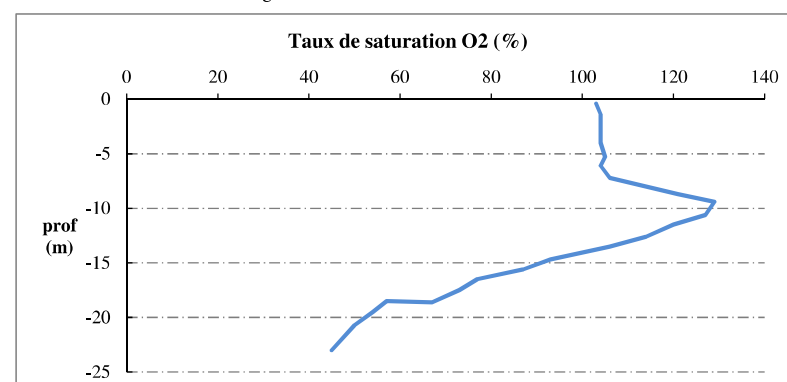
Plan d'eau : **Vens** Date : 21/08/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Adrien Bonnefoy & Pierrick Farastier Campagne : 3
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037



Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

Plan d'eau : **Naturel** Date : 21/08/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Adrien Bonnefoy & Pierrick Farastier Campagne : 3
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037



Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

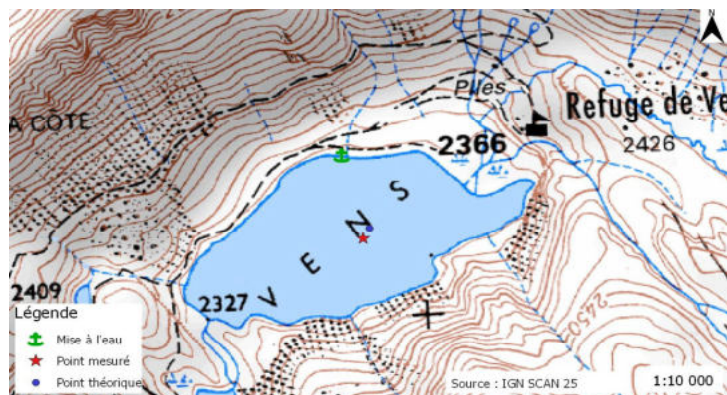
DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

Plan d'eau : **Vens** Date : 25/09/2018
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Audrey Pericat & Adrien Bonnefoy Campagne : 4
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037

LOCALISATION PLAN D'EAU

Commune : Saint Etienne de Tinée Type : N2
 Lac marnant : non lacs naturels de haute montagne à berges dénudés
 Temps de séjour : >30 jours
 Superficie du plan d'eau : 11 ha
 Profondeur maximale : 25 m

Carte (extrait SCAN 25 IGN 1/25 000)



★ Localisation du point de prélèvements

☺ Angle de la prise de vue de la photographie

STATION

Photo du site :



Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

Plan d'eau : **Vens** Date : 25/09/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Audrey Pericat & Adrien Bonnefoy Campagne : 4
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037

STATION

Coordonnée de la station : Système de Géolocalisation Portable Carte IGN
 Lambert 93 : X : 1013993 Y : 6365161 alt : 2327 m
 WGS 84 (systinternational GPS) : X : 006°56'17,5"E Y : 44°18'54,0"N
 Côte échelle : ND
 Profondeur : 25 m
 Météo : 1- temps sec ensoleillé 5- orage-pluie forte
 2- faiblement nuageux 6- neige
 3- temps humide 7- gel
 4- pluie fine 8- fortement nuageux
 P atm. : 777 hPa
 Vent : 0- nul 2- moyen 4- brise
 1- faible 3- fort 5- brise modéré
 Conditions d'observation : 1- lisse 3- agitée
 2- faiblement agitée 4- très agitée
 Hauteur de vagues : 0.05 m Bloom algal : NON
 Marnage : oui non Hauteur de bande :

Campagne	4	campagne de fin d'été : fin de stratification avant baisse de la température
----------	---	--

REMARQUES ET OBSERVATIONS

Contact préalable :

Parc National du Mercantour - autorisation

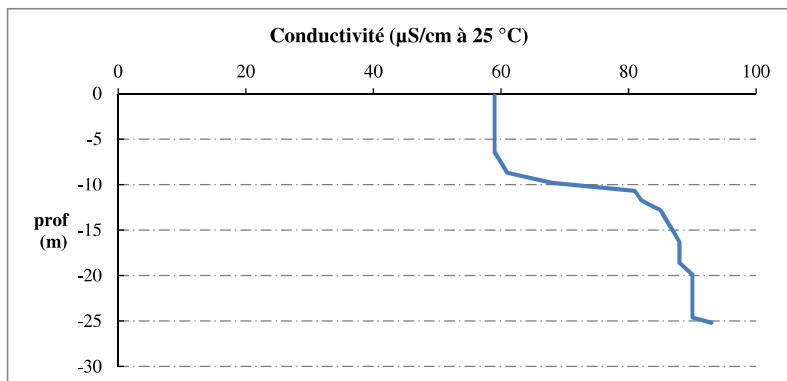
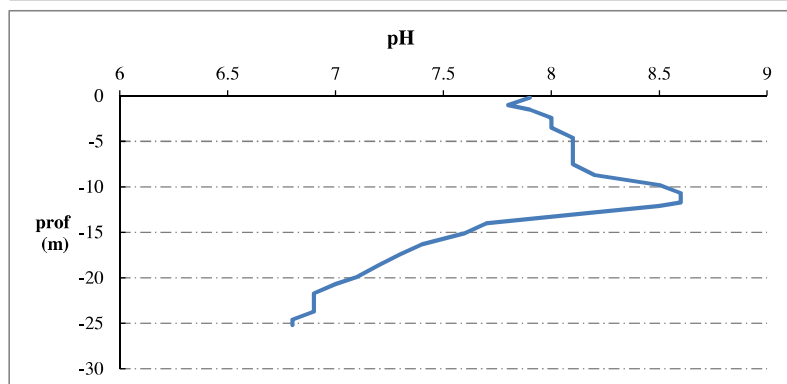
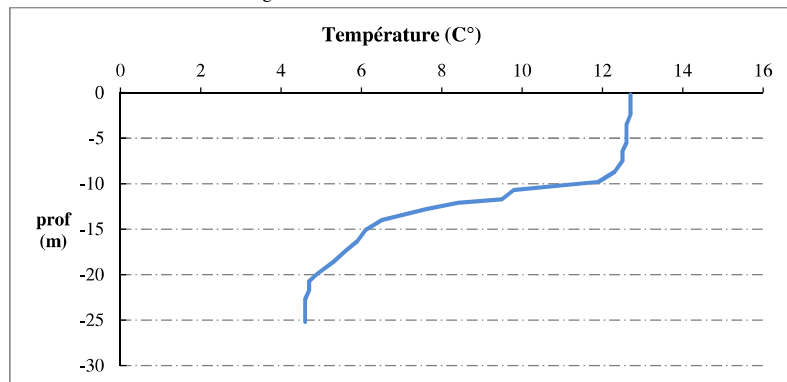
Remarques et observation :

accès avec portage des ânes (Anes de Blore)
 Plan d'eau stratifié
 pic d'oxygène (+ hausse pH) à -12 m
 désoxygénation importante dans le fond du plan d'eau.

Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

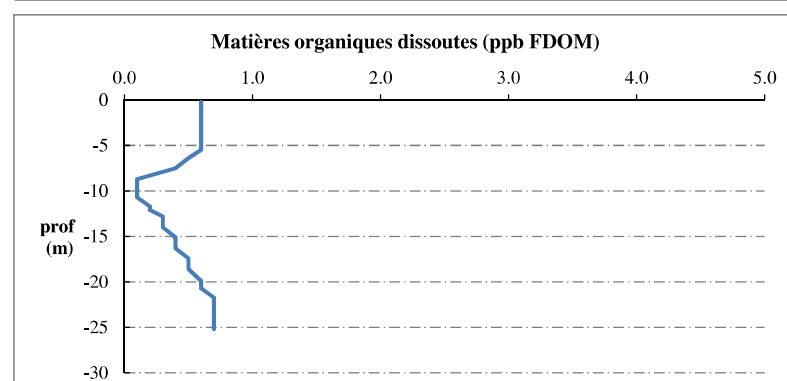
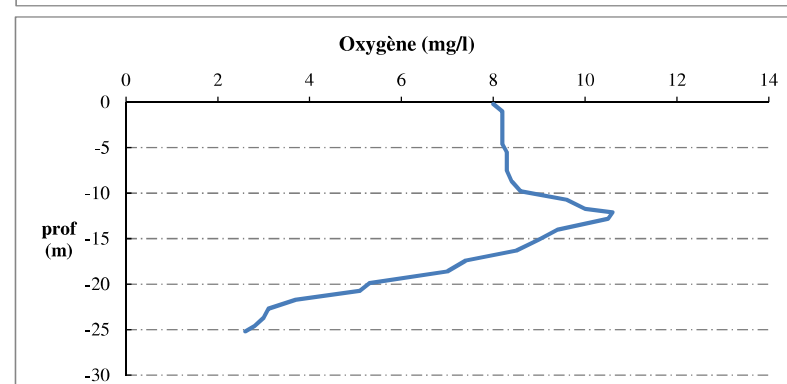
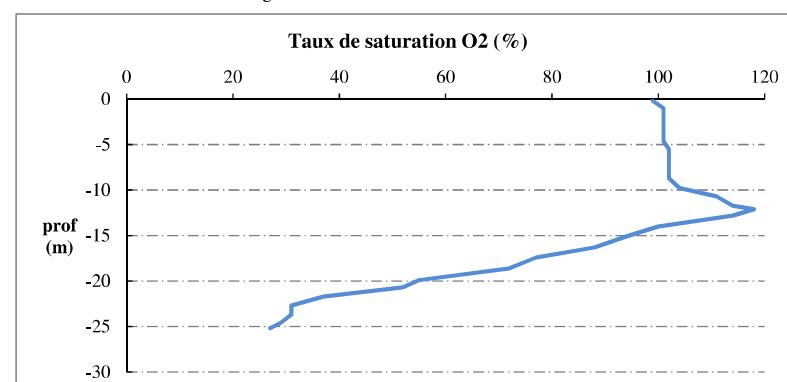
Plan d'eau : Vens Date : 25/09/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Audrey Pericat & Adrien Bonnefoy Campagne : 4
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037



Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

Plan d'eau : Vens Date : 25/09/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Audrey Pericat & Adrien Bonnefoy Campagne : 4
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037



Prélèvement de sédiments pour analyses physico-chimiques

Plan d'eau : **Vens** Date : 25/09/18
 Types (naturel, artificiel ...) : Naturel Code lac : Y6205123
 Organisme / opérateur : STE : Audrey Pericat & Adrien Bonnefoy Campagne : 4
 Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 160000037

CONDITIONS DU MILIEU

Météo 1- temps sec ensoleillé 4- pluie fine 7- gel
 2- faiblement nuageux 5- orage-pluie forte 8- fortement nuageux
 3- temps humide 6- neige

Vent : 0- nul 2- moyen 4- brise
 1- faible 3- fort 5- brise modéré

Surface de l'eau : 1- lisse 2- faiblement agitée 3- agitée 4- très agitée

Période estimée favorable à :

- mort et sédimentation du plancton
 sédimentation de MES de toute nature

heure : 14:00
 sédiments vaseux noir assez liquides
 quelques trainées beiges



MATERIEL

benne Ekman pelle à main Autre :

PRELEVEMENTS

Localisation générale de la zone de prélèvement (X, Y Lambert 93)
 (correspond au point de plus grande profondeur de C4)

X : 1013993 Y : 6365161

Pélèvements	1	2	3	4	5
Profondeur (en m)	25	25			
Epaisseur échantillonnée					
récents (< 2cm)	X	X			
anciens (> 2cm)					
Granulométrie dominante					
graviers					
sables					
limons					
vases	X	X			
argile					
Aspect du sédiments					
homogène	X	X			
hétérogène					
couleur	Noir	Noir			
odeur	Non	Non			
Présence de débris végétaux non décomposés	Non	Non			
Présence d'hydrocarbures	Non	Non			
Présence d'autres débris	Non	Non			

REMISE DES ECHANTILLONS

Code prélèvement : 398990 Bon de transport : XY672303395EE

TNT Chrono LDA 26 Ville : Saint Martin vésubie
 Dépôt : Date : 26/09/18 Heure : 10:00
 Réception au laboratoire le : 27/09/18